

COMPAGNIE LEBON

Société anonyme au capital de 13 359 500 €
Siège social : 24, rue Murillo – 75008 Paris
552 018 731 – RCS Paris
Tél : 01 44 29 98 00

EXERCICE 2008

SOMMAIRE	<u>Pages</u>
Editorial	3
Organigramme	4
Chiffres clés	5
Capital investissement	9
Hôtellerie	20
Rapport de gestion sur les comptes consolidés et sociaux	24
Gouvernement d'entreprise	27
Vie administrative	43
Comptes consolidés	44
Comptes sociaux	78
Résolutions	100
Renseignements concernant la société et son Capital	105
Descriptif du programme de rachat d'actions	112
Renseignements concernant l'activité de l'Emetteur	114
Documents accessibles au public	118
Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes	120
Tableau de concordance	122

**Assemblée générale mixte
du 30 avril 2009**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Roger PALUEL-MARMONT
Président d'honneur

M. Jean-Marie PALUEL-MARMONT
Président-directeur général

FRANCE PARTICIPATIONS
Représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT
Vice-président

M. Claude JANSSEN (*)

M. Daniel LEBARD (**)

M. Arnaud LIMAL

M. Christian MAUGEY (*)

M. Henri de PRACOMTAL (**)

CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)
représenté par M. Guy GERVAIS

GIGE
représentée par M. Alain SOURISSEAU

INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS
représentée par M. Pierre GIRARDIN

(*) *Membre du comité de rémunération et des nominations.*

(**) *Membre du comité des comptes*

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :

MAZARS

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Suppléants :

M. Hervé HELIAS

Société COEXCOM

Responsable de la communication financière
Frédérique DUMOUSSET
Tél. 01 44 29 98 05
f.dumousset@lebon.fr

Site : www.lebon.fr

Editorial

Madame, Monsieur,

L'année dernière, nous avons évoqué à l'assemblée générale la probable extension de la crise financière à la sphère économique. Ce scénario s'est réalisé de façon pire qu'imaginé et la récession aujourd'hui frappe l'ensemble du monde. Cette simultanéité donne à la crise une ampleur inconnue depuis 1929, avec même une accélération en fin d'année à la suite de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers, un des fleurons de Wall Street.

Dans cet environnement, notre année s'annonçait assez satisfaisante avant d'être marquée par deux événements de nature très différente :

- La crise financière ayant considérablement perturbé le marché de la dette, les opérations de LBO d'une certaine taille ont été quasiment inexistantes au 2e semestre de l'année. L'absence de sorties à court terme et des prix d'acquisition élevés et difficiles à justifier avec des perspectives de croissance faible ont amené les opérateurs à réviser à la baisse la valeur des sociétés. La comparaison avec l'évolution des valeurs cotées (Dow Jones : - 34 %, CAC 40 : - 42 %) justifiait cette attitude. Cela nous a conduits à provisionner pour plus de 3 M€ la plupart des fonds LBO, et à nous montrer prudents sur l'évolution des valeurs des sociétés en portefeuille.
- La perte brutale de valeur d'une SICAV de trésorerie de l'UBS – Luxalpha – impliquée dans la gigantesque escroquerie de B. Madoff, ancien Président du Nasdaq, nous a amenés à constituer une provision de la totalité de la ligne soit 6,1 M€. Compte tenu du caractère frauduleux de l'affaire la Compagnie Lebon a initié une riposte judiciaire.

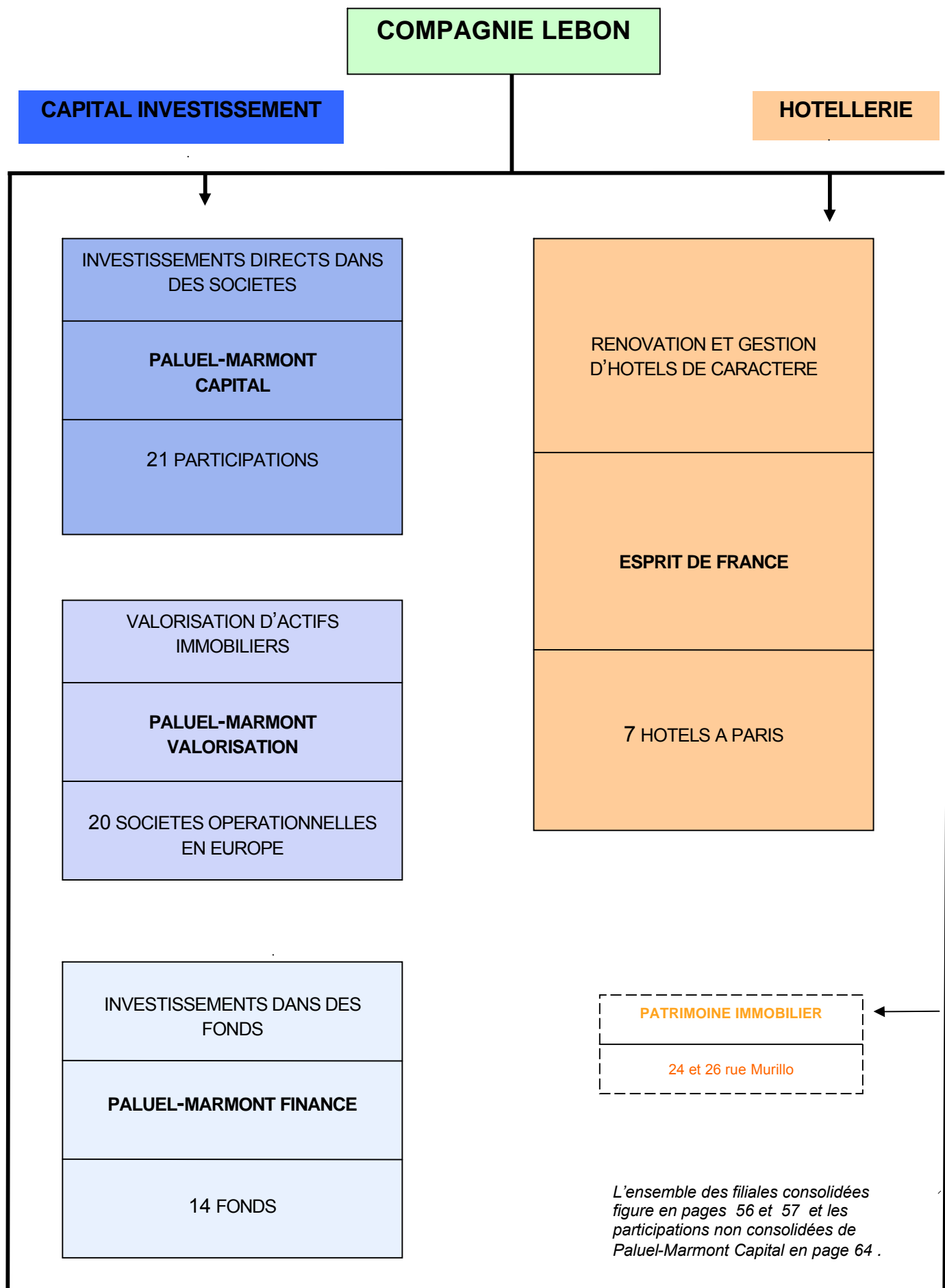
Malgré les contributions positives des pôles du capital investissement et immobilier et du pôle hôtelier, ces deux événements ont fait passer les résultats en négatif et ont conduit à préciser les priorités de la Compagnie Lebon :

- Renforcer la trésorerie et le contrôle des risques.
- S'adapter au nouvel environnement financier.

Dans ce contexte nouveau, il est essentiel de garder une vision stratégique de long terme pour étudier de futures opportunités. Nous nous y employons.

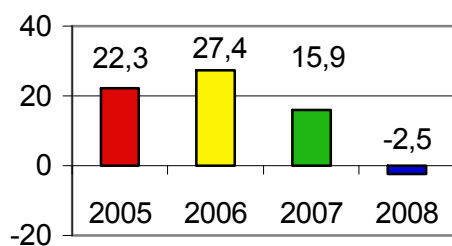
Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Organigramme simplifié du groupe au 31 décembre 2008



Chiffres clés

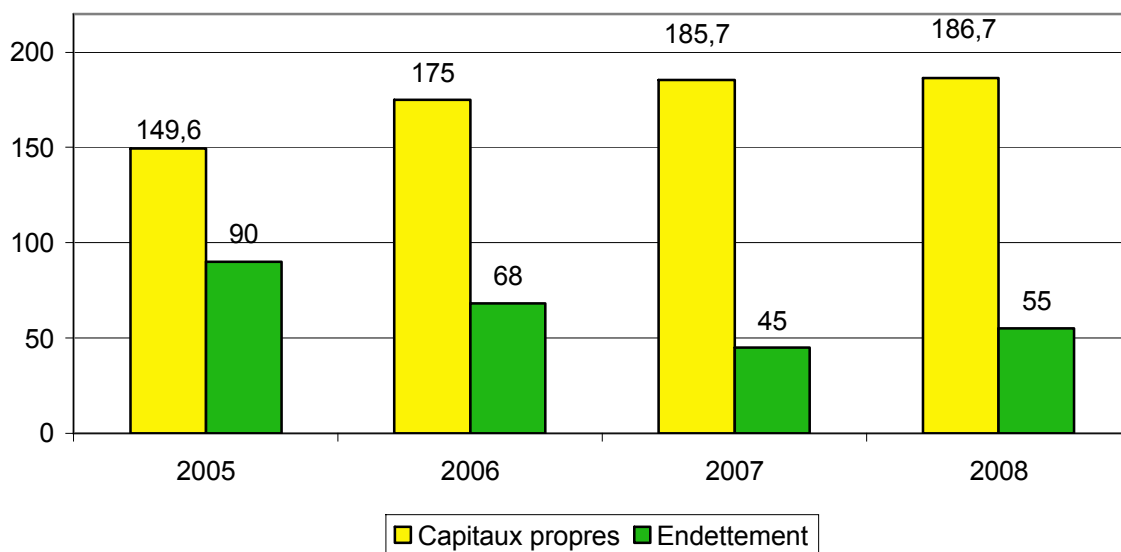
Résultat consolidé part du groupe : -2,54 M€



Contribution au résultat net part du groupe des entreprises intégrées

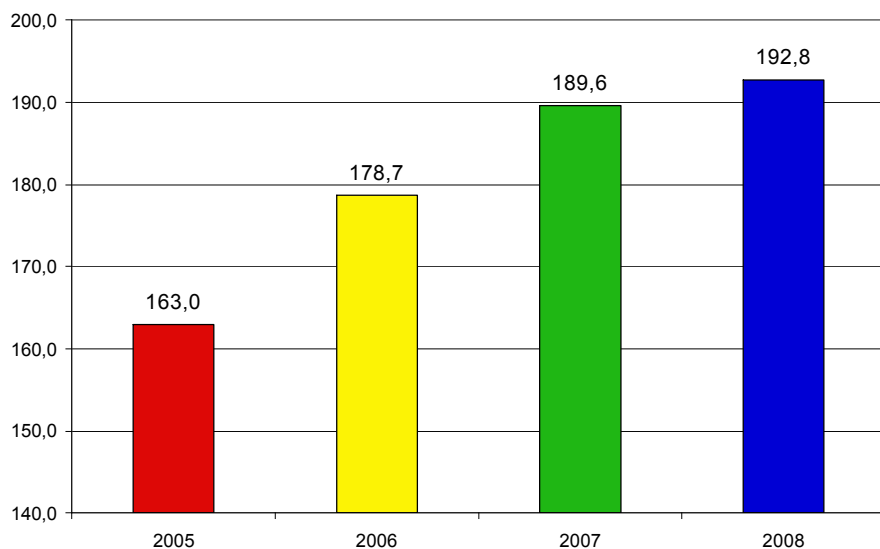
	Capital investissement	Hôtellerie	Sous-total	Patrimoine immobilier et divers	Total groupe
2008	1,1 M€	2,6 M€	3,7 M€	-6,3 M€	-2,5 M€
2007	10,5 M€	2,5 M€	13,0 M€	2,9 M€	15,9 M€
2006	11,4 M€	2,2 M€	13,6 M€	13,8 M€	27,4 M€
2005	18,8 M€	2,0 M€	20,8 M€	1,5 M€	22,3 M€

Capitaux propres consolidés et endettement en M€ (*)

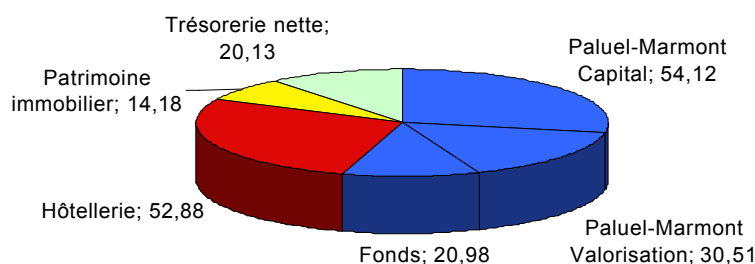


(*) Capitaux propres du groupe et minoritaires

Actif net réévalué en M€



Répartition en M€



Dividende par action			
2005	2006	2007	2008
2,75 €	3,00 €	3,20 €	1,60*

(*) Montant proposé à l'assemblée générale mixte du 30 avril 2009

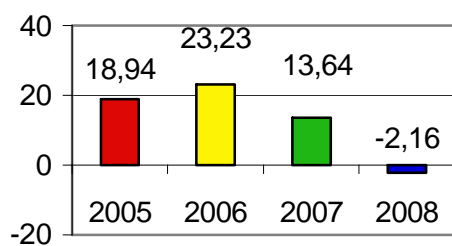
Données boursières sur l'exercice 2008

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code EUROCLEAR 012129
- Code ISIN FR0000121295

Dernier cours du 31 décembre 2008	67,02 €
Cours le plus haut (2 janvier 2008)	114,87 €
Cours le plus bas (19 décembre 2008)	62,85 €
Capitalisation boursière au 31 décembre 2008	81 395 790 €
Rotation du capital sur l'année	7,19%

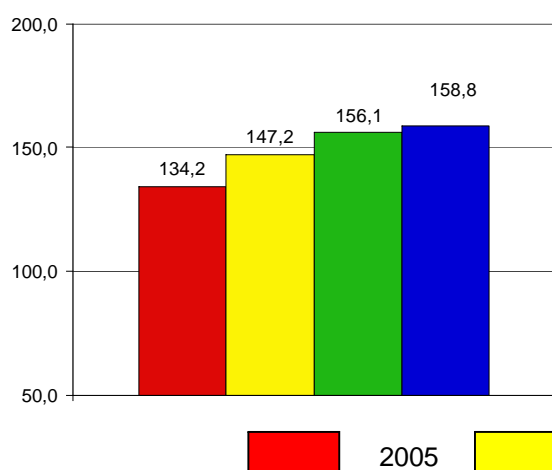
Par action en €

Résultat consolidé (*)

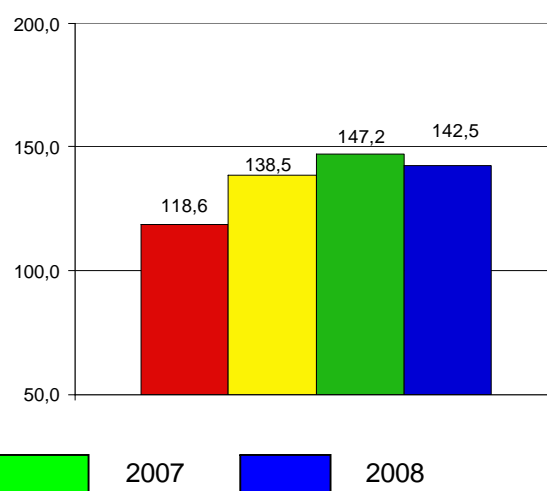


(*) Après annulation des actions auto détenues au 31 décembre

Actif Net Réévalué (*)

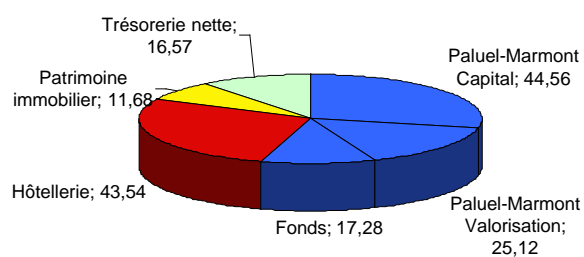


Capitaux propres part du groupe



(*) Les méthodologies de calcul et la nature composite de l'ANR sont précisées page 114

Répartition de l'Actif net Réévalué

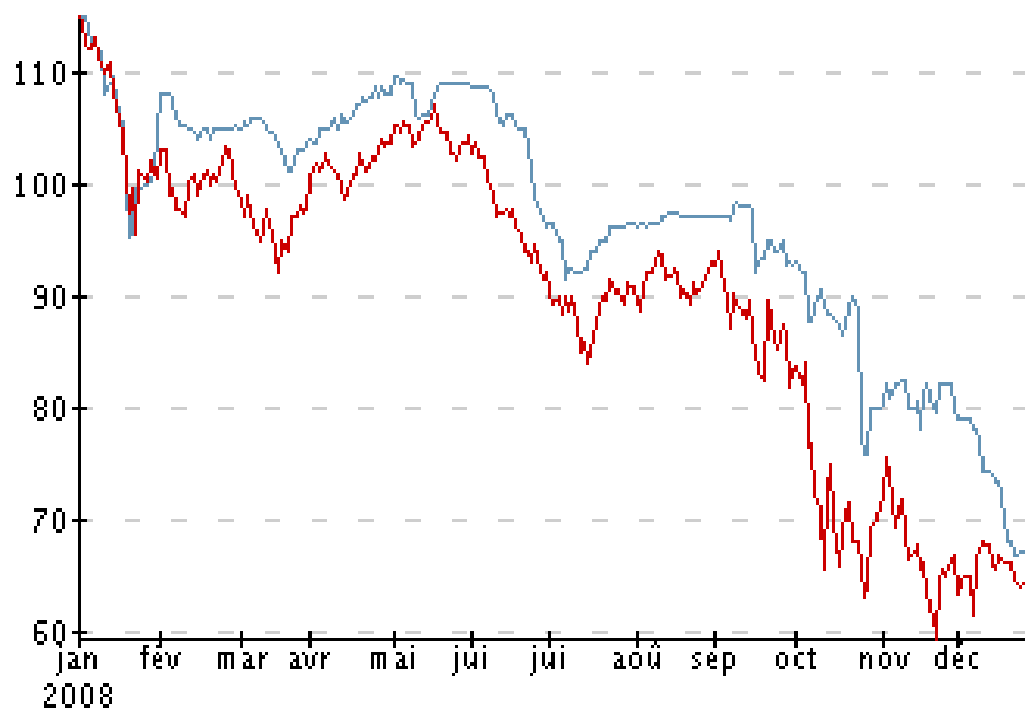


Cours de bourse en 2008

COMPAGNIE LEBON



SBF 250

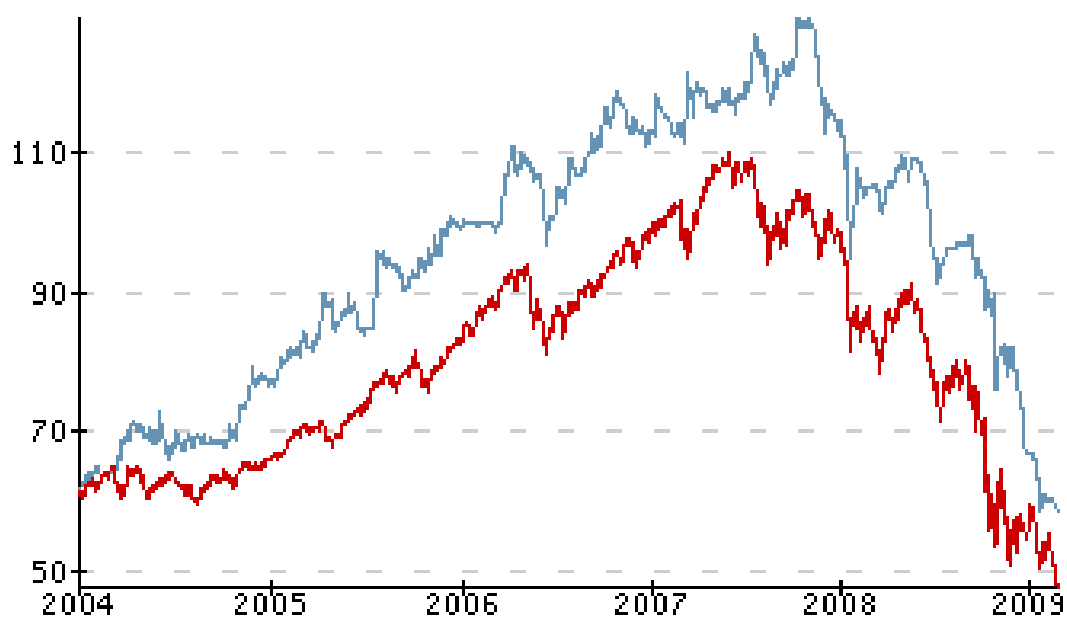


Cours de bourse sur cinq ans

COMPAGNIE LEBON



SBF 250



Capital investissement

Le capital investissement, avec 105,6 M€ investis, représente 54,8 % de l'actif net réévalué de la COMPAGNIE LEBON. Des équipes sont dédiées en propre à l'investissement industriel et immobilier.

Le capital investissement consiste à investir en fonds propres ou en quasi-fonds propres dans des actifs choisis pour leur potentiel de valorisation à court ou moyen terme. La durée d'investissement, le potentiel d'évaluation de l'actif au regard des cycles sectoriels, les fondamentaux du marché, la qualité des hommes, sont autant d'éléments de la création de valeur.

Pour assurer une diversification des risques, la COMPAGNIE LEBON a fait le choix d'investir dans deux secteurs : l'industrie et les services avec PALUEL-MARMONT CAPITAL et l'immobilier avec PALUEL-MARMONT VALORISATION :

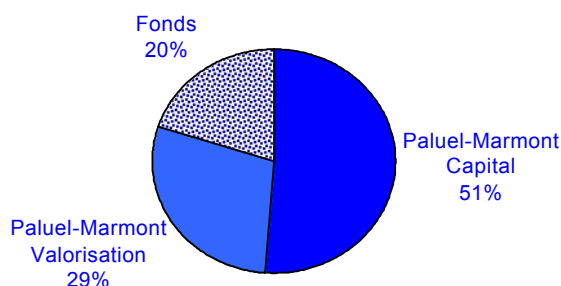
- PALUEL-MARMONT CAPITAL investit principalement en direct au capital de PME dans le cadre d'opérations de transmission. Son équipe dédiée de quatre professionnels gère un portefeuille de 15 à 20 lignes.
- PALUEL-MARMONT VALORISATION intervient directement ou indirectement dans des opérations d'acquisition et de restructuration d'actifs immobiliers.
- Enfin, PALUEL-MARMONT FINANCE souscrit à des fonds permettant à la COMPAGNIE LEBON d'investir dans le capital-risque (création d'entreprise) ou les grandes entreprises et de tester des marchés nouveaux.

Ce pôle est positif de seulement 1,1 M€ en raison des baisses de la valeur des actifs, principalement ressenties dans les fonds LBO. Cette baisse de valeur n'a malheureusement rien de surprenant quand on la rapproche des baisses des valeurs cotées.

PALUEL-MARMONT CAPITAL a contribué positivement pour 1,35 M€, PALUEL-MARMONT VALORISATION pour 2,43 M€ tandis que le pôle fonds dégageait une perte de 2,6 M€.

Il est probable que le mouvement de baisse des prix ne soit pas terminé compte tenu de la difficulté pour les opérateurs à trouver du crédit et de l'incertitude des résultats 2009 compte tenu de la conjoncture économique.

PALUEL-MARMONT CAPITAL, principalement spécialisé dans les PME est moins touché par la rareté de la dette. La pression concurrentielle assez faible sur ce marché risque de se renforcer avec l'arrivée de fonds de plus grande taille qui acceptent de réaliser des opérations plus petites en raison de la raréfaction de leur capacité à lever des dettes importantes..



Répartition de la valeur du capital investissement : 105,6 M€

PALUEL-MARMONT CAPITAL

PALUEL-MARMONT CAPITAL est la structure de capital-investissement dédiée aux entreprises petites et moyennes. Elle investit en direct dans le cadre d'opérations dans lesquelles les financiers sont majoritaires.

Depuis 18 ans, PALUEL-MARMONT CAPITAL structure des opérations de transmission et investit ses fonds propres aux côtés des dirigeants de ces entreprises. Les opérations portent sur des filiales de groupe, des entreprises familiales ou des sociétés répondant principalement aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires de 10 à 100 M€ ;
- une stratégie de développement industriel clairement définie ;
- un projet d'entreprise partagé avec une équipe qui a démontré sa qualité entrepreneuriale et convaincu de sa capacité à réaliser ;
- une rentabilité et une situation financière permettant de mettre en place un montage avec effet de levier qui n'obère jamais le projet industriel.

Fin 2007, une capacité d'investissement complémentaire avait été développée par la mise en place d'un accord avec un autre groupe. Cet accord a été annulé fin 2008.

En investissant ses fonds propres, PALUEL-MARMONT CAPITAL entend continuer à mettre en œuvre le caractère spécifique de ses interventions et adapter le calendrier de l'investissement au projet industriel sans être soumis aux contraintes de cession subies par les équipes qui font appel à des fonds extérieurs.

L'activité en 2008

L'exercice a été marqué par une année beaucoup moins soutenue que la précédente en investissements. Dans le même temps, aucune cession n'a été réalisée.

PALUEL-MARMONT CAPITAL a réalisé trois investissements, et plusieurs réinvestissements, ces derniers généralement pour des montants limités, dont deux destinés à des opérations de croissance externe.

Au 31 décembre 2008, le portefeuille comptait 21 participations contre 18 un an auparavant. La société reste ainsi dans le cadre du nombre de lignes souhaité, soit entre 15 et 20, compte tenu d'une cession intervenue depuis la clôture.

L'évolution des participations du portefeuille est restée, à ce stade, globalement satisfaisante et s'est traduite par une augmentation de la valorisation des lignes dans les comptes consolidés. Cette évolution s'est néanmoins révélée très tranchée : plusieurs sociétés ont connu des revalorisations sensibles, soit en raison d'une forte progression des résultats et de leur désendettement, soit compte tenu de processus de sortie en cours et de la valeur probable de réalisation. Dans le même temps, plusieurs lignes ont vu leur valorisation revue à la baisse, parfois de manière très sensible, et il a été, à chaque fois qu'approprié, anticipé une évolution probablement défavorable sur l'année 2009.

Les Investissements

Les investissements et réinvestissements de l'exercice 2008 ont représenté un montant de 8,7 M€ contre 22,3 M€ sur l'exercice précédent :

En juillet, PALUEL-MARMONT CAPITAL a investi 2,07 M€ dans le FCPR CONVERTEAM INVEST, constitué pour le LBO secondaire mené sur CONVERTEAM ;

en septembre, PALUEL-MARMONT CAPITAL a investi 1,4 M€ dans le FCPR FIVE ARROWS COINVEST1, constitué pour la reprise de PAPREC ;

en décembre, PALUEL-MARMONT CAPITAL a organisé l'OBO, via PALOLDING, de la société BARBARIE, producteur de palettes en bois. PALUEL-MARMONT CAPITAL a investi 3,7 M€ aux côtés du manager.

Les réinvestissements ont concerné les lignes PCMS/EDIMARK et MEDI INVEST sur des opérations de croissance externe, et ACCASTING, CESA DÉVELOPPEMENT et FINANCIÈRE ORFÈVRIÈRE D'ANJOU sur des montants moindres.

Les Cessions

Aucune cession, hors des opérations mineures de reclassement, n'a eu lieu.

Les Provisions

Le solde des dotations net des reprises s'établit à -3,8 M€. Compte tenu du contexte économique, la valorisation des lignes a fait l'objet d'une prudence particulière. Plusieurs participations, en particulier dans les situations de co-investissement sur les LBO de taille importante, ont fait l'objet de provisions renforcées.

Les résultats

La contribution de PALUEL-MARMONT CAPITAL au résultat consolidé 2008 de la Compagnie Lebon est de 1,34 M€.

Ce résultat est constitué notamment des provisions indiquées ci-dessus et de l'augmentation de la valorisation d'un certain nombre de lignes du portefeuille en Juste Valeur. Le solde provient du résultat d'exploitation, des produits financiers d'intérêts et de la variation des intérêts minoritaires.

Le résultat social de l'exercice est de -4,1 M€, compte tenu de l'absence de cessions : les provisions passées sur le portefeuille s'ajoutent au résultat d'exploitation structurellement négatif. Inversement, les revalorisations ne sont pas prises en compte dans le résultat social.

Les capitaux propres passent de 53 M€ à 47 M€.

Marché et perspectives

Comme il était indiqué dans le précédent rapport, le marché du LBO a commencé à opérer dans un contexte profondément modifié à partir du second semestre 2007.

Le ralentissement observé sur les opérations de taille importante et moyenne s'est confirmé et largement amplifié.

La quasi disparition de la dette disponible sur ces opérations explique à la fois la décrue du nombre d'opérations comme la difficulté qui va apparaître à court et moyen terme pour donner des valorisations rationnelles aux LBO dont le solde de dette est encore important.

Cette baisse de la dette disponible, couplée à une très probable baisse des résultats sur beaucoup d'opérations, risque de remettre en question un certain nombre de montages, dont le financement sera peut être revu. Cette évolution conduira les fonds disposant de trésorerie disponible à modifier le type de leurs interventions et, dans certains cas, à opérer sur le segment d'opérations de plus petite taille.

Les opérations sur le petit marché nécessitent des dettes moindres et les multiples de résultat sont toujours restés bien en deçà des multiples des opérations des grosses capitalisations. Malgré tout, l'obtention d'une dette est devenue plus difficile et le marché se ralentit sans toutefois connaître une baisse sensible de valorisation.

Le développement vers des opérations de capital-développement est envisagé pour compléter le spectre d'intervention de PALUEL-MARMONT CAPITAL.

Bénéficiant de capacités d'investissement lui permettant d'organiser seul ses opérations, PALUEL-MARMONT CAPITAL continuera à investir sur son marché habituel, celui des opérations jusqu'à 60 M€ de valorisation.

BARBARIE

Fabrication de palox et palettes

Année d'investissement : 2008

Types d'investissement : OBO

CA 2008 (est) : 23 M€

Leader français de la fabrication de palox, caisses en bois pour le transport et le stockage des fruits et légumes, fabricant de palettes pour le transport de marchandises.

BILCOCQ

Quincaillerie du bâtiment

Année d'investissement : 2004

Type d'investissement : MBI

CA 2008 : 7 M€

BILCOCQ est le premier acteur français dans le domaine de la barre de seuil en aluminium pour portes et fenêtres.

La société a repris le fonds de commerce de la société DUVAL, lui permettant de proposer un large éventail de produits de quincaillerie du bâtiment, principalement destinés à l'équipement de la fenêtre et de la porte, ainsi que des profilés.

Cette participation a fait l'objet d'une cession début 2009.

CESA DEVELOPPEMENT

Installations électriques

Année d'investissement : 2006

Type d'investissement : OBO

CA 2008 : 35 M€

Le rapprochement des deux entités, CESA PARK, société d'installation électrique intervenant principalement en courants forts (puissance) et ANTEL TÉLÉBAT, spécialiste des courants faibles (téléphonie, télévision, informatique, domotique et contrôle d'accès) permet à CESA DÉVELOPPEMENT, de proposer une offre large à ses clients, maintenant complétée sur le secteur de l'habitat social.

La croissance interne et externe ainsi menée a permis d'enregistrer une progression très sensible de l'activité du groupe.

CORNILLEAU

Tables de tennis de table

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 (est.): 22 M€

CORNILLEAU conçoit, fabrique et commercialise une gamme complète de tables de tennis (ping pong), de raquettes et d'accessoires ; les produits sont destinés essentiellement à la clientèle grand public.

La société est le leader européen dans son secteur et la référence en termes de qualité.

Après un premier LBO en 2003, une opération de LBO secondaire a été réalisée en 2007, et la société continue d'enregistrer une progression, notamment à l'export.

CONSOLIS

Fabrication de produits en béton préfabriqué

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 1,741 M€

Le groupe CONSOLIS est le leader européen de la fabrication d'éléments en béton préfabriqué à destination de la construction, des travaux publics, des réseaux ferrés, de l'assainissement et du traitement de l'eau et mobilier urbain.

CONVERTEAM

Fabrication de moteurs et générateurs électriques

Année d'investissement : 2008

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 1,170 M€

CONVERTEAM est spécialisé dans la conception, la fabrication de moteurs, générateurs et convertisseurs électriques.

DELSEY

Maroquinerie de voyage

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 116 M€

Le groupe DELSEY est le numéro deux mondial du secteur de la maroquinerie de voyage et co-leader en France.

EDIMARK SANTE

Presse médicale spécialisée

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 (est) : 15 M€

EDIMARK SANTÉ est un groupe qui édite des titres de presse médicale spécialisée, des brochures sur mesure et des supports de communication scientifique.

Une opération de croissance externe a permis d'élargir la base des interventions.

IMPRESSION

Impression d'affiches publicitaires

Année d'investissement : 2000

Type d'investissement : MBI

CA 2008 (est) : 97 M€

IMPRESSION est le leader européen d'impression d'affiches publicitaires, constitué autour de sociétés en France, Belgique et République Tchèque.

IMPRIMERIE ETIENNE

Étiquettes de vin

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBI

CA 2008 : 13 M€

Le groupe IMPRIMERIE ETIENNE conçoit et imprime des étiquettes et des supports marketing dans le domaine viticole, à partir de quatre sites en France.

INTERPROMOTION / HABIVA

Maisons individuelles et promotion immobilière

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBI

CA 2008 : 16 M€

INTER PROMOTION est le leader de la construction de maisons individuelles et de la promotion de logements dans la région de Chartres, et HABIVA réalise des opérations de promotion de résidences services (seniors, étudiants, tourisme).

LOGFI

Services informatiques

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 8 M€

LOGFI est une SSII spécialisée dans les solutions informatiques du domaine bancaire et financier.

MEDI PARTENAIRES

Cliniques

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 418 M€

Troisième groupe français de gestion de cliniques assurant des prestations de soins de court séjour MCO (Médecine, Chirurgie et Obstétrique).

MERCURA

Equipements de signalisation

Année d'investissement : 2001

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 9 M€

Leader français des équipements de signalisation lumineuse et sonore pour véhicules prioritaires et de service, le Groupe MERCURA conçoit, fabrique et commercialise une gamme de produits à destination des marchés français et à l'export : rampes halogènes ou xénon, sirènes électroniques, panneaux à messages variables, flèches et rampes d'orientation de trafic, feux pour motos et véhicules, matériel de balisage...

L'ORFÈVRE D'ANJOU

Produits de luxe en étain brillant

Année d'investissement : 2007

Type d'investissement : OBO

CA 2008 : 6 M€

L'ORFÈVRE D'ANJOU conçoit et fabrique des produits de prestige en étain massif. Elle intervient pour le compte des plus grands noms de l'industrie du luxe et développe ses propres produits à l'aide de grands designers contemporains. 85% des produits sont destinés à l'international.

PAPREC

Recyclage de déchets

Année d'investissement : 2008

Type d'investissement : MBO

CA 2008 (bud) : 330 M€

Le groupe PAPREC collecte et recycle des déchets notamment du papier pour le compte de clients industriels et collectivités.

QUADRIMEX

Produits chimiques et sel de déneigement

Année d'investissement : 2004

Type d'investissement : MBO

CA 2008 : 27 M€

QUADRIMEX distribue à une clientèle industrielle diversifiée un large éventail de produits chimiques de base utilisés dans la chaîne de production. QUADRIMEX est également le second acteur français en sel de déneigement.

SAM +**Métallerie****Année d'investissement :** 2006**Type d'investissement :** LBO**CA 2008:** 36 M€

SAM+ est le leader en Ile de France des travaux de métallerie et serrurerie du bâtiment. Les réalisations sont intégrées dans des équipements collectifs, dans des ensembles immobiliers.

La société intervient en travaux neufs mais aussi de manière significative sur des travaux de maintenance.

TERREAL**Fabrication de tuiles et briques****Année d'investissement :** 2005**Type d'investissement :** LBO**CA 2008 :** 416 M€

TERREAL est le numéro deux en France de la fabrication de tuiles et briques en argile et commercialise ses produits essentiellement auprès de distributeurs de matériaux pour le bâtiment.

WHEELABRATOR ALLEVARD**Fabrication de grenailles abrasives et coupantes****Année d'investissement :** 2005**Type d'investissement :** LBO**CA 2008 :** 480 M€

Le groupe WHEELABRATOR est le leader mondial de la fabrication de grenailles métalliques destinées au décapage et au traitement de surface de pièces métalliques et également le numéro 3 mondial de la production d'outils diamantés destinés à la découpe de pierres et aux activités de construction.

WICHARD**Accastillage****Année d'investissement :** 2002**Type d'investissement :** MBI**CA 2008 :** 20 M€

WICHARD est le leader mondial de l'accastillage marin et réalise également des pièces de sécurité en inox, en titane ou aciers alliés pour d'autres secteurs d'activités comme le médical, l'automobile, l'aéronautique...

WICHARD a deux sites de production en France et une société de commercialisation aux Etats-Unis.

PALUEL-MARMONT VALORISATION

PALUEL-MARMONT VALORISATION (PMV) investit dans des opérations immobilières :

- Acquisition, promotion, restructuration, rénovation, et cession d'actifs ;
- de manière opportuniste dans tous les types d'actifs : bureaux, activité, logistique, commerce et résidentiel ;
- en France en sur pondérant la région parisienne.

Ces investissements sont classés en 3 familles :

- COLOMBUS pour les co-investissements dans des grands projets de valorisation d'actifs aux cotés d'importants investisseurs institutionnels ;
- CHAMPOLLION pour les investissements dans les opérations de valorisation d'actifs existants où la COMPAGNIE LEBON est majoritaire.
- DEVELOPPEMENTS pour les opérations de promotion contrôlées ou gérées.

Au cours de l'exercice, le management, conscient de la difficulté de la période qui débutait, a axé ses priorités sur :

- le désendettement avec une politique générale de sur-amortissement des dettes bancaires
- les cessions des portefeuilles en cours.

Colombus

Dont le portefeuille est très diversifié (12 dossiers) tant géographiquement que par nature d'actif ou par type d'opération n'a pas investi en 2008 dans de nouveau dossier mais a réinvesti dans le portefeuille existant pour 530 k€.

Expositions : Bureaux 67%, Commerce 20% et Résidentiel 13%.

La valeur actualisée de nos participations s'établit à : 12,5M€.

Champollion

Les ventes par lot de "Champollion 23" (Paris XIV) se sont achevées dans de bonnes conditions, les objectifs de marge étant réalisés.

Les dernières acquisitions d'actifs pour revente par lots de 2005 "Chardon Lagache" et "Aix – La Plagne" ont donné lieu à des cessions générant un chiffre d'affaires de 10 M€.

L'opération de « sale and lease back » sur les murs de l'équipementier automobile de Compiègne « Champollion 21 » a été valorisée comme actif de placement (valeur d'expertise).

Développements

Le projet de création de zone commerciale à Orchies dans le Nord s'est concrétisé avec la livraison du premier bâtiment à l'enseigne ATAC (Groupe AUCHAN). Au cours de 2009, de nouveaux baux devraient être conclus pour des livraisons à partir de 2010.

Dans le cadre du projet de développement de la plateforme logistique multimodale de Somain, toutes les autorisations de construire et d'exploiter ont été obtenues.

Enfin, sous la dénomination Pytheas, 2 projets de promotion résidentielle ont été financés fin 2008.

Au 31/12/2008, la valeur consolidée des actifs est de 36,8 M€ auxquels sont attachées des dettes bancaires de 19,2 M€.

Chiffres clés (part du groupe)

Nature des projets	Nombre de projets	Valeur du portefeuille 31/12/2007	Investissements	Cash reçu	Variation de la juste valeur	Valeur du portefeuille 31/12/2008
Colombus	12	15,2 M€	0,5 M€	3,8 M€	-1,8 M€	12,5 M€
Champollion	3	17,2 M€	0,6 M€	3,9 M€	-0,4 M€	15,3 M€
Développements	5	1,3 M€	8,3 M€	1,9 M€	1,2 M€	8,9 M€
Total	20	33,7 M€	9,4 M€	9,6 M€	-1,0 M€	36,8 M€

Résultats 2008 de Paluel-Marmont Valorisation

- Une activité soutenue en vente par lots
- Une bonne tenue des participations

ont permis de dégager un résultat avant impôts de 2,66 M€. Ce pôle a directement contribué pour 2,44 M€ au résultat net du groupe après lui avoir versé 0,20 M€ de frais financiers.

Perspectives 2009

Pour tenir compte de l'évolution de la crise financière, il a été mis en place une politique de couverture des taux des prêts bancaires couvrant la totalité des opérations Champollion et Pythéas.

En fonction de la situation du marché immobilier le programme de cessions en cours est poursuivi en privilégiant l'accélération des rentrées de cash.

Enfin, si les valorisations à fin 2008 ont été expertisées et si les méthodes d'évaluation (décote de 20 % des cash-flows prévisionnels) assurent une certaine sécurité, une grande prudence s'impose quant à l'évolution du marché immobilier en 2009.

Enfin, la poursuite du développement du projet de centre commercial à Orchies est génératrice de nouveaux loyers et de plus-values latentes.

PALUEL-MARMONT FINANCE

PALUEL-MARMONT FINANCE investit dans des fonds pour élargir les interventions de la COMPAGNIE LEBON dans le capital investissement.

PALUEL-MARMONT FINANCE a 14 fonds en activité regroupés en trois pôles.

Création d'entreprise :

La COMPAGNIE LEBON a développé une très ancienne relation avec le groupe Sofinnova qui intervient en amorçage dans les secteurs des technologies de l'information et des sciences de la vie, avec des équipes d'investissement basées à Paris et à San Francisco (USA).

L'année 2008 a été une année peu active à l'exception d'une revalorisation significative d'une société qui, cédée début 2009, permettra une remontée de cash d'environ 2,5 M€.

Grandes entreprises :

La COMPAGNIE LEBON finance également en co-investissement de grandes entreprises au travers de fonds spécialisés compte tenu de la taille des opérations.

Si 2007 avait été pour ce secteur extrêmement profitable, il n'en est malheureusement pas de même en 2008. Le premier semestre a vu les toutes dernières opérations se réaliser, ce qui nous a permis une remontée de 2,8 M€ de cash.

Le second semestre, avec la faillite de Lehman, a été marqué par l'arrêt total des opérations.

Les prix élevés des dernières transactions, les incertitudes sur les bénéfices estimés 2009 et la rareté, voire l'absence de financement, ont conduit à une remise en cause de la valeur des entreprises.

Consciente de cette évolution, La COMPAGNIE LEBON a demandé aux gestionnaires de lui fournir, avant l'arrêté de leurs comptes, des valorisations tenant compte de ce nouvel environnement.

Cette adaptation à une nouvelle réalité, qu'illustre assez bien l'évolution des bourses, a conduit à passer 3,1M€ de provisions.

Autres fonds :

Enfin, les 2 fonds immobiliers sont restés quasiment stables tandis que le fonds de créance a vu la valeur de son portefeuille coté baisser (- 0,38 M€).

Chiffres clés

Nature des fonds	Nombre de fonds	Valeur du portefeuille	Investissement	Cash reçu	Variation juste valeur	Valeur du portefeuille	Engagements restants dus
		31/12/2007	s			31/12/2008	
Création	4	9,0 M€	0,4 M€	0,7 M€	0,4 M€	9,3 M€	0,2 M€
Grandes entreprises	7	13,0 M€	4,1 M€	2,9 M€	-3,9 M€	11,8 M€	12,5 M€
Autres fonds	3	1,3 M€	2,2 M€	0,0 M€	-0,5 M€	3,1 M€	1,9 M€
Total	14	23,3 M€	6,7 M€	3,5 M€	-4,0 M€	24,2 M€	14,7 M€

Résultat

Compte tenu des produits de cession et dividendes encaissés et des provisions, la contribution négative du secteur au résultat consolidé de la COMPAGNIE LEBON est de - 2,6 M€.

Perspectives d'avenir

La crise économique et financière touche fortement ce secteur, surtout les opérations de LBO portant sur des sociétés importantes. Les montages financiers utilisés (dette in fine) et les multiples d'acquisition sont remis en cause.

Les valorisations continueront vraisemblablement à baisser en 2009.

Ce secteur va très certainement connaître de profonds changements dans les mois à venir.

La qualité des équipes avec lesquelles la COMPAGNIE LEBON a investi permet de penser qu'elles sauront s'adapter au nouvel environnement.

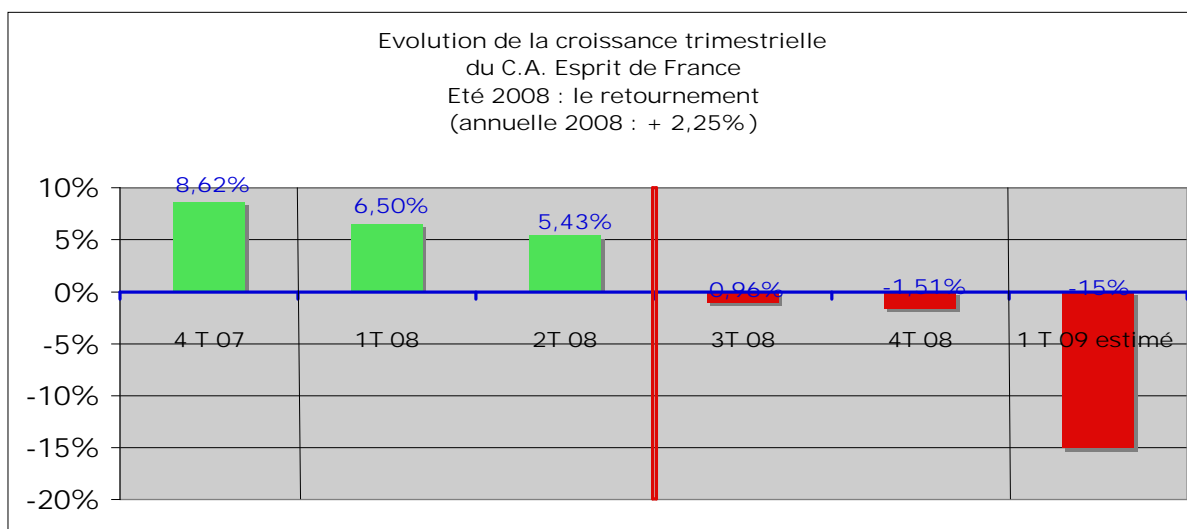
Hôtellerie

ESPRIT DE FRANCE.

ESPRIT DE FRANCE, filiale à 95 % de la COMPAGNIE LEBON, rénove et exploite des hôtels en s'inspirant de l'esprit des lieux et fidélise sa clientèle par une grande attention à la qualité du service.

Été 2008 : le retournement.

Après plusieurs années de croissance ininterrompue des performances du secteur hôtelier parisien, l'été 2008 marque incontestablement un tournant. Au second semestre, l'activité hôtelière commence à subir les effets du ralentissement économique. Cependant, l'avance prise au premier semestre permet aux hôtels Esprit de France de dégager des résultats annuels très corrects.



Le chiffre d'affaires d'Esprit de France a été de 14,4 M€ en 2008 (+2,6%)

Le résultat d'exploitation ressort à 4,1 M€ contre 4,2 M€ en 2007 (-3,6 %)

Après un résultat financier de 0,03 M€ et des impôts de 1,4 M€, le bénéfice des hôtels Esprit de France s'élève à 2,7 M€ (+ 2,6 %), la contribution des Hôtels Esprit de France au résultat consolidé de la COMPAGNIE LEBON est de 2,58 M€ contre 2,52 M€ (+2,6 %).

L'Hôtel Brighton a développé son potentiel de hausse que lui confère désormais son classement quatre étoiles. Son chiffre d'affaires progresse de 8 % en 2008 mais un taux d'occupation à 76,41 %, en recul de 4 points traduit un fléchissement de la demande de la clientèle internationale et une sensibilité au prix. Le Revpar annuel progresse de 7 % et ressort à 159 €/HT (Revpar = Revenu par chambre disponible).

L'Hôtel Aiglon continue sa rénovation. 50 % des chambres sont dorénavant rénovées : 8 chambres l'ont été entièrement en 2008. L'Hôtel Aiglon poursuivra jusqu'en 2011 son programme de rénovation progressive pendant les périodes creuses et de façon à ne pas perturber la clientèle.

Son chiffre d'affaires, stable par rapport à 2007, ressort à 1,546 M€/HT.

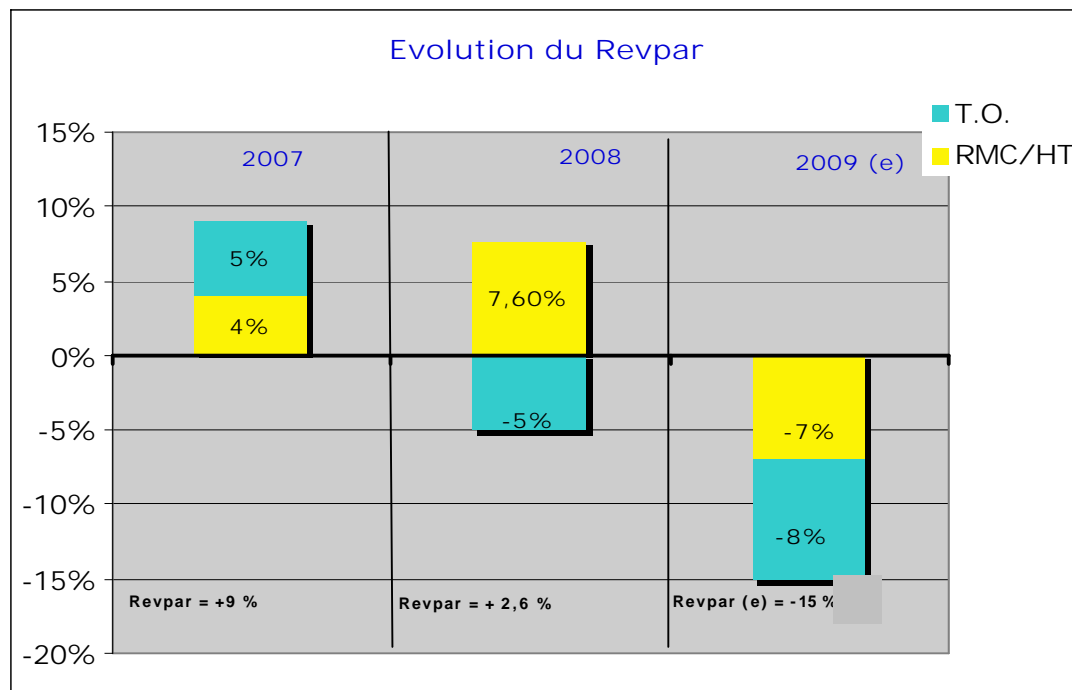
Son taux d'occupation moyen annuel, en recul de 5 points, est de 70,54 %, encore inférieur à celui des autres hôtels Esprit de France mais le Revpar progresse de 2,45 % à 85,78 €/HT.

Sur l'exercice 2008, le montant global des investissements pour travaux de l'Hôtel Aiglon s'est élevé à 600 000 €/HT. Cet hôtel a donc lui aussi un potentiel de progression dans les années futures.

Les cinq autres hôtels trois étoiles parisiens ont vu leur chiffre d'affaires se maintenir sur l'année (+0,87 %) mais la faiblesse de la demande au cours du second semestre a pesé sur les taux annuels d'occupation qui ont reculé de 5 points, ressortant à 79 %.

Leur RMC (RMC = Recette moyenne par chambre louée) ressort à 162 €/HT (+6,33%). Leur Revpar s'élève à 127 €/HT (+0,74 %).

Le taux d'occupation moyen annuel de l'ensemble des hôtels Esprit de France ressort à 77 % (-5 %), la RMC ressort à 166 €/HT (+8 %) et le Revpar à 127 €/HT (+2,59 %).



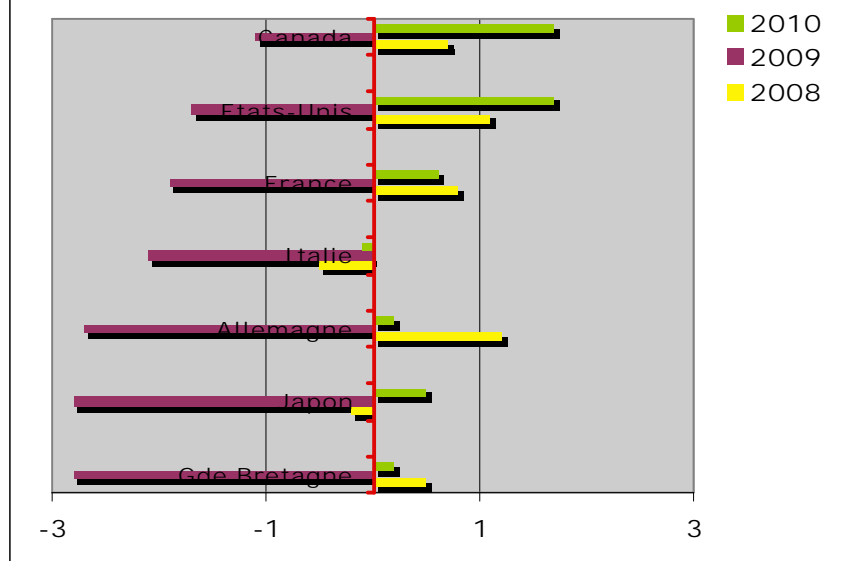
Les Européens représentent 65 % de notre clientèle dont 30 % de Français ; la clientèle longs courriers a diminué, principalement la clientèle américaine.

Les réservations par le site Internet « espritdefrance.com » représentent environ 30 % du chiffre d'affaires, traduisant l'évolution du comportement d'une clientèle volatile, à la recherche d'un prix mais sensible à la qualité des chambres et des lieux.

Perspectives.

Le retournement de croissance amorcé au cours du second semestre s'est accéléré au premier trimestre 2009. L'année 2009 s'annonce difficile. Les prévisions le confirment, d'autant que l'activité hôtelière est fortement corrélée à la croissance du P.I.B. Pour la première fois, tous les marchés sont touchés en même temps (clientèle française, américaine, britannique, etc...). Selon les prévisions des économistes, le retour de la croissance ne devrait avoir lieu qu'en 2010.

Estimation de croissance du P.I.B.
(source F.M.I. janvier 2009)



Cependant, la politique d'Esprit de France visant à améliorer constamment la qualité de ses équipes et de ses hôtels sera poursuivie. Mais un plan d'économies est prêt en cas d'accélération ou de prolongation de crise.

Par ailleurs, la capacité d'emprunt d'Esprit de France devrait lui permettre de saisir des opportunités, si les prix des acquisitions tiennent compte du nouvel environnement économique.

Hôtels ESPRIT DE FRANCE

Rive gauche

HOTEL AIGLON ***
232, boulevard Raspail
75014 Paris
Tél : 01 43 20 82 42

HOTEL D'ORSAY ***
93, rue de Lille
75007 Paris
Tél : 01 47 05 85 54

HOTEL DES SAINTS-PERES ***
65, rue des Saints-Pères
75006 Paris
Tél : 01 45 44 50 00

HOTEL PARC ST SEVERIN ***
22, rue de la Parcheminerie
75005 Paris
Tél : 01 43 54 32 17

Rive droite

HOTEL BRIGHTON ****
218, rue de Rivoli
75001 Paris
Tél : 01 47 03 61 61

HOTEL MANSART ***
5, rue des Capucines
75001 Paris
Tél : 01 42 61 50 28

HOTEL DE LA PLACE DU LOUVRE ***
21, rue des Prêtres St-Germain l'Auxerrois
75001 Paris
Tél : 01 42 33 78 68

ACTIVITES FINANCIERES

Actif net comptable	Actif brut comptable moins amortissements et provisions
Actif net réévalué	Estimation de la valeur des capitaux propres donnant une valeur d'usage
AFIC	Association Française des Investisseurs en Capital
EVCA	European Venture Capital Association
IFRS	International Financial Reporting Standards
JUSTE VALEUR	Montant pour lequel un actif peut être échangé entre des parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normale.
TRI	Taux de Rentabilité Interne, soit le taux de rentabilité annuel d'un investissement exprimé en pourcentage.
Dettes senior :	Lors d'une opération de LBO, la dette senior désigne la dette de la société envers les établissements bancaires. Il s'agit de la dette classique de la société. Son nom provient du fait qu'elle doit être remboursée avant la dette junior.
Dettes junior :	Dans la structure de financement d'un LBO, la dette junior désigne la partie de la dette apportée par un tiers ou une société financière et qui ne se rembourse qu'après la dette senior. Cette dette, également appelée la « dette mezzanine » est mieux rémunérée que la dette senior. La dette junior apparaît souvent lorsque les fonds propres de la société sont insuffisants et ne lui permettent pas d'obtenir un emprunt suffisant auprès des établissements bancaires pour couvrir le rachat total de la société.

OPERATIONS A EFFET DE LEVIER :

LBO (Leveraged Buy-Out) :	Acquisition d'une société à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
MBO (Management Buy-Out) :	Acquisition d'une société avec un ou plusieurs de ses cadres dirigeants existants à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
MBI (Management Buy-In) :	Acquisition d'une société avec un ou plusieurs cadres dirigeants externes à travers une holding de reprise financée partiellement par endettement.
OBO (Owner Buy-Out) : ou transmission progressive	Acquisition d'une société par une holding de reprise, financée partiellement par endettement, regroupant l'ancien dirigeant actionnaire et un ou plusieurs financiers.
LBU (Leveraged Build-up) :	Constitution d'un groupe par acquisitions successives à partir d'une première société reprise par une holding financée partiellement par endettement.
BIMBO : (Buy-In Management Buy-Out)	Combinaison d'un MBO et d'un MBI.

ACTIVITES HOTELIERES

TO	Taux d'Occupation
RMC	Recette Moyenne par Chambre louée
REVPAR	Revenu moyen par chambre disponible
REVENU MANAGEMENT	Gestion tarifaire adaptée aux variations des demandes

RAPPORT DE GESTION

COMPTES CONSOLIDES

Faits marquants de l'exercice

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

Le périmètre de consolidation a été modifié par l'intégration globale des 5 holdings détenues majoritairement par PALUEL-MARMONT CAPITAL. Les montants significatifs venant modifier la lecture des comptes sont : l'augmentation de 24 M€ de titres de capital investissement en juste valeur à l'actif, 17,5 M€ de dettes, et 8,9 de réserves minoritaires.

Le capital investissement a continué de se développer à travers ses trois activités : 3 acquisitions et 4 réinvestissements ont été réalisés pour près de 8,7 M€. Malgré plus de 4 M€ de provisions sur le portefeuille, la juste valeur de celui-ci augmente globalement de 1,5 M€.

Au sein du pôle « fonds », un engagement supplémentaire a été souscrit pour 6 M€. Les appels de fonds ont été de 6,7 M€, et les retours sur investissements de 3,5 M€. La crise financière a été durement ressentie surtout durant le dernier trimestre 2008. La juste valeur des fonds a baissé de 3,9 M€. Cette perte est légèrement atténuée par la perception de 1,5 M€ de dividendes.

Le pôle « valorisation d'actifs immobiliers » a investi pour 9,4 M€ principalement dans le développement de la zone commerciale et de la zone d'activité d'Orchies pour 8.3 M€. Le centre commercial étant maintenant loué, les locaux sont classés en immeuble de placement et la valorisation de celui-ci s'apprécie de 1,2 M€. Malgré la crise financière, la valeur des stocks « marchand de biens » n'a subi qu'une dépréciation de 0,5 M€. Les retours sur investissements ont été encore très importants cette année : 9,6 M€, dont 3,5 M€ de dividendes ou intérêts.

Le pôle hôtelier a vu son chiffre d'affaires augmenter malgré une mauvaise conjoncture de l'hôtellerie parisienne au deuxième semestre, compensé par l'augmentation du chiffre d'affaires de l'HÔTEL BRIGHTON.

Au dernier trimestre la sicav Luxalpha, qui était annoncée comme investie en bons du trésor américain, a été dépréciée à 100%, soit 6,1 M€ du fait de l'incertitude totale quant à la réelle composition de son actif. Des recours contre l'UBS promoteur de la sicav ont été entamés en 2009.

Suite à l'actualisation des expertises immobilières, les immeubles rue Murillo ont été dépréciés de 0,7 M€.

Les titres COMPAGNIE LEBON acquis dans le cadre de la régularisation des cours ou ayant ou devant faire l'objet d'attribution d'options d'achat sont annulés dans les capitaux propres consolidés pour une valeur de 3,3 M€.

Après prise en compte des impôts différés, et une demande de remboursement d'impôts « carry back », la perte consolidée de la COMPAGNIE LEBON ressort à 2,5 M€, et se décompose entre les différents pôles d'activité selon le tableau ci-dessous :

En M€	2008					2007				
	Capital Investissement	Hôtellerie	SOUS TOTAL	Patrimoine immobilier et divers	TOTAL	Capital Investissement	Hôtellerie	SOUS TOTAL	Patrimoine immobilier et divers	TOTAL
Résultat courant	-1,1	4,1	3,0	-1,0	2,0	4,2	4,2	8,4	-0,6	7,8
Résultat financier	1,1	0,0	1,1	-7,4	-6,3	10,5	-0,1	10,4	1,6	12,0
Résultat										
Immeubles de placement	1,2	-	1,2	-0,7	0,5	-0,2	0,0	-0,2	6,4	6,2
Impôts et autres postes	-0,1	-1,5	-1,6	2,8	1,2	-3,9	-1,7	-5,6	-4,5	-10,1
Part du groupe	1,1	2,6	3,7	-6,3	-2,5	10,6	2,4	13,0	2,9	15,9

Les **Capitaux propres**, part du groupe, après prise en compte du résultat de l'exercice, de la distribution effectuée en 2008 et des titres d'auto détention annulés en consolidation, sont d'un montant de 173,1 M€ au 31 décembre, ils représentent 142,5 € par action contre 147,2 € au 31 décembre 2007.

Les **Passifs non courants** augmentent de 10,4 M€ malgré la prise en compte de 16,1 M€ de dettes sur les filiales consolidées cette année et détenues par PALUEL-MARMONT CAPITAL.

L'endettement à long terme du groupe de 32,2 M€, est en augmentation de 7,6 M€ y compris les 16,1 M€ liés aux nouvelles sociétés consolidées

Les **Passifs courants** de 19,7 M€ diminuent de 9,8 M€. Les dettes sur immobilisations de 3,2 M€ sont principalement constituées d'engagement sur les fonds à libérer en 2009.

La société et ses filiales n'emploient pas d'instruments financiers.

Le ratio d'endettement consolidé (dettes bancaires sur capitaux propres part du groupe et minoritaires) est de 22,11 % contre 16,7 % en 2007 et 36,82 % en 2006. Les ratios de gestion et de solvabilité ne sont pas appropriés pour la COMPAGNIE LEBON.

Les risques auxquels le groupe pourrait être confronté sont décrits dans l'annexe consolidée et pages 116 et 117 du présent document.

Evolution des affaires (*article L.225-100, alinéa 3 du code de commerce*) et **Perspectives d'avenir**

L'année 2009 marque le début d'une récession dont personne ne mesure encore l'ampleur et la durée. Dans un cadre de ralentissement économique prononcé et de crédit rare, il est certain que la valeur des entreprises reste incertaine et que les montages financiers avec de la dette sont susceptibles d'être remis en cause.

Au-delà de ces ajustements il n'en reste pas moins sûr que les entreprises, et particulièrement les PME continueront d'avoir besoin de financements en fonds propres ou quasi fonds propres et que le rôle du capital investissement restera primordial.

COMPTES SOCIAUX

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

La suspension de la valorisation de la sicav Luxalpha fin novembre 2008 nous a conduit à provisionner cette ligne à 100 % pour un montant de 5 M€. La crise financière du 2^{ème} semestre 2008 a eu un impact modéré (perte de 0,3 M€) du fait de la cession en septembre des sicav et FCP sensibles.

L'Actif immobilisé de la COMPAGNIE LEBON est de 108,4 M€ contre 112,9 M€ en 2007. Durant l'exercice, les capitaux propres de la filiale PALUEL-MARMONT VALORISATION ont été renforcés de 18 M€, par diminution de son compte courant. Celui-ci est de 3,5 M€ contre 24,6 M€ en 2007.

L'Actif circulant

Les *Autres créances* de 3,5 M€ sont principalement constituées par les acomptes d'impôts et la créance « carry-back » pour 3,3 M€, ces créances seront remboursées au premier trimestre 2009.

Le poste *Actions propres* a diminué de 0,5 M€ du fait de l'exercice de 9 600 options d'achat. Compte tenu du cours de bourse au 31 décembre 2008, les Actions COMPAGNIE LEBON non réservées aux options d'achat ont été provisionnées à hauteur de 0,3 M€.

Les valeurs mobilières de placements :

Une provision, nette de reprise, a été constituée pour un montant de 5,2 M€. Cette provision comprend 5 M€ sur la SICAV Luxalpha. Une action a été engagée contre UBS début 2009.

Au **Passif**, les *capitaux propres* s'élèvent à 128 M€ contre 128,9 € après prise en compte du bénéfice de l'exercice de 2,8 M€ et de la distribution du dividende 2007 pour 3,8 M€. L'actif net comptable par action ressort à 105,37 € par action pour 1 214 500 actions. La répartition du capital est fournie en page 108 du présent document.

Les *provisions pour risques et charges* diminuent à la suite de l'abandon par l'administration fiscale des redressements proposés au titre des années 2001-2003.

L'ensemble des *dettes* passent de 25,4 M€ en 2007 à 5,1 M€ ; elles sont essentiellement constituées des emprunts bancaires pour 1,5 M€, des passifs d'impôts sur les filiales pour 1,8 M€, du compte courant sur MURILLO INVESTISSEMENTS pour 1 M€.

Le **résultat courant** avant impôts est déficitaire de 0,1 M€, contre un bénéfice de 4,5 M€ en 2007, du fait, principalement, de la provision de 5 M€ passée sur la SICAV Luxalpha.

Le **résultat exceptionnel** déficitaire de 0,6 M€ comprend essentiellement 0,57 M€ d'ajustement des provisions sur les immeubles rue Murillo à la suite des nouvelles expertises de décembre 2008.

Après 3,6 M€ d'impôts, le **résultat de l'exercice est bénéficiaire de 2,8 M€** contre 15 M€ l'an dernier qui bénéficiait de la plus-value exceptionnelle sur la cession de l'immeuble rue de Londres.

Affectation du résultat

Après prise en compte du Report à nouveau antérieur, majoré de la somme de 131 408 € correspondant au dividende non versé aux actions auto détenues, le résultat distribuable s'élève à 13 273 978 €.

La proposition du conseil d'administration sur l'affectation du résultat est la suivante :

- distribution d'un dividende d'un montant de	1 943 200 €
soit 1,60 € par action,	
- au Report à nouveau	<u>11 330 778 €</u>
	13 273 978 €

Ce dividende sera mis en paiement le 11 mai 2009.

L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % en vertu de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice	Dividende net en €
2005	2,75 *
2006	3,00 *
2007	3,20 *

* abattement de 50 % puis 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

Le Conseil d'administration

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président du conseil d'administration, en vertu de l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce

Le Président déclare que la COMPAGNIE LEBON se conforme à la gouvernance décrite dans le rapport AFEP/MEDEF de décembre 2008 et au cadre de référence du contrôle interne élaboré par l'Autorité des Marchés Financiers le 9 janvier 2008. Depuis décembre 2008, la composition du comité des rémunérations et nominations n'est plus conforme aux recommandations AFEP/MEDEF en raison de l'ancienneté de ses membres.

A) Travaux et organisation du conseil d'administration

En 2008, le conseil d'administration était composé de 11 membres. Certains administrateurs sont considérés comme indépendants, au sens du code de gouvernement des entreprises, c'est-à-dire qu'ils n'entretiennent aucune relation avec la société ou son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. Dans ce sens sont considérés comme administrateurs indépendants au sein du conseil d'administration de la COMPAGNIE LEBON, MM. Arnaud LIMAL, Henri de PRACOMTAL, la société GIGE (Alain SOURISSEAU) et L'INPR (M. Pierre GIRARDIN), soit quatre administrateurs sur 11.

Les fonctions de présidence du conseil d'administration et de direction générale ne sont pas dissociées.

Le conseil détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice, en présence de 90 % des administrateurs ; des réunions informelles avec l'ensemble ou une partie des administrateurs peuvent être tenues sur des sujets particuliers. Le conseil s'est réuni avec comme but de procéder à :

- l'examen des comptes annuels et semestriels ;
- la revue de l'activité des filiales ;
- l'examen et l'autorisation des conventions réglementées ;
- l'examen de toute question pouvant entraîner un éventuel conflit d'intérêt ;
- l'examen des recommandations des différents comités ;
- une réflexion stratégique pour la COMPAGNIE LEBON et ses filiales.

Chaque administrateur bénéficie d'une information étendue à sa demande. Les documents soumis à son analyse et sa décision lui sont transmis préalablement à chaque séance du conseil.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le procès-verbal de chaque réunion est établi par la secrétaire de séance puis arrêté par le Président qui le soumet à l'approbation du conseil suivant.

Les membres du conseil bénéficient de jetons de présence de 100 000 euros répartis de la façon suivante :

- 80 % sont alloués aux administrateurs,
- 12 % sont alloués aux membres du comité des comptes,
- 8 % sont alloués aux membres du comité de rémunération et des nominations.

Il a été établi un règlement intérieur du conseil d'administration en décembre 2006. Il n'existe pas de limitations d'interventions des administrateurs.

En 2008, les performances du conseil d'administration ont donné lieu à une procédure d'évaluation qui s'est traduite par un sentiment général de satisfaction ; toutefois, quelques points pourraient être améliorés tels la composition du conseil, l'élargissement des sujets à l'ordre du jour, un plus grand échange entre les administrateurs.

La quasi-totalité des administrateurs participent à l'assemblée annuelle.

Deux comités sont institués :

1 - *Le comité de rémunération et des nominations*. Il est composé de MM. Claude JANSSEN et Christian MAUGEY depuis le conseil d'administration du 25 mai 2007 ; il a pour mission de faire des recommandations au conseil en matière de principes et règles arrêtés pour déterminer la rémunération des mandataires sociaux, bonus, attributions et options sur les actions des mandataires sociaux et principaux dirigeants des filiales, et de donner des avis sur les plans d'actionnariat de la société et des filiales contrôlées. Il ne délibère pas sur les indemnités de départ des mandataires sociaux, celles-ci n'étant pas appliquées dans le groupe. Le comité de rémunération s'est réuni 2 fois en présence du Président.

Le 5 mars 2008, l'objet de la réunion était :

- l'examen de la rémunération fixe et variable des mandataires sociaux ; les principes retenus ;
- le principe d'une utilisation de l'autorisation soumise à l'assemblée générale de 2008 d'attribuer des actions gratuites de la COMPAGNIE LEBON.

Le 7 juillet 2008, l'objet de la réunion était de décider de l'éventuelle opportunité d'une attribution d'actions gratuites COMPAGNIE LEBON à un dirigeant d'une filiale.

La rémunération des mandataires sociaux a fait l'objet de recommandations du comité de rémunération qui a souhaité fixer des critères d'intéressement, pour le Président directeur général en fonction des performances de la société, des résultats par secteurs, de la contribution personnelle de ce mandataire à la réalisation des objectifs fixés par le conseil d'administration et de l'encadrement du personnel des secteurs.

2 - *Le comité des comptes*

Il est composé de MM. Daniel LEBARD et Henri de PRACOMTAL (administrateur indépendant) depuis le conseil d'administration du 25 mai 2007 ; il a pour but le suivi de l'élaboration des comptes, du processus de l'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques, de l'indépendance des commissaires aux comptes ; il bénéficie de toutes les informations nécessaires à cette mission. Il facilite ainsi le travail du conseil qui garde seul la responsabilité d'arrêter les comptes sociaux et les comptes consolidés.

- Il se réunit à la demande d'un de ses membres aussi souvent que nécessaire, et au moins une fois avant les conseils d'arrêtés des comptes du 31 décembre et du 30 juin.
- Les documents nécessaires à cette mission leur seront remis au minimum 7 jours avant les conseils.
- Le comité peut entendre, éventuellement en dehors de la présence du Président, le responsable du service comptabilité de la COMPAGNIE LEBON, les responsables des secteurs d'activité et, si nécessaire, les commissaires aux comptes.
- Le comité présente au conseil un compte rendu d'activité et ses recommandations.

Au cours de l'exercice 2008, il s'est réuni 3 fois.

Le 6 mars 2008, étaient également présents le Président, le responsable interne de la comptabilité et la responsable de la communication financière, ainsi que les commissaires aux comptes de la société. L'objet de la réunion était :

- l'examen des comptes consolidés au 31 décembre 2007 ;
- l'impact de la juste valeur dans les comptes.

Le 9 juillet 2008, étaient également présents le Président et le responsable interne de la comptabilité. L'objet de la réunion était :

- l'examen des comptes consolidés du premier semestre 2008 ;
- l'examen des comptes du premier semestre pour chaque secteur d'activité ;
- la consolidation des filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL dans le cadre des normes IFRS.

Le 16 décembre 2008, à la suite de l'annonce par la sicav luxembourgeoise gérée par l'UBS de la suspension de ses remboursements (« fraude Madoff »), le comité s'est réuni en présence du président. Le comité a :

- examiné la situation de Luxalpha dont l'objet était « d'assurer un revenu régulier élevé, ou un maximum de plus-values en capital, tout en veillant à la sécurité du capital et à la liquidité du portefeuille ». En raison de la complexité de la situation, il est décidé de provisionner entièrement la ligne et de porter plainte ;
- revu de façon approfondie la trésorerie et le choix des banques dépositaires. Il est décidé d'élargir le nombre des banques et d'utiliser les sicav de trésorerie des banques ayant un portefeuille ayant un bon rating et une durée courte.
- demandé une étude sur les besoins prévisionnels de trésorerie 2009-2010.

Les 9 janvier et 12 février 2009, le comité des comptes s'est réuni, en la présence du Président, pour suivre la réalisation de ses recommandations et la situation de Luxalpha. De plus, le comité a attiré l'attention sur l'évolution récente du marché du LBO et la nécessité pour la COMPAGNIE LEBON de disposer d'informations chiffrées très récentes quant aux valorisations des fonds de LBO dont elle est actionnaire. Une lettre de circularisation a été adressée dans ce sens à tous les fonds. Enfin, pour susciter une réflexion sur une adaptation du mode de gouvernance de la COMPAGNIE LEBON à la situation de crise actuelle, un comité ad hoc d'administrateurs sera créé.

Le 6 mars 2009, le comité des comptes s'est réuni pour procéder à l'examen des comptes consolidés du 31 décembre 2008.

Le 2 mars 2009, en la présence du président, le comité des rémunérations et nominations s'est réuni pour examiner les rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux, arrêter les principes et règles de fixation de ces rémunérations et délibérer sur l'éventuelle nomination d'un nouvel administrateur.

Tous les membres des comités étaient présents à chaque séance.

B) Limitations de pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration du 7 mai 2008 a donné pouvoir au Président de consentir, sans autorisation préalable, toutes cautions, avals ou garantie dans la limite d'une somme n'excédant pas 5 000 000 €, sans que les engagements unitaires soient eux-mêmes plafonnés dans leur montant. Les limitations de pouvoirs du Président directeur général ne sont que celles prévues par la loi concernant les cautions, avals et garanties.

C) Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration et de direction

Les conventions soumises à autorisation sont celles décrites dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les conventions courantes font l'objet d'une liste établie par la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2008 et communiquées aux commissaires aux comptes et aux actionnaires conformément aux dispositions des articles L.225-39 et suivants du Code de commerce.

D) Procédures de contrôle interne

1 - Le contrôle interne est un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer la conformité aux lois et règlements, l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale, le bon fonctionnement des processus internes de la société, la fiabilité des informations financières et d'une manière générale, il contribue à la maîtrise des activités et à l'utilisation efficiente des ressources de la société. Il contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société tels que décrits dans l'annexe consolidée et page 116 du présent document. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La perte subie sur la Sicav Luxalpha - bien que du fait d'une fraude du dépositaire de la Sicav sur lequel l'actionnaire n'avait aucune information et qui relève de la responsabilité du conseil d'administration de la Sicav - a néanmoins sensibilisé la direction de la COMPAGNIE LEBON sur la prévention du risque de signature des dépositaires et de qualité des Sicav de trésorerie.

Une revue régulière de ces risques sera dorénavant exercée et une recherche systématique de répartition des risques par limitation des encours par produits ou dépositaires a été mise en place.

Les procédures sont toutefois mises en place pour couvrir l'ensemble des risques des filiales et participations dont le groupe assume la gestion.

Les codes de déontologie applicables à chacun des secteurs d'investissement sont respectés par les filiales.

Les mesures prises en matière sociale et environnementale sont décrites pages 117 et suivantes.

La direction générale étudie chaque nouvelle réglementation et leurs incidences en termes d'organisation et de présentation de l'information financière.

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale figurent dans l'article 26 des statuts. La structure du capital est citée dans le rapport social et publiée page 108. Il n'y a pas d'éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (page 108).

2 – Filiales du Groupe

Pour *PALUEL-MARMONT CAPITAL*, des procédures de fonctionnement ont été initiées dès 2001. Elles ont été revues et écrites en 2003 et élargies en 2004 et 2005. Elles ont de plus été mises en place dans le cadre des normes de la profession du capital investissement. *PALUEL-MARMONT CAPITAL* est membre de l'AFIC. Les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général sont dissociées et une procédure spécifique traite de leurs pouvoirs respectifs, notamment en matière d'engagement de dépenses.

Une réunion hebdomadaire a lieu en présence du Président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs responsables des participations.

Les investissements, le suivi des participations et les désinvestissements font l'objet de procédures strictes décrites ci-dessous :

- Toute étude d'un investissement éventuel fait l'objet d'un comité de pré-investissement. Un dossier est remis sur la société visée, ses chiffres-clés, le choix du montage juridique, le montant de l'investissement envisagé ... Après décision favorable du comité, une investigation poussée du dossier est réalisée (data room ...) avec des audits externes (juridique, comptable, environnement ...) et, le cas échéant, une offre d'acquisition est formulée sous réserve de l'accord du comité d'investissement. La décision de celui-ci est formalisée par un relevé de décision.
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par 2 responsables nommés au sein de l'équipe de *PALUEL-MARMONT CAPITAL* avec, notamment, l'établissement de divers documents (fiches titre et juridique, note de suivi, fiche de valorisation ...). Une nouvelle procédure d'évaluation des sociétés en portefeuille, dans le cadre de l'évaluation semestrielle des participations, a été mise en place en 2005.

Elle précise les méthodes appliquées jusqu'à présent dans le cadre de l'évaluation des investissements et dans l'esprit des normes comptables IFRS. Elle précise également l'application des recommandations du document de référence produit par l'AFIC, l'EVCA et la BVCA. Les investissements sont évalués selon le concept de la juste valeur et font l'objet d'une fiche d'évaluation signée par le responsable de la participation. Cette valorisation tient compte du caractère public des informations communiquées par la COMPAGNIE LEBON. Les critères retenus sont le multiple d'entrée appliqué à l'excédent brut d'exploitation moyen sur trois ans, le cas échéant diminué des investissements, ou au résultat avant intérêts et impôts en fonction du secteur d'activité. La valeur d'entreprise ainsi calculée est alors diminuée de la dette nette consolidée et fait l'objet d'une décote de négociabilité.

Par dérogation à cette méthode, la méthode de l'actif net s'applique à tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur. Ces valorisations sont établies à la date de clôture de l'exercice social de la participation ainsi qu'à ses comptes semestriels.

Au cours des réunions hebdomadaires une revue des différentes participations est faite chaque fois que cela est justifié. Une lettre d'information complète de la vie des participations et de leur évaluation est remise semestriellement aux administrateurs, ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

- Tout projet de désinvestissement est présenté en amont lors des réunions hebdomadaires. Les directeurs de participations en charge du dossier présentent les principales caractéristiques du projet de désinvestissement: raisons du choix de la sortie, acheteurs potentiels, prix, garanties demandées... Un document est, dès que possible et dès que les conditions de sortie apparaissent assez fixées, soumis aux membres du Comité d'Investissement qui présentent, le cas échéant, leurs remarques et peuvent, si un membre au moins le souhaite, convoquer une réunion formelle du Comité avec vote sur le principe et les conditions de la sortie. A la réalisation du désinvestissement sont rédigées une note de désinvestissement récapitulant le déroulement de la participation, les conditions de sortie et un tableau de calcul de TRI, une fiche titre finale post cession, ainsi que la liste des garanties consenties.
- Toute communication sur les opérations d'investissements et désinvestissements ainsi que la gestion informatique des données de la société ainsi que l'hébergement de son site font également l'objet de procédures.
- Les Sociétés PETROY et PEFAURE regroupent les membres de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL, à l'exception du Président. Ces sociétés leur permettent de co-investir *pari passu* aux côtés de PALUEL-MARMONT CAPITAL dans une limite de 2 % du montant investi par PALUEL-MARMONT CAPITAL.
- Un accord signé en décembre 2007 en vue de réaliser des co-investissements avec une autre SCR n'appartenant pas au groupe Paluel-Marmont, et qui avait conduit à créer un GIE, a été annulé en décembre 2008. Les différentes procédures relatives au co-investissement avec la structure ad hoc du groupe SOFIVAL sont devenues caduques. Le GIE PMC reste, pour le moment, opérationnel en attendant un accord avec un éventuel autre co-investisseur. Au 31 décembre 2008, ce GIE comportait deux membres.

Le comité d'investissement est composé du Président du conseil d'administration, du directeur général, des directeurs de participations et des administrateurs.

Le comité hebdomadaire est composé du Président du conseil d'administration, du directeur général et des directeurs de participations.

Chez *PALUEL-MARMONT FINANCE*, les procédures d'investissement sont mises en œuvre par le président.

Tout investissement éventuel fait l'objet d'une étude par le président de *PALUEL-MARMONT FINANCE*. Un dossier lui est remis comportant le règlement intérieur, le prospectus du fonds, ainsi que la brochure de présentation. Une rencontre avec la société de gestion du fonds est systématiquement organisée.

Si le premier avis est favorable, une procédure identique à celle suivie par *PALUEL-MARMONT CAPITAL* est suivie : participation des équipes de capital investissement à la data room du fonds pour avis. Ces équipes rendent compte au président qui, s'il est favorable, soumet le projet au comité de direction de la COMPAGNIE LEBON qui se prononce sur l'allocation d'actifs.

Lorsqu'il est décidé de procéder à l'investissement, un bulletin de souscription est signé par le président de PALUEL-MARMONT FINANCE. L'engagement correspondant est alors comptabilisé en dette au bilan quel que soit le montant réellement appelé.

Le suivi de la participation se fait au vu des rapports trimestriels ou semestriels transmis par le gérant et qui donnent la valorisation du fonds. Ils sont traités par les équipes comptables internes du groupe et permettent une analyse des risques liés à la gestion du fonds. Ces valorisations servent ensuite au traitement comptable de l'information.

Au minimum, une réunion annuelle d'information sur la politique et les performances est organisée par la société de gestion du fonds. PALUEL-MARMONT FINANCE est systématiquement présente à ces réunions, représentée par son président ou des membres de l'équipe de PALUEL-MARMONT CAPITAL.

Tous les mouvements de cash des fonds sont répertoriés sur les tableaux de bord établis en interne tous les mois et donnent ainsi lieu à un contrôle mensuel.

Chez *PALUEL-MARMONT VALORISATION*, les procédures de fonctionnement sont les suivantes :

- Un tableau de bord de suivi et de contrôle est mis à jour tous les mois à partir des données de reporting de chaque opération engagée. Ce tableau de bord regroupe, entre autres données, l'ensemble des engagements dans la valorisation d'actifs immobiliers de la COMPAGNIE LEBON ainsi que les projections de trésorerie (besoins/ressources) ;
- Une réunion hebdomadaire a lieu en présence du Président et des responsables des participations. Une revue du portefeuille y est effectuée ;
- Toute étude d'une opération éventuelle fait l'objet d'un comité de pré-investissement. Une fiche de synthèse regroupant les informations clés du projet (Vendeur, type d'opération, fonds propres à investir ...) est soumise au comité. Après décision favorable du comité, une investigation poussée du dossier est réalisée (data room ...) avec des audits externes (juridique, comptable, environnement ...) et, le cas échéant, une offre d'acquisition est formulée sous réserve de l'accord du comité d'investissement. La décision de celui-ci est formalisée par un relevé de décision ;
- Lorsque l'investissement est réalisé, il fait l'objet d'un suivi par un responsable nommé au sein de l'équipe de PALUEL-MARMONT VALORISATION ;
- La méthode de valorisation utilisée est celle du "Discounted Cash Flow", basée sur les données mises à jour chaque mois par l'asset manager. Cette méthode est décrite dans une fiche de procédure spécifique.

Pour les hôtels *Esprit de France*, un ensemble de procédures est formalisé de manière à prévenir ou détecter erreurs et défaillances et à fiabiliser l'exploitation. Elles ont pour objet d'identifier et maîtriser les risques :

- financier (sécurisation du chiffre d'affaires et des recettes),
- juridique (validation des contrats, analyse des baux...),
- de sécurité des clients et des immeubles.

Les moyens mis en place relèvent du domaine interne (tels que l'élaboration et le suivi des tableaux de bord mensuels, l'analyse régulière de listings sur le bon encaissement des espèces et des feuilles de caisse) et du domaine externe par l'intervention d'organismes (comme SOCOTEC) pour des contrôles réguliers en matière de sécurité, notamment pour les ascenseurs et les systèmes de sécurité.

Les comptes annuels de la société holding ESPRIT DE FRANCE sont élaborés par les équipes comptables de la COMPAGNIE LEBON. Le document mensuel de trésorerie est vérifié par ces mêmes équipes. Les comptes sociaux des hôtels sont élaborés par un cabinet d'expertise comptable qui lui-même établit la consolidation de la COMPAGNIE LEBON.

L'ensemble des tableaux mensuels sur les chiffres d'affaires et les taux d'occupation des différents hôtels sont transmis mensuellement à la direction générale de la COMPAGNIE LEBON et font l'objet d'une présentation au conseil d'administration de cette dernière par le Président d'ESPRIT DE FRANCE, également vice-président de la COMPAGNIE LEBON.

Au cours de l'année, le commissaire aux comptes d'ESPRIT DE FRANCE, de L'HOTEL AIGLON, de L'HOTEL PARC ST-SEVERIN et de L'HOTEL MANSART, CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE, est intervenu en vue d'apprécier les procédures de contrôle interne en matière de ventes des hôtels précédemment cités : contrôle des réservations, de la facturation et de la caisse. Aucune anomalie n'a été relevée. Le compte rendu du commissaire aux comptes a été diffusé auprès des directeurs des hôtels concernés, de la direction d'ESPRIT DE FRANCE et de la COMPAGNIE LEBON.

3 - Informations comptables et financières

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les sociétés cotées sur un marché réglementé de l'un des états membres doivent préparer, à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2005, leurs états financiers consolidés selon les International Accounting Standards adoptés au niveau européen (normes IAS ou normes IFRS). En conséquence, les comptes consolidés 2008 du Groupe sont élaborés conformément à ce corps de normes, qui requiert un comparatif avec les comptes de l'exercice 2007 et 2006 établis selon les mêmes principes.

La direction générale assume la responsabilité des comptes consolidés établis par un cabinet d'expertise comptable et des comptes sociaux élaborés en interne avec l'assistance de ce même cabinet comptable. Les comptes sociaux des filiales hôtelières d'ESPRIT DE FRANCE sont élaborés par ce même cabinet comptable, sous la responsabilité de la direction générale d'ESPRIT DE FRANCE. Les comptes sociaux des filiales portant les actifs immobiliers du pôle "valorisation d'actifs immobiliers" sont élaborés par des cabinets comptables extérieurs, sous la responsabilité de la direction générale des sociétés CHAMPOLLION I et CHAMPOLLION II et soumis à l'approbation de la direction générale de la COMPAGNIE LEBON. Les arrêtés des comptes annuels et semestriels font, outre les réunions du comité des comptes, l'objet d'une réunion de synthèse avec les commissaires aux comptes préalablement à leur présentation au conseil d'administration.

Dans le cadre de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, chaque responsable de filiales reçoit un planning d'établissement des comptes 3 mois avant leur établissement. Le directeur comptable est chargé, avec le cabinet d'expertise comptable extérieur, de l'élaboration des comptes sociaux, du respect des délais, de la présentation de ces comptes aux différents commissaires aux comptes, puis au comité des comptes.

La direction générale, dans son activité de contrôle interne, met en œuvre toute action tendant à prévenir et maîtriser les risques d'erreur ou de fraudes, notamment dans l'information comptable et financière destinée aux actionnaires. Cette information est préparée en collaboration avec le directeur comptable et le directeur juridique, également chargé de la communication, et responsable au sein du groupe du suivi des règlements et recommandations des autorités du marché. Toutefois, les informations financières des différentes participations non consolidées sont de la responsabilité de leurs dirigeants respectifs et ne font pas l'objet d'un contrôle de la direction générale qui préconise cependant une grande vigilance quant à l'exploitation qui peut en être faite.

Les systèmes d'information relatifs à l'information financière et comptable ont pour objectif de satisfaire aux exigences de fiabilité, de disponibilité et de pertinence de cette information.

Pour les arrêtés de comptes publiés, les principales options comptables ainsi que les choix effectués sont justifiés par la direction générale au conseil d'administration et validés par les commissaires aux comptes qui assurent au conseil qu'ils ont accès à l'ensemble des informations nécessaires à l'exercice de leur mission, notamment sur l'ensemble des filiales consolidées, et que leurs travaux sont terminés au moment de l'arrêté des comptes par le conseil d'administration.

Chaque année, un échéancier récapitule les obligations périodiques du groupe en matière de communication comptable et financière au marché.

*

A l'exception des points traités dans le paragraphe « procédures de contrôle interne » et des améliorations toujours possibles et en cours du suivi de l'information en interne, la préparation de ce rapport n'a révélé aucune insuffisance ou défaillance grave.

Le Président du conseil d'administration

Mandats, fonctions et rémunérations des mandataires sociaux

MANDATS, FONCTIONS ET REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Président-directeur général

Né le 1er mars 1943

Date d'entrée en fonction : 27 mai 1993.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats groupe :

Président de : PALUEL-MARMONT CAPITAL
PMC GIE

Directeur général de : CETIG
(Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion) - SAS

Gérant de : CETIG INVESTISSEMENTS

Représentant de la COMPAGNIE LEBON, Président de :
CHAMPOLLION I (SAS)
COLOMBUS PARTNERS (SAS)
MURILLO 26 (SAS)
PALUEL-MARMONT FINANCE (SAS)
PALUEL-MARMONT VALORISATION (SAS)

Représentant de PALUEL-MARMONT VALORISATION, Président de :
COLOMBUS PARTNERS EUROPE (SAS)
MONCEAU RENOVATION (SAS)

Représentant de PALUEL-MARMONT VALORISATION, Gérant de :
PYTHEAS INVEST. (SCI)

Autres mandats hors groupe :

Administrateur de : LEGAL & GENERAL (France)
LEGAL & GENERAL BANK (France)
SOFINNOVA SA

Propriétaire de : 10 011 actions, soit 0,82 % du capital et 0,95 % des droits de vote.

Claude JANSSEN

Administrateur

Né le 1er octobre 1930

Date d'entrée en fonction : 11 mai 1995.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :

Président d'honneur de : INSEAD
Président du conseil international de : INSEAD
Membre du conseil de surveillance de : LA CIE FINANCIERE EDMOND DE ROTHSCHILD
BANQUE

Administrateur de : AROP
RUSSELL REYNOLDS ASSOCIATES (USA)
UNION CENTRALE DES ARTS DECORATIFS
PERMAL ASSET MANAGEMENT INC.

Propriétaire de : 60 actions - % du capital : NS.

Daniel LEBARD

Administrateur

Né le 20 janvier 1939

Date d'entrée en fonction : 6 mars 2007.

Echéance du mandat : 2010

Mandats hors groupe

Administrateur de : FAIRCHILD CORPORATION

Propriétaire de : 10 actions - % du capital : NS.

Arnaud LIMAL

Administrateur

Né le 21 septembre 1957

Date d'entrée en fonction : 25 mai 2007.

Echéance du mandat : 2009

Autres mandats hors groupe :

Vice-président et Secrétaire général de : HARVARD BUSINESS SCHOOL CLUB DE France

Administrateur indépendant de : STORE ELECTRONIC SYSTEMS

Propriétaire de : 10 actions - % du capital : NS.

Christian MAUGEY

Administrateur

Né le 21 juin 1942

Date d'entrée en fonction : 11 mai 1995.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :

Président-directeur général de : FINANCIERE BOSCARY

CALIFFE 2008 SAS

CALIFFE SAS 2009

Administrateur de : INSTITUT DE LA TOUR

TURENNE CAPITAL PARTENAIRES

Administrateur, directeur général de : MW GESTION

Propriétaire de : 600 actions – % du capital : NS

Roger PALUEL-MARMONT

Président d'honneur, administrateur

Né le 23 octobre 1918

Date d'entrée en fonction : 4 mai 1971.

Echéance du mandat : 2010.

Autres mandats :

Président de : CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion) SAS

Autres mandat hors groupe :

Néant.

Propriétaire de : 11 570 actions, soit 0,95 % du capital et 1,12 % des droits de vote.

Henri de PRACOMTAL

Administrateur

Né le 14 septembre 1952

Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.

Echéance du mandat : 2009.

Autres mandats hors groupe :

Président du directoire de : STE CHENE ET CIE
Président-directeur général de : TONNELLERIE TARANSAUD
Administrateur de : FRANCE GALOP

Propriétaire de 100 actions - % du capital : NS.

Société GIGE

SARL au capital de 302 306,86 € - RCS 378 145 072 - Administrateur

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 2 décembre 2008.

Echéance du mandat : 2009

représentée par M. Alain SOURISSEAU (*)

Né le 7 septembre 1954

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de 120 actions - % du capital : NS.

FRANCE PARTICIPATIONS

SAS au capital de 1 630 283 € - RCS 622 050 185 (62 B 5018) - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 26 mars 1998.

Echéance du mandat : 2009.

représentée par M. Christophe PALUEL-MARMONT (*)

Né le 6 juillet 1948

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de : 568 543 actions, soit 46,80 % du capital et 53,72 % des droits de vote.

CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)

SAS au capital de 3 500 000 € - RCS 389 762 202 (92 B 14912) - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 15 décembre 2000.

Echéance du mandat : 2010.

représenté par M. Guy GERVAIS (*)

Né le 16 février 1942

Autres mandats :

Néant.

Propriétaire de : 20 835 actions, soit 1,72 % du capital et 2,01 % des droits de vote.

INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS (INPR) (*)

Art. L.732-1 du code de la Sécurité Sociale – Agrément ministériel 21.12.1998 - Administrateur

Date d'entrée en fonction : 2 juin 2004.

Echéance du mandat : 2009.

représentée par M. Pierre GIRARDIN

Né le 31 octobre 1949

Autres mandats hors groupe :

Censeur de : AURIA VIE (représentée par M. Pierre Girardin)

Administrateur de : SA LE MONDE PREVOYANCE (représentée par M. Pierre Girardin)

Propriétaire de : 53 344 actions, soit 4,39 % du capital et 5,14 % des droits de vote.

Autres mandats exercés par les Administrateurs au cours des cinq exercices précédents.

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR ou Membre du Conseil de surveillance	GERANT	REPRESENTANT PERMANENT
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	Edrasco Paluel-Marmont Finance Sofinnova SA	Financière Boscardy Esprit de France Sofival		Paluel-Marmont Finance Lonthenes
Claude JANSSEN	Krupaco Finances SAS IEDD	American University in Bulgaria		
Christian MAUGEY		Compagnie du Mont-Blanc Mont-Blanc & Compagnie	Muette	Eurelec
Christophe PALUEL-MARMONT		Compagnie Lebon Paluel-Marmont Finance		
Henri de PRACOMTAL	Thales International Tonnelerie Garnier Chene Developpement SAS	MM	Ste Charentaise de Risques	
		Oricav Natexis Quantactions Europe Prévoyance et Réassurance Prévoyance SA Caam Oblig Internationales		
INPR				
Guy GERVAIS	Finarena			France Participations
Daniel LEBARD	DLMD			Cetig

Rémunérations des dirigeants sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant /mandataire social à travers la convention avec le CETIG		
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1	exercice N
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau ci-dessous)	410 125 €	285 000 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	NEANT	NEANT

Tableau récapitulatif des rémunérations au niveau du groupe de chaque dirigeant / mandataire social à travers la convention avec le CETIG				
Jean-Marie PALUEL-MARMONT Président et directeur général	exercice N-1		exercice N	
	montants dus	montants versés	montants dus	montants versés
Rémunération fixe	0	264 126,00 €	0,00 €	285 000,00 €
Rémunération variable	146 000,00 €	85 082,00 €	0,00 €	146 000,00 €
Rémunération exceptionnelle versée	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Jetons de présence au titre de		6 545,45 €		7 272,73 €
Avantages en nature	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Il n'existe aucun engagement de toute nature, pris par la société aux bénéfices de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Par contre, certains d'entre eux bénéficient d'une retraite dite de l'article 39 du CGI à travers la convention CETIG, dont les montants sont refacturés aux filiales au prorata des droits à la retraite de chacun.

Jetons de présence des administrateurs

MEMBRES DU CONSEIL	Jetons versés en N -1	Jetons versés en N
Jean- Marie PALUEL-MARMONT	13 090,90 €	6 545,45 €
Guy GERVAIS	6 545,45 €	6 545,45 €
Claude JANSSEN	11 045,45 €	10 145,45 €
Daniel LEBARD	11 945,45 €	11 945,45 €
Arnaud LIMAL	-	6 545,45 €
Christian MAUGEY	11 045,45 €	10 145,45 €
Christophe PALUEL-MARMONT	6 545,45 €	6 545,45 €
Roger PALUEL-MARMONT	6 545,45 €	6 545,45 €
Henri de PRACOMTAL	6 545,45 €	11 945,45 €
Alain SOURISSEAU	-	6 545,45 €
INPR	6 545,45 €	6 545,45 €

Aucune autre rémunération n'est versée ni aucun avantage en nature consenti, à l'exception de MM. Jean-Marie et Christophe PALUEL-MARMONT. La rémunération de ce dernier s'élève pour 2008 à 180 000 € et 40 000 € de prime contre 188 831 € en 2007.

Le nombre d'actions devant être détenues par un administrateur est de 10.

Au 31 décembre 2008, aucun prêt ni garantie n'ont été accordés aux membres des organes d'administration et de direction.

Il n'existe aucun administrateur élu par les salariés ni de censeurs.

Les dirigeants ou membres de leur famille ne possèdent pas directement ou indirectement d'actifs de la société ou du groupe à l'exception de leur participation au capital de la société.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs à l'égard de la société des administrateurs et dirigeants, et leurs intérêts privés.

En outre à la connaissance de la société aucun mandataire social n'a fait l'objet au cours des cinq dernières années :

- d'une condamnation pour fraude prononcée ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- d'une incrimination officielle prononcée par des autorités statutaires.

A la date du présent document de référence, aucun mandataire social n'est lié à la société par un contrat de service à l'exception de M. Guy GERVAIS par le biais de la société FINARENA.

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux et aux dix premiers salariés

A la suite de la décision prise par les assemblées générales mixtes du 3 mai 2002 et du 25 mai 2005, le conseil d'administration a accordé au profit des dirigeants et des salariés du groupe les plans d'options d'achat actuellement en vigueur suivants :

INFORMATION SUR LES OPTIONS D'ACHAT			
	AGM du 3 mai 2002		AGM du 25 mai 2005
	Plan 1	Plan 2	Plan 3
Date du conseil d'administration	16-déc.-03	22-avr.-05	25-sept.-07
Nombre d'actions pouvant être achetées	22 500	11 500	7 500
dont le nombre pouvant être acheté par :			
> les mandataires sociaux			
Jean-Marie PALUEL-MARMONT	6 000	3 400	
Christophe PALUEL-MARMONT	4 900	2 600	
> les dix premiers salariés	6 400	2 700	
> les salariés des sociétés liées	5 200	2 800	7 500
Point de départ d'exercice des options	1-janv.-08	1-mai-09	1-oct.-11
Date d'expiration	31-déc.-09	30-avr.-10	30-sept.-12
Prix d'achat	57,46 €	81,88 €	115,32 €
Nombre d'actions achetées au 31 décembre 2008	9 600	0	0
Options d'achat annulées durant l'exercice	0	0	0
Options d'achat d'actions restantes	12 900	11 500	7 500

Options d'achat d'actions attribuées aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2008

Nom	Nombre d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options définitivement attribuées	Types d'options	Prix en €	Date d'échéance	Plan n°
Jean-Marie PALUEL-MARMONT		NEANT				
Christophe PALUEL-MARMONT		NEANT				

Options d'achat d'actions attribuées aux dix premiers salariés et aux salariés des sociétés liées durant l'exercice clos le 31 décembre 2008

Nom	Nombre d'options attribuées à l'origine	Nombre d'options définitivement attribuées	Types d'options	Prix en €	Date d'échéance	Plan n°
Options consenties au 10 premiers salariés		NEANT				
Options consenties aux sociétés liées		NEANT				

9 600 options du plan N° 1 ont été levées. Aucune ne l'a été par un mandataire social.

Options d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/ d'actions achetées	Pris moyen pondéré	Plan n°1	Plan n° 2	Plan n° 3
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur ou sociétés liées dont le nombre d'options est le plus élevé	0				
Options détenues sur l'émetteur et sociétés liées, levées durant l'exercice par les dix salariés de l'émetteur et des sociétés liées, dont le nombre d'options achetées est le plus élevé	9 600	57,46 €		X	-

Les options consenties étant des options d'achat, il n'y a pas de dilution potentielle.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel aux bénéfices de la société.

Aucune option d'achat d'actions n'ayant été attribuée depuis le 22 avril 2005 aux mandataires sociaux, le conseil d'administration n'a pas encore fixé les modalités de conservation des actions attribuées à ces derniers.

Attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 7 mai 2008 a donné tous pouvoirs au conseil d'administration d'attribuer des actions gratuites de la société au profit des salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées, ainsi qu'aux mandataires sociaux répondant aux conditions de l'article L.225-197-1 du code de commerce. Dans le cadre de cette autorisation, aucune attribution n'a été réalisée.

Opérations sur titres réalisées par des dirigeants

Au cours de l'exercice, la société FRANCE PARTICIPATIONS, administrateur, a acquis 21 168 titres de la COMPAGNIE LEBON.

Fonctionnement du conseil d'administration

Le fonctionnement du conseil d'administration est régi par son règlement intérieur.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires. Relèvent notamment de la compétence du conseil d'administration, qui ne peut les déléguer, les pouvoirs suivants :

- convocation des assemblées générales et fixation de leur ordre du jour ;
- établissement des comptes annuels et consolidés ainsi que du rapport à l'assemblée des actionnaires ;
- nomination, révocation et fixation des pouvoirs du Président du conseil, du directeur général et des directeurs généraux délégués ;

- autorisation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- octroi des cautions, avals et garanties donnés par la société sous réserve des dispositions ci-après :

Le conseil peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Président ou le directeur général à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société ; cette autorisation peut également fixer, par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie ne peut être donné. Lorsqu'un engagement dépasse l'un ou l'autre des montants ainsi fixés, l'autorisation du conseil est requise dans chaque cas.
- Le conseil peut conférer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés ;
- le conseil peut décider la création de comités chargés d'étudier des questions que lui-même ou son Président soumet pour avis à leur examen ; la composition et l'activité des comités sont décrites dans le rapport du Président du conseil d'administration ;
- le conseil détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toutes questions intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur la convocation du Président, de l'administrateur délégué dans les fonctions de Président ou des vice-présidents.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement et les réunions se déroulent au siège social à l'exception du conseil suivant l'assemblée générale annuelle.

Toutes les réunions donnent lieu à l'envoi préalable aux membres du conseil de la documentation relative aux questions inscrites à l'ordre du jour dans des délais permettant à ces membres d'en prendre connaissance à l'avance.

Tout administrateur, qu'il soit personne physique ou représentant d'une personne morale administrateur, peut donner, par lettre ou télégramme, mandat à un autre administrateur, de le représenter à une séance du conseil d'administration. Il peut également participer au conseil par visioconférence ou par tous moyens de télécommunications permettant son identification

Si le conseil ne s'est pas réuni depuis plus de 2 mois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent demander au Président de le convoquer sur un ordre du jour déterminé.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués et ont assisté aux réunions du conseil qui ont examiné et arrêté les comptes annuels, consolidés ainsi que les comptes semestriels.

L'activité annuelle du conseil d'administration est décrite dans le rapport du Président du conseil d'administration.

Les transactions sur titres réalisées par les mandataires sociaux font, le cas échéant, l'objet d'une information auprès de l'Autorité des Marchés Financiers et de la Société.

Conventions réglementées

En 2001, une convention d'assistance a été signée avec FINARENA, dont M. Guy GERVAIS est le gérant, dans le cadre d'une prestation de conseils (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

Cette convention a continué de produire ses effets, prévoyant la mise à disposition de FINARENA pour, notamment, le développement du pôle COLOMBUS/CHAMPOLLION 6 jours par mois sur la base mensuelle de 3 658 € HT (cf. rapport spécial des commissaires aux comptes).

En 2008, la convention avec le CETIG autorisée par le conseil d'administration du 17 février 1993 et modifiée le 1^{er} juillet 1994 a continué de produire ses effets pour les prestations de direction, d'administration et de comptabilité au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le conseil d'administration.

Le 2 décembre 2008, le conseil d'administration a autorisé la modification des taux horaires inhérents à la convention avec le CETIG.

Plan de communication - Nouvelle information sur les sites.

Le rapport annuel sur les comptes 2008, ainsi que le rapport du Président du conseil d'administration, le rapport sur le rachat d'actions et le descriptif du nouveau programme dont l'autorisation est demandée lors de la présente assemblée, ont été mis en ligne sur le site de la COMPAGNIE LEBON, de l'AMF, de NYSE Euronext et dans la communauté européenne selon les réglementations liées à l'adoption de la directive Transparence. De plus, ils sont adressés par voie électronique à l'Autorité des Marchés Financiers.

Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2008 ont fait l'objet d'un communiqué de presse dans le journal "La Tribune" le 11 mars 2009.

Une réunion avec des analystes financiers (SFAF) s'est tenue le 26 mars 2009.

Le résultat consolidé au 30 juin 2009 fera l'objet d'un communiqué de presse dans le journal "La Tribune" le lendemain de la tenue du conseil d'administration ;

La participation aux journées "Midcap Event" se déroulera en septembre 2009.

Les communiqués de presse sont diffusés sur les sites de la COMPAGNIE LEBON, de l'AMF, de Nyse Euronext et dans la communauté européenne ainsi que l'ensemble des informations devant être diffusées dans le cadre de la directive Transparence.

Les actualités concernant la COMPAGNIE LEBON et ses filiales sont mises en ligne sur le site de la société.

Vie administrative de la société

Le Conseil d'Administration du 2 décembre 2008 a coopté la société GIGE en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Alain SOURISSEAU et pour le temps restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Le Conseil d'Administration se félicite de pouvoir continuer à bénéficier de la présence de Monsieur Alain SOURISSEAU qui sera le Représentant Permanent de la société GIGE.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette nomination provisoire.

Les mandats du cabinet MAZARS & GUERARD et de Monsieur Hervé HELIAS, respectivement Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, viennent à expiration lors de la présente Assemblée.

En conséquence, nous vous proposons de renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de six ans.

Les mandats du cabinet CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE et de COEXCOM, respectivement Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, viennent à expiration lors de la présente Assemblée.

En conséquence, nous vous proposons de renouveler leurs mandats respectifs pour une durée de six ans.

Au cours de l'exercice 2008, la COMPAGNIE LEBON a fait usage de l'autorisation qui lui avait été donnée par la dernière assemblée générale d'opérer en Bourse sur ses propres actions, en vue notamment de la régularisation et de l'animation du marché.

La COMPAGNIE LEBON souhaite se voir autoriser un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de Commerce portant sur 10 % du capital détenus sous formes d'actions propres. Les objectifs de ce programme sont décrits page 112 du rapport.

Nous vous demandons donc de bien vouloir décider de ces opérations et de conférer tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration en vue de leur réalisation.

Des résolutions sont soumises au vote de la présente assemblée générale.

Eléments financiers

En application du règlement CE n° 809/2004 sur les prospectus, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 mars 2007 sous le n° D.07-181.
- Les comptes consolidés du groupe et le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été déposés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 mars 2008 sous le n° D.08-150.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sans frais au siège social, sur le site de la société et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers.

Compte de résultat consolidé ifrs (en K€)				
	notes	Au 31/12/2008	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
Chiffres d'affaires	4-a	29 892	54 009	39 929
Autres produits de l'activité		227	125	358
Produit des activités courantes	6-q	30 119	54 134	40 287
Achats et variation de stocks	6-r	-17 504	-37 338	-29 313
Charges de personnel	6-s	-6 310	-6 322	-5 441
Impôts et taxes		-1 365	-1 237	-1 431
Dotations aux amortissements et aux provisions	6-t	-2 627	-1 381	-1 586
Autres produits et charges ordinaires		-289	-4	26
Charges des activités courantes	6-r	-28 095	-46 282	-37 745
Résultat des activités courantes		2 024	7 852	2 542
Ajustement (net) de la juste valeur des TIAP	6-e	-1 808	785	476
Ajustement (net) de la juste valeur des valeurs mobilières de placement	6-w	-7 441	120	1 561
Produits financiers	4-b	5 217	14 074	14 852
Coûts financiers	4-c	-2 225	-3 113	-3 166
Résultat de l'activité financière		-6 257	11 866	13 723
Ajustement (net) de la juste valeur des immeubles de placement	6-v	479	2 624	20 884
Résultats de cession des immeubles de placement			3 560	
Résultat avant impôt et résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-3 754	25 902	37 149
Charge d'impôt	6-y	1 826	-8 494	-8 304
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		-321	-10	26
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		0	0	
Résultat net		-2 249	17 398	28 871
Part du Groupe		-2 536	15 883	27 411
Part des minoritaires	6-z	287	1 515	1 460
Résultat par action		-2,16 €	13,64 €	23,23 €
Résultat dilué par action	4-d	-2,09 €	13,08 €	22,57 €

Bilan consolidé ifrs en K€

Actif	notes	au 31/12/2008	au 31/12/2007	au 31/12/2006
Actifs non courants		195 019	157 329	175 326
Actifs corporels	4-f	19 691	19 539	20 053
Immeubles de placement	4-g	27 563	23 622	56 043
Ecart d'acquisition	4-e	10 142	10 142	10 142
Immobilisations incorporelles	4-e	17 051	17 051	17 061
Titres de capital investissement en juste valeur	4-i	118 733	85 172	71 134
Autres immobilisations financières		637	493	362
Titres dans sociétés mises en équivalence	6-f	200	521	531
Impôts différés	6-g	1 002	789	
Actifs courants		66 852	102 816	108 489
Stocks	4-j	29 102	28 318	52 703
Clients et créances diverses	4-k	11 178	13 150	6 737
Charges constatées d'avance		102	147	129
Valeurs mobilières évaluées en juste valeur	6-w	23 545	55 045	42 444
Disponibilités		2 925	6 156	6 476
Total actif		261 871	260 145	283 815
Passif				
Capitaux propres (part du groupe)		173 056	178 881	168 316
Capital	6-k	13 360	13 360	13 360
Réserves consolidées		165 667	153 488	129 542
Résultat consolidé		-2 536	15 883	27 411
Titres en autocontrôle	4-n	-3 435	-3 850	-1 997
Intérêts minoritaires		13 602	6 870	6 725
Passif non courant		55 479	44 828	68 156
Emprunts long terme	4-m	32 237	24 620	39 958
Impôts différés	6-y	17 193	16 341	19 854
Provisions long terme	4-p	321	255	256
Dettes sur immobilisations	6-o	5 728	3 612	8 088
Dettes fiscales		0	0	0
Passif courant		19 734	29 566	40 618
Dettes sur immobilisations	6-o	3 242	4 253	6 284
Autres dettes d'exploitation	4-k	5 709	16 934	8 278
Comptes de régularisation		485	1 048	476
Part courante des emprunts et dettes financières	4-m	8 774	6 423	24 484
Provision court terme	4-p	1 524	908	1 096
Total passif		261 871	260 145	283 815

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE NETTE en K€

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	-2 249	17 398	28 871
+/- Dotations nettes aux amortissements	1 155	1 241	1 204
+/- Dotations nettes aux provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	371	799	1 093
+/- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	1 328	-3 349	-21 361
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	5	80	72
+/- Autres produits et charges calculés			
+/- Plus et moins values de cession	65	-9 434	-6 049
+/- Profits et pertes de dilution			
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	321	10	-26
- Dividendes (titres non consolidés)			
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	996	6 745	3 804
+ Coût de l'endettement financier net			
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	1 270	-4 303	6 630
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	2 266	2 442	10 434
- Impôt versé	-6 883	-1 437	-3 404
+/- Variation du BFR lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)	-710	27 640	101
Flux net de trésorerie generé par l'activité	-5 327	28 645	7 131
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 926	-2 529	-8 829
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	397	900
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	-21 868	-40 309	-16 025
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	10 655	31 584	52 707
+/- Incidence des variations de périmètre		34 659	35
+ Dividendes reçus			
+/- Variation des prêts et avances consentis			
+ Subventions d'investissement reçues			
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-16 135	23 802	28 788
+ Sommes perçues des actionnaires lors d'augmentation de capital	37	84	
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options			
+/- Rachats et reventes d'actions propres	416	-1 853	32
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	-6 235	-4 999	-3 666
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7 035	55	9 108
- Remboursements d'emprunts	-14 533	-33 380	-15 404
- Intérêts financiers nets versés			
+/- Autres flux liés aux opérations de financement			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-13 280	-40 093	-9 930
+/- Incidence des variations des cours des devises			
Variation de la trésorerie nette	-34 742	12 354	25 989
Trésorerie d'ouverture	61 201	48 847	22 858
Trésorerie de clôture	26 459	61 201	48 847

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES en K€

	01/01/2008	01/01/2007	01/01/2006	01/01/2005
Capitaux propres part du groupe	178 881	168 316	144 045	124 527
Résultat consolidé	-2 536	15 883	27 411	22 338
Distribution de dividendes	-3 749	-3 539	-3 244	-2 834
Actions propres	416	-1 853	32	-52
Autres variations	39	-6		
Retraitement Stock options	5	80	72	66
Capitaux propres part du groupe	173 056	178 881	168 316	144 045
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005

Notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2008**1 – Faits caractéristiques de l'exercice**

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

Le Groupe Compagnie Lebon subit la crise financière et a constaté, surtout au 4^{ème} trimestre 2008, d'importantes baisses de valeur sur ses placements dans les fonds pour 1 808 K€ et une perte de juste valeur de 6 110 K€ sur la SICAV Luxalpa, liée à la fraude financière « Madoff ».

En 2008, le Groupe Compagnie Lebon a poursuivi son activité de capital investissement :

- dans les entreprises industrielles ou de services, en investissant dans de nouveaux projets pour 14 878 K€, en complétant ses investissements dans des projets en cours pour 3 963 K€ ;
- en investissant dans des actifs immobiliers détenus directement, pour 10 163 K€, et indirectement, pour 2 015 K€ ; des cessions ont généré un bénéfice global sur 2008 de 3 096 K€.

L'activité du pôle Hôtellerie a dégagé un résultat net de 2 582 K€, part du groupe, en progression de 2,6 % par rapport à 2007, du fait de l'achèvement de la rénovation de l'hôtel BRIGHTON et de son classement en 4 étoiles. Les investissements de rénovation réalisés pour 792 K€ ont principalement concerné l'hôtel AIGLON.

2 – Base de préparation**a) Principes généraux**

Les états financiers consolidés présentés ont été établis conformément aux IFRS (International Financial Reporting Standards), adoptés par la Communauté Européenne dans son règlement n° 1 606 / 2002 du 19 juillet 2002.

Les principes comptables et les méthodes d'évaluation retenus pour l'établissement des informations financières de 2008 sont inchangés par rapport à 2007 et ont été complétés de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2008 ;
- des options retenues et des exemptions utilisées.

Ces états financiers sont présentés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche.

b) Estimation de la Direction

Les estimations et jugements posés par la Direction en application des normes IFRS et qui ont un impact significatif sur les comptes concernent les éléments suivants :

- l'évaluation des titres de capital investissement (TIAP),
- les évaluations retenues pour les tests de dépréciation de valeur,
- les évaluations des immeubles de placements,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraite.

c) Normes et Interprétations aux normes publiées entrant en vigueur en 2008 :

- IFRIC 11- IFRS 2 – Transactions au sein d'un groupe (applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2008).
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation des clients.
- IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages économiques et obligation de financement minimum.

Le Groupe a conclu que ces interprétations n'avaient pas d'incidence sur les informations à fournir.

3 – Principes comptables de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les sociétés sur lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce un contrôle direct ou indirect par la détention de plus de 50 % des droits de vote émis ou dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif s'entend comme un contrôle par tout moyen, autre que la détention d'un intérêt majoritaire en droits de vote, tel que détention d'intérêts minoritaires significatifs, contrats ou accords avec les autres actionnaires conformément à la norme IAS 27.

Les sociétés dans lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles avec un ou plusieurs partenaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle conformément à la norme IAS 28.

Les sociétés dans lesquelles la COMPAGNIE LEBON exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément à la norme IAS 31.

Les titres de capital investissement, dans lesquelles le Groupe Compagnie Lebon n'exerce pas le contrôle exclusif directement ou indirectement, et qui sont comptabilisés dans les comptes sociaux en TIAP, sont comptabilisés à leur juste valeur (« Fair value »), conformément aux préconisations des IAS 27, 28 et 39. Le groupe Compagnie Lebon exerce le contrôle exclusif sur les groupes LOGFI, CESA DEVELOPPEMENT, PALOLDING, FINANCIERE DE L'ORFEVRIERIE D'ANJOU et PALUEL-MARMONT CAPITAL SANTE à compter du 2^{ème} semestre 2008. Le groupe COMPAGNIE LEBON a consolidé les sociétés holding les détenant suivant la méthode de l'intégration globale. En raison de la prise de contrôle récente et de l'absence de données chiffrées suffisamment actualisées et fiables (ces sociétés clôturent principalement au 31 mars 2008), les sociétés opérationnelles n'ont pas été consolidées. La valeur estimée de ces sociétés opérationnelles est inscrite sur la ligne bilancielle « Titres de capital investissement en juste valeur » pour un montant de 40 101 K€ au 31 décembre 2008. Les principales données sociales des sociétés opérationnelles sont présentées au § 6-e de l'annexe.

En ce qui concerne les titres correspondant à une détention comprise entre 20 et 50 %, la variation de la juste valeur est comptabilisée en résultat de la période de référence, conformément à IAS 28, du fait de l'influence notable exercée par le Groupe Compagnie Lebon dans ces sociétés organisée notamment par les pactes d'actionnaires.

En ce qui concerne les titres correspondant à une détention inférieure à 20 %, l'influence notable exercée par le Groupe Compagnie Lebon, constatée au vu des dispositions des pactes d'actionnaires (accès à une information privilégiée notamment), permet également, par dérogation à IAS 28, de comptabiliser la variation de juste valeur en résultat de la période.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2005, le portefeuille de TIAP est évalué conformément aux modalités d'évaluation des TIAP préconisées par les « Valuation Guidelines » publiées par les organisations professionnelles européennes (AFIC – EVCA – BVCA) en avril 2005 et établies, en cohérence avec les normes IFRS de référence destinées aux métiers du capital investissement.

Les acquisitions de sociétés intervenues en cours d'exercice sont prises en compte dans les états financiers consolidés à partir de la date de prise du contrôle effectif.

Les cessions d'immeubles de placement sont présentées dans les états financiers consolidés sur une ligne distincte « résultat de cession des immeubles de placement ».

Les sociétés consolidées sont présentées à la note 5 – Périmètre de consolidation.

b) Date d'arrêté des comptes

Les états financiers de l'ensemble des sociétés consolidées par méthode de l'intégration globale sont arrêtés à la date du 31 décembre 2008.

c) Retraitements de consolidation

Les soldes bilanciels et transactions réciproques sont éliminés en totalité pour les sociétés intégrées.

Les mouvements sur les provisions constituées sur la base de règles fiscales sont éliminés lors de la détermination du résultat net consolidé.

Conformément à la norme IAS 12 « impôt sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur base fiscale donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable. Il n'est constaté d'impôt différé actif sur les déficits reportables que dans la mesure où leur récupération sur une durée raisonnable est quasi certaine.

d) Méthodes de conversion

Conversion des éléments monétaires

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date de transaction lors de leur inscription dans les comptes. Lors des arrêtés comptables, le résultat de la conversion des soldes en devises au bilan aux cours de clôture est enregistré en résultat.

Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle conformément à la norme IAS 21. L'ensemble des filiales de la COMPAGNIE LEBON utilisant l'euro comme monnaie fonctionnelle, les mécanismes de conversion des états financiers ne sont pas applicables.

e) L'information sectorielle

L'information sectorielle est présentée conformément à la norme IAS 14.

L'ensemble du périmètre de consolidation est situé en France, une information géographique ou monétaire à ce niveau ne serait pas pertinente. L'information sectorielle est donc présentée en fonction des secteurs d'activité :

- Le capital investissement
- L'hôtellerie
- Le patrimoine immobilier et divers

4 – Méthodes d'évaluation

a) Le chiffre d'affaires

Il est constaté net de taxe, rabais ou ristourne après élimination des ventes intragroupes.

Le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens est reconnu une fois l'essentiel des risques et avantages transférés à l'acheteur.

Lorsqu'il s'agit de vente de services, il est enregistré en comptabilité selon la méthode de l'avancement mesuré à la date d'arrêté des comptes.

b) Produits financiers

Les produits financiers comprennent :

- Les produits sur les TIAP : dividendes, intérêts et plus-values de cession,
- Les produits financiers de placements de trésorerie (intérêts, dividendes, plus et moins values de cession).

c) Coûts financiers

Les coûts financiers sont composés :

- Des coûts de l'endettement brut qui inclut les charges d'intérêts calculés au taux d'intérêt effectif selon la méthode du coût amorti,
- Des autres intérêts et des différences de change....

d) Résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par actions est calculé en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants, le cas échéant, et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat d'actions.

e) Immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels du Groupe Compagnie Lebon sont constitués principalement des fonds de commerce hôteliers et des écarts sur les fonds de commerce hôteliers, constatés par le Groupe Compagnie Lebon, identifiables, justifiés par les baux hôteliers. Il s'agit des écarts sur les fonds des hôtels Mansart, Brighton, Aiglon et de la moitié de l'Orsay.

Les écarts d'acquisition

Lors de chaque acquisition, la COMPAGNIE LEBON procède à l'identification et l'évaluation à leur juste valeur de l'ensemble des actifs et passifs acquis parmi lesquels figurent notamment les actifs incorporels et corporels, les stocks, les travaux en cours et l'ensemble des provisions pour risques et charges.

L'écart non affectable entre le prix de revient des titres de sociétés consolidées acquis et la juste valeur des actifs et passifs ainsi évalués est appelé « Ecart d'acquisition ».

Lorsque le prix de revient excède la juste valeur, il est inscrit au bilan et fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié, conformément à la norme IAS 36 révisée. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Dans le cas inverse, cet écart est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les immobilisations incorporelles

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'existe pas d'actifs incorporels générés en interne. Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont enregistrées au bilan à leur coût historique. Les actifs incorporels (principalement les fonds de commerce des hôtels) résultent principalement de l'évaluation des actifs des entités acquises et sont enregistrés au bilan à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les autres actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles, à l'exception des fonds de commerce et des marques dont la durée de vie est indéfinie, sont amorties sur la durée de vie estimée de ces actifs.

La valeur des immobilisations incorporelles amorties est testée dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, dont notamment les fonds de commerce, ne sont pas amorties. Leur valeur est testée au minimum une fois par an et dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Les fonds de commerce hôteliers sont évalués en appliquant la méthode des unités génératrices de trésorerie (UGT)

f) Immobilisations corporelles

Les actifs corporels du groupe Compagnie Lebon sont constitués principalement du patrimoine immobilier parisien utilisé pour l'exploitation des hôtels des Saints-Pères, Parc St Severin, de la moitié de l'Orsay et de la partie de l'immeuble sis 24 rue Murillo utilisé pour le siège social.

Ces actifs sont valorisés au coût historique amorti ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées à la suite d'une acquisition.

Le Groupe Compagnie Lebon applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants. Les composants sont amortis selon le mode linéaire en fonction des durées estimées d'utilisation suivantes :

- Immeubles Haussmanniens :
 - structure 80 ans
 - second œuvre 30 ans
 - gros équipements 10 ans
- Installations et agencements : 5 ans
- Matériels et équipements professionnels : 5 à 10 ans
- Mobiliers et matériels de bureau : 5 à 10 ans

g) Immeubles de placement

Les normes IFRS établissent une différenciation entre les immeubles de placement (destinés à la location) et les autres immeubles (d'exploitation, utilisés pour les activités du Groupe).

La Compagnie Lebon a classé dans le poste immeubles de placement ses biens immobiliers donnés en location situés 26 rue Murillo, 24 rue Murillo à Paris 8^{ème} (partie de l'immeuble non utilisée au titre du siège social), son immeuble d'activité situé à Compiègne (60) et depuis cette année, son local commercial situé à Orchies (59).

Les immeubles de placement sont enregistrés en comptabilité à leur valeur de marché et ne sont pas amortis. La juste valeur est déterminée sur la base d'expertises externes revues annuellement. Les expertises sont basées sur le revenu locatif des contrats de location en cours, en tenant compte des conditions de marché actuelles. Les justes valeurs sont présentées hors droits d'enregistrements, évalués à 6,20 %, pour tous les immeubles, y compris ceux qui pourraient se trouver dans des régimes de TVA

h) Contrats de location

Les biens acquis en location financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les contrats de locations dans lesquelles les risques et avantages ne sont pas transférés au Groupe sont classés en location simple. Les paiements au titre des locations simples sont comptabilisés en charge de façon linéaire sur la durée du contrat.

i) Tests de dépréciation sur les actifs

Les actifs immobilisés incorporels et corporels doivent faire l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des écarts d'acquisition, des fonds de commerce et des marques), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des entrées de trésorerie indépendantes. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur recouvrable d'une UGT est approchée en deux temps, multiple de chiffre d'affaires (approche de la juste valeur) puis flux futurs de trésorerie actualisés (approche de la valeur d'utilité).

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation, est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction du profil de risque de son activité. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat.

j) Stocks

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition ou de production dans l'entreprise. A chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas du coût historique et de la valeur nette de réalisation.

Les biens immobiliers acquis dans le cadre de l'activité de marchand de bien sont enregistrés en stock.

k) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et les dettes d'exploitation doivent être enregistrées à leur juste valeur, soit leur valeur actualisée au taux du marché majoré d'une prime de risque, puis amorties selon la méthode du coût amorti. Toutefois, la norme précise que les dettes et créances d'exploitation à court terme sans intérêt doivent être comptabilisées sur la base du montant de leurs factures initiales, si l'effet de l'actualisation est non significatif.

l) Les titres de participation non consolidés : titres de capital investissement

Conformément à IAS 28, les titres de capital investissement dans lesquels le Groupe Compagnie Lebon n'exerce pas le contrôle exclusif, directement ou indirectement, ne sont pas consolidés et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Le compte de résultat intègre les variations de juste valeur des titres de capital investissement sur l'exercice.

La juste valeur est calculée en conformité avec les recommandations des organisations professionnelles (EVCA, AFIC, BVCA) publiées en avril 2005 en cohérence avec les normes IFRS de référence destinées au métier du capital investissement.

La valorisation des titres de capital investissement se fait essentiellement par la méthode des multiples de résultats par référence à des prix de transactions récents.

La juste valeur des titres, dont le prix de cession serait connu à la date d'établissement des comptes consolidés du fait de la réalisation de la cession postérieurement à la date de clôture, sera égale au prix de transaction net de frais.

En cas de sortie des titres du patrimoine, le coût d'entrée des titres cédés est estimé suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré dans les comptes sociaux. Dans les comptes consolidés, normes IFRS, le coût de revient des titres cédés est estimé selon la même méthode (CMUP) sur la base de la valorisation en juste valeur à la clôture de l'exercice précédent.

m) Les autres instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers ainsi que l'information à fournir sont définies par les normes IAS 32 et 39 et IFRS 7. Celles-ci imposent de classer les instruments financiers et de les évaluer à la clôture en fonction de la catégorie retenue.

Autres instruments financiers non courants

Les autres immobilisations financières comprennent des prêts et dépôts à plus d'un an et sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable.

Les emprunts sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur de la contrepartie reçue, minorée des commissions versées. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti, correspondant au montant actualisé, au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux futurs restants à décaisser sur les emprunts.

Autres instruments financiers courants

Cette catégorie correspond à la part à moins d'un an :

- des prêts et créances figurant dans les autres actifs non courants,
- des emprunts figurants dans les autres passifs non courants et les découverts bancaires,
- d'autres passifs financiers comptabilisés au coût amorti.

Les valeurs mobilières de placement, SICAV et FCP, sont évaluées à leur juste valeur par le compte de résultat (cours du dernier jour de la période).

Les disponibilités recouvrent uniquement les comptes courants bancaires à l'actif.

n) Actions propres

Toutes les actions propres achetées par le Groupe Compagnie Lebon, y compris les actions détenues en couverture des plans de stock-options sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et imputés sur les capitaux propres.

o) Actifs non courants destinés à être cédés et abandons d'activité

Conformément au référentiel IFRS, le total des actifs et passifs destinés à être cédés est présenté distinctement au bilan sans compensation.

Les immobilisations destinées à la vente ne sont plus amorties.

Ils sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de leur juste valeur nette des frais de cession.

p) Provisions pour risques et charges

Provisions pour retraite et autres engagements envers les salariés

La Compagnie Lebon participe à des régimes de retraites, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, le salaire et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement pré financés par des placements dans des actifs cédés, fonds commun de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies comme les indemnités de fin de carrière, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis le cas échéant sont appelés pertes et gains actuariels. Ces écarts sont constatés en résultat.

Autres provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS 37, la COMPAGNIE LEBON comptabilise une provision lorsqu'il y a une obligation vis-à-vis d'un tiers, lorsque la perte ou le passif est probable et peut être raisonnablement évalué. Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni ne peut-être raisonnablement évalué mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans les engagements.

Ces provisions sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus, de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis.

Ces provisions sont actualisées dès lors que l'impact est significatif et qu'il peut être évalué de façon fiable.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelque soit leur échéance estimée telles que les provisions pour litige avec les clients, sous-traitants, fournisseurs et les provisions pour litiges avec le personnel.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est en général supérieure à un an. La part à moins d'un an des provisions non courantes est présentée au bilan dans les provisions courantes.

q) Paiements fondés sur des actions

Des plans d'option d'achat et d'option de souscription d'actions sont accordés aux dirigeants et à certains salariés du Groupe.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 2- Paiements fondés sur des actions, ces plans font l'objet d'une valorisation à la date d'attribution et d'une comptabilisation en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Pour valoriser les plans, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes.

5 – Périmètre de consolidation

Les variations du périmètre de consolidation par rapport au 31 décembre 2007 sont dues aux événements suivants :

- la consolidation par intégration globale de 5 filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL, sur lesquelles le Groupe Compagnie Lebon détient le contrôle exclusif : SAS CESA DEVELOPPEMENT (50,59 %), SAS PALOLDING (50,96 %), SAS GROUPE LOGFI (49,97 %), SAS FINANCIERE DE L'ORFEVRIERIE D'ANJOU (71,40 %), SAS PALUEL MARMONT CAPITAL SANTE (81,93 %).

- la création de la filiale PYTHEAS INVEST, détenue à 90 %, et de ses filiales la SCI DOMAINE DE LA TOUR et la SCI VOSNE, détenues à 80 %, consolidées par intégration globale.

- les filiales PORT BASTILLE, EXIMM (ex : FONCIERE PARC SAINT-GERMAIN) et FONCIERE CHAMPOLLION 23 ont été reclassées dans le Groupe, ce qui a eu pour effet de modifier le pourcentage d'intérêt du Groupe.
- les cessions de titres intervenues sur la filiale PALUEL-MARMONT CAPITAL ont entraîné une modification du pourcentage de participation qui passe de 99,17 % à 99,18 %.
- la création du GIE PMC, détenu à 100 % par le Groupe, consolidé par intégration globale.

Les sociétés consolidées sont françaises et sont les suivantes :

Sociétés dont les sièges sociaux sont au 24 rue Murillo - 75008 PARIS sauf 1) Espace Mandelieu- 154 avenue de Cannes 06210 MANDELIEU 2) 73 rue de Miromesnil 75008 PARIS 3) 5, rue Beaujon 75008 PARIS 137 avenue V. Chatenay 49017 ANGERS	31-déc-08 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts	31-déc-07 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts
Sociétés						
Compagnie Lebon	Société intégrante	-	100	Société intégrante	-	100
Secteur Hôtellerie						
Esprit de France	Intégration globale	95	95	Intégration globale	95	95
Secteur Patrimoine et Divers						
SCI du 24 rue Murillo	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Murillo 26	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Lonthènes						
Foncière Parisienne Privée	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Secteur Financier						
Paluel-Marmont Capital	Intégration globale	99,18	99,17	Intégration globale	99,17	99,17
Cesa Développement	Intégration globale	50,59	50,59			
Paloding	Intégration globale	50,96	50,96			
Groupe Logfi(3)	Intégration globale	49,97	49,97			
Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou (4)	Intégration globale	71,4	71,4			
Paluel Marmont Capital Santé	Intégration globale	81,93	81,93			
GIE PMC	Intégration globale	100	100			
Paluel-Marmont Finance	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Murillo Investissements	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Paluel-Marmont Valorisation	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Colombus Partners	Intégration globale	80	80	Intégration globale	80	80
Colombus Partners Europe	Intégration globale	80	80	Intégration globale	80	80
Champollion Partners	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Segifin	Intégration globale	99,99	100	Intégration globale	99,99	100
Pevèle Développement (ancien- nement Orchies Développement)	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pévèle Promotion	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	100
Pythéas Invest	Intégration globale	90	90			
Domaine de la Tour (1)	Intégration globale	80	72			
Vosne (2)	Intégration globale	80	72			
Champollion I	Intégration globale	93,33	93,33	Intégration globale	93,33	93,33
Port-Bastille	Intégration globale	99,9	100	Intégration globale	99,9	93,24
Eximm (ex Foncière du Parc St Germain)	Intégration globale	99,9	100	Intégration globale	99,9	93,24
Foncière Champollion 21	Intégration globale	100	93,24	Intégration globale	100	93,24
Foncière Champollion 23	Intégration globale	100	100	Intégration globale	100	83,33
Champollion II	Intégration globale	83,33	83,33	Intégration globale	83,33	83,33
Foncière Champollion 22	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Foncière Champollion 24	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Monceau Rénovation	Intégration globale	100	83,33	Intégration globale	100	83,33
Société dont le siège social est au 4 rue Auguste Vacquerie 75008 Paris						
CARF	Mise en équivalence	34,92	34,92	Mise en équivalence	34,92	34,92

ESPRIT DE FRANCE est un groupe constitué des sociétés suivantes :

Sociétés	31 décembre 2008 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts	31 décembre 2007 Méthode de consolidation	% contrôle	% d'intérêts
Esprit de France 24, rue Munillo- 75008 Paris	Société mère	-	100,00	Société mère	-	100,00
Hôtel Brighton 218, rue de Rivoli-75001 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Mansart 5, rue des Capucines - 75001 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Aiglon 232 Bd Raspail -75014 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel d'Orsay 93, rue de Lille - 75007 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel des Saints-Pères 65, rue des Saints-Pères-75006 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel Parc St Severin 22, rue de la Parcheminerie 75005 Paris	Intégration globale	100,00	100,00	Intégration globale	100,00	100,00
Hôtel de la Place du Louvre 21, rue des Prêtres St-Germain	Intégration globale	97,67	97,67	Intégration globale	97,67	97,67

6 – NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

a) Actifs corporels

<i>(en milliers d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériels, Installations techniques et agencements	En cours	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2007	3 465	29 529	4 869		37 863
Immobilisations générées en interne					
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises					
Autres acquisitions de l'exercice		487	328		815
Sorties de l'exercice		-32	-25		-57
Autres mouvements	116	544			660
Au 31/12/2008	3 581	30 528	5 172		39 281
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2007		14 949	3 375		18 324
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises					
Amortissements de la période		996	212		1 208
Pertes de valeur					
Reprises de pertes de valeur					
Sorties de l'exercice		-32	-21		-53
Autres mouvements		111			111
Au 31/12/2008		16 024	3 566		19 590
Valeur nette					
Au 31/12/2007	3 465	14 580	1 494		19 539
Au 31/12/2008	3 581	14 504	1 606		19 691

Les variations de la période s'analysent de la manière suivante :

Les actifs corporels ont augmenté de 815 K€, principalement du fait des travaux de rénovation réalisés sur l'hôtel AIGLON pour 792 K€ et d'investissements informatiques pour 23 K€, et de 549 K€ classés en autres mouvements du fait du reclassement en immobilisations corporelles de la quote-part des bureaux de la SCI du 24 Murillo, pris à bail en 2008, par le Groupe Compagnie Lebon, qui figurait antérieurement en immeuble de placement.

Les actifs corporels ont diminué de 1 203 K€ en raison de la dotation aux amortissements par composants qui s'élève à 1 208 K€ et de la mise au rebus d'immobilisations pour 4 K€ en valeur nette.

b) Les immeubles de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur brute	Amortissements	Pertes de valeur	Valeur nette
Valeur au 31/12/2007	23 622			23 622
Immobilisations générées en interne	4 024			4 024
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises				
Acquisitions				
Cessions				
Amortissements et pertes de valeur / reprises				
Gain de valeur	1 176		697	479
Transferts entre immeubles de placement, immeubles en stock et immeubles utilisés par le propriétaire	-562			-562
Autres variations de périmètre				
Valeur au 31/12/2008	28 260		697	27 563

Le poste immeubles de placement comprend la juste valeur au 31 décembre 2008 des immeubles sis 26 rue Murillo, 24 rue Murillo Paris 8^{ème} (partie de l'immeuble donnée en location), d'une usine à Compiègne, et du local commercial à Orchies, évalués sur la base des expertises immobilières.

La filiale PEVELE PROMOTION a construit et livré un local commercial à ORCHIES au 4^{ème} trimestre 2008 pour 4 024 K€. L'expertise immobilière fait apparaître une juste valeur de 5 200 K€, soit une plus-value latente de 1 176 K€ par rapport à sa valeur de construction.

Le transfert de 562 K€ correspond à la quote-part des locaux du 24 rue Murillo 8^{ème} pris à bail, en complément, par le Groupe Compagnie Lebon, en 2008.

Les expertises immobilières réalisées fin 2008 ont été établies par AD VALOREM EXPERTISES. Les immeubles du 24 et 26 rue Murillo Paris 8^{ème} sont dépréciés en 2008 de 697 K€, en raison de la baisse du marché immobilier parisien.

L'expertise immobilière des actifs sis à Compiègne fait apparaître une valorisation à 8 700 K€, mais il a été retenu la valeur de 8 400 K€, comme au 31/12/2007, du fait de la promesse d'acquisition donnée par le repreneur des locaux, toujours en cours au 31 décembre 2008.

Au cours de l'exercice 2008, le repreneur a signé un nouveau bail pour ces locaux d'activité.

Les produits locatifs des immeubles de placement en compte de résultat en 2008 s'élèvent à 2 091 K€.

Conformément au § 56 de l'IAS 17, le montant brut des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simples non résiliables est de 8,1 M€.

< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
2,3 M€	4,7 M€	1,1 M€

Sensibilité des immeubles de placement

Les immeubles de placement, évalués à dire d'experts sur la rentabilité des loyers ajustés au prix de location du marché, ont une sensibilité pouvant s'évaluer comme suit :

- une hausse du taux de rentabilité requis de 1 % diminue la valeur des immeubles haussmanniens de 2,5 M€, soit 14 % de la juste valeur ;
- pour ces mêmes immeubles, une baisse de la valeur locative de 10 % diminue la juste valeur de 1,8 M€.

c) Actifs incorporels

Ce poste comprend essentiellement les écarts d'acquisition et les fonds de commerce hôteliers.

Les variations des écarts d'acquisition au cours de la période s'analysent comme suit :

Les variations des écarts d'acquisition au cours de la période s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur nette
Valeur au 31/12/2007	12 880
Ecarts d'acquisition constatés dans l'exercice	
Pertes de valeur	
Sorties de périmètre	
Autres mouvements	
Valeur au 31/12/2008	12 880

Les principaux écarts d'acquisition au 31 décembre 2008 sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2008			31/12/2007	31/12/2006
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Ecart fonds de commerce Hôtel Aiglon	7 739		7 739	7 739	7 748
Ecart fonds de commerce Hôtel Brighton	3 138		3 138	3 138	3 138
Ecart fonds de commerce Hôtel d'Orsay	1 304		1 304	1 304	1 304
Ecart fonds de commerce Hôtel Mansart	699		699	699	699
Total	12 880		12 880	12 880	12 889

Les variations des autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Fonds de commerce	Autres	Total
Valeur brute			
Au 31/12/2007	4 099	142	4 241
Immobilisations générées en interne			
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises			
Autres acquisitions de l'exercice			
Sorties de l'exercice			
Autres mouvements			
Au 31/12/2008	4 099	142	4 241
Amortissements et pertes de valeur			
Au 31/12/2007		68	68
Amortissements repris par voie de regroupement d'entreprises			
Amortissements de la période			
Pertes de valeur			
Reprises de pertes de valeur			
Sorties de l'exercice			
Autres mouvements			
Au 31/12/2008		68	68
Valeur nette			
Au 31/12/2007	4 099	74	4 173
Au 31/12/2008	4 099	74	4 173

Le poste n'a pas varié sur 2008 et est constitué des fonds de commerce hôteliers pour 16 979 K€ et des marques et logiciels informatiques pour 74 K€.

d) Ecarts d'acquisition et tests de dépréciation des actifs

Les écarts d'acquisition correspondent aux écarts entre le prix de revient des titres consolidés acquis et la juste valeur des actifs et des passifs.

Ce poste, sans changement par rapport au 31 décembre 2007, comprend des écarts d'acquisition constatés lors d'acquisitions d'hôtels pour un montant brut et net de 10 142 K€.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » les écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de valeur au 31 décembre 2008.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie est déterminée par l'actualisation, aux taux indiqués ci-dessous, des cash-flows d'exploitation prévisionnels.

Les projections de flux de trésorerie sont déterminées sur la base de business plans sur 5 ans approuvés par la direction du groupe et au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés en appliquant un taux d'actualisation après impôts de 8 %, un taux d'inflation de 2,8 % et un taux d'impôt normatif de 33,33 %.

Les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondent aux Hôtels Esprit de France.

L'UGT présentant un risque de dépréciation est l'Hôtel Aiglon. La sensibilité de sa valeur recouvrable à une modification d'un point du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini ou du taux de remplissage est la suivante :

UGT (millions d'euros)	Ecart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable	Impact d'une augmentation/Diminution		d'un point de			
		Taux d'actualisation + 1 point	Taux d'actualisation - 1 point	Taux de croissance à l'infini + 1 point	Taux de croissance à l'infini - 1 point	Taux de remplissage + 1 point	Taux de remplissage - 1 point
Hôtel Aiglon	0,0	-1,2	1,9	0,7	-0,6	0,2	-0,1

L'absence de dépréciation est confortée par la comparaison avec des prix de marché observés sur 2008 (multiples de chiffre d'affaires).

Les tests de dépréciation effectués au 31 décembre 2008 n'ont pas conduit le groupe à constater de perte de valeur.

e) Titres de Capital Investissement par juste valeur en résultat

Les titres de Capital Investissement sont évalués à leur juste valeur au 31 décembre 2008 pour 118 733 K€ qui se décomposent de la façon suivante :

EN K€	TOTAL	LEBON	PMF	PMC	COLOMBUS PARTNERS	COLOMBUS EUROPE
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	40 399	-	8 614	21 956	258	9 571
- à la valeur probable de négociation	6 311			6 311		
- à la valeur de rendement ou rentabilité	47 376			43 514	1 140	2 722
- au cours de Bourse	0					
- d'après la situation nette	27			27		
- d'après la situation nette réestimée	24 620	794	23 310	516		
Valeur estimative du portefeuille	118 733	794	31 924	72 324	1 398	12 293

Risques de sensibilité du portefeuille des TIAP

Les TIAP, valorisés sur des critères de rentabilité ou de multiples du résultat d'exploitation, représentent un risque de sensibilité important. Une baisse de 10 % du résultat d'exploitation d'une société peut entraîner une perte de valeur de 3 à 6 fois plus importante dans la juste valeur du titre.

Les variations sont les suivantes :

en milliers d'euros	31/12/2007	Acquisition	Consolidation de TIAP	Cessions à la juste valeur	Varations de la juste valeur	juste valeur 31/12/2008
Titres Capital Investissement	85 172	24 417	21 673	-10 720	-1 809	118 733

La consolidation de TIAP pour 21 673 K€ provient de l'intégration globale des 5 filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL :

- SAS CESA DEVELOPPEMENT
- SAS PALOLDING
- SAS GROUPE LOGFI
- SAS FINANCIERE DE L'ORFEVRERIE D'ANJOU
- SAS PALUEL MARMONT CAPITAL SANTE

qui détiennent des titres dans des sociétés industrielles et de services qui ont été classés en TIAP.

Ces titres non consolidés ont été évalués, comme l'ensemble du portefeuille TIAP, à leur juste valeur au 31 décembre 2008, en résultat.

Les principaux indicateurs d'activité pour 2008 de ces titres non consolidés sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les informations individuelles ne sont pas communiquées pour préserver la confidentialité des marchés de ces filiales.

Chiffres estimés	
Exercice de 12 mois clos	Cumulé
Chiffre d'affaires	51,6 M€
Résultat d'exploitation	10,1 M€
Résultat net	5,5 M€
Part du groupe	2,7 M€
Part minoritaire	2,8 M€

Ces chiffres ressortent des comptes annuels arrêtés par ces filiales, à disposition du groupe, soit des exercices clos le 31/12/07 et le 31/03/08

Le portefeuille du Groupe Compagnie Lebon est évalué selon les recommandations publiées en avril 2005 conjointement par l'European Private Equity and Venture Capital Association (« EVCA »), l'Association Française des Investisseurs en Capital (« AFIC »), et la British Venture Capital Association (« BVCA »).

Ainsi, le portefeuille a été évalué en « juste valeur » selon les critères suivants :

- La méthode des multiples de résultat :

Elle consiste à appliquer à un résultat, un coefficient multiplicateur.

Le multiple appliqué est le multiple retenu lors de l'investissement dans l'opération. De manière exceptionnelle, le multiple sera révisé si des éléments de marché significatifs et pérennes justifient une révision à la hausse ou à la baisse de ce multiple.

Le multiple est appliqué à la moyenne pondérée des résultats de la société : Excédent Brut d'Exploitation, Excédent Brut d'Exploitation diminué des investissements, Résultat d'Exploitation (EBITDA, EBITDA diminué des investissements, EBITA) en fonction du secteur d'activité et du résultat retenu lors de l'investissement. Les résultats ne seront retenus que dans la mesure où ils n'incorporent pas d'éléments exceptionnels en terme d'activité et qu'aucun élément porté à la connaissance de l'évaluateur n'est susceptible de remettre en cause le budget. Dans le cas contraire, l'évaluation retiendra des résultats normatifs et un budget révisé.

La dette nette consolidée de l'investissement sera alors retranchée de la valeur d'entreprise découlant de l'application du multiple.

A la valeur ainsi obtenue sera appliquée une décote de négociabilité de 10 %, 20 % ou 30 %, selon les situations, telle que définie dans le document de référence émis par l'AFIC, le BVCA et l'EVCA (Associations professionnelles du capital investissement).

- La méthode de l'actif net, qui consiste à déterminer la valeur de la société en évaluant la valeur de chacun des postes d'actif et de passif, est appliquée à tout investissement dont les actifs plus que les résultats représentent l'essentiel de la valeur.
- Les investissements de moins de 18 mois sont évalués à leur valeur d'investissement sauf si la valeur à la date de l'évaluation apparaît objectivement et substantiellement différente de la valeur d'entrée.

- Si l'application de la méthode des multiples ou de l'actif net donne une valeur sans corrélation avec la valeur à laquelle un acteur serait raisonnablement susceptible d'acquérir l'actif, cette dernière valeur est alors retenue. Dans ce cas, une note explicative est produite par l'évaluateur.
- Dans le cas où un mandat de cession serait en cours sur un investissement :
 - si aucune offre ferme n'est encore reçue : la méthode des multiples est conservée et la décote de négociabilité doit refléter le souhait de vendre de l'ensemble des actionnaires y compris le management ;
 - si une ou plusieurs offres fermes et crédibles sont reçues : on retiendra l'offre la moins élevée acceptable par l'ensemble des actionnaires à laquelle on appliquera un coefficient de probabilité de réalisation de l'opération.
- Toute levée de fonds faisant appel à des fonds extérieurs au tour de table actuel constituera une base d'évaluation dans la mesure où sont prises en comptes les éventuelles conditions particulières susceptibles de réduire la fiabilité du prix de référence. Les tours de tables faisant appel à des investisseurs déjà présents au capital ne se faisant pas dans des conditions de concurrence classique ne seront pas pris en compte. Ils peuvent néanmoins cristalliser une baisse de valeur dont il conviendra de tenir compte dans l'évaluation.
- Les investissements réalisés dans des sociétés cotées seront valorisés au prix demandé (*bid price*) à la date de la clôture. Dans le cadre général, aucune décote ne sera appliquée sauf s'il existe des restrictions juridiques ou réglementaires ou que le pourcentage détenu ne permet pas d'écouler sur le marché les titres détenus.
- Les participations de capital investissement détenues dans le cadre de fonds sont évaluées sur la base des valeurs liquidatives arrêtées par les fonds, pour la détermination de la valeur liquidative, les fonds appliquent les recommandations de valorisation communiquées par l'AFIC.

Dans le cadre de son activité capital investissement, le Groupe Compagnie Lebon a donné ou reçu les engagements suivants :

Colombus Partners :

- nantissement des parts d'ATLANTIS au profit des banques prêteuses.

Colombus Partners Europe :

- nantissement des parts de 8 sociétés au profit des banques prêteuses.

Paluel-Marmont Capital

- Garantie de passif donnée à AXSON POLYMERS TECHNOLOGIES pour un montant maximum de 2,7 M€, dont 22,5 % pour PALUEL-MARMONT CAPITAL, assortie d'une garantie fiscale et sociale jusqu'au 18 janvier 2009.
- Garantie de passif donnée à l'acquéreur des actions GMSE/SAM + jusqu'au 30 janvier 2010 pour un montant maximum de 1,5 M€.
- En attente d'un complément de prix de cession variable, 499 112 actions The Monarch Beverage Company ont été nanties au profit du Groupe et seront à défaut restituées.
- Garantie de passif donnée à l'acquéreur de FINANCIERE CONTROLES ET TESTS jusqu'au 27 novembre 2010 pour 161 K€.
- Promesse de vente donnée sur 16 764 actions et 16 718 Obligations convertibles CESA DEVELOPPEMENT à échéance du 31 décembre 2010.
- Promesse d'achat de 361 006 parts A du FCPR FIVE ARROWS COINVEST 1 à échéance du 30 juin 2009 et 361 007 parts B à échéance du 3 novembre 2009 ; 13 001 parts C à échéance du 31 mars 2009.

Paluel-Marmont Finance

- Engagement de souscription dans le fonds CHEQUERS CAPITAL XV pour un montant de 4,515 M€ au 31 décembre 2008 et ce jusqu'en juillet 2011.

- Engagement de souscription dans le fonds TSS FUND pour un montant de 1,5 M€ au 31 décembre 2008 et ce jusqu'en mars 2010.

Compagnie Lebon

- Garantie jusqu'au 31 décembre 2010 en matière fiscale sur la cession de LONTHENES.

Au 31 décembre 2008, le portefeuille PALUEL-MARMONT CAPITAL d'une valeur d'inventaire nette de 72 324 K€ est le suivant :

Nom des participations Titres en juste valeur par résultat	% de détention	Filiales des holdingds intégrées dont les titres sont en JV par résultat	% de détention
Accasting	29,58%	Groupe Cesa Développement	
GMSE Plus	15,74%	Cesa Park	50,59%
IPH	19,68%	Soreteg	50,59%
Mercura Développement	41,52%	Antel Telebat	50,59%
Murijet	34,76%	Perrin B.	50,59%
Quadrimes	30,27%	Groupe Logfi	
FCPR Terreal Invest	1,69%	Logfi SAS	49,97%
FCPR Wheelabrator Invest	5,39%	Groupe PMC SANTE	
FCPR Consolis Invest	2,33%	Edimark Santé	41,58%
FCPR Medi Invest	6,34%	Id Espace	44,76%
PO Invest 2 SA	22,62%	Edimark sas	41,58%
Cornilleau évolution	21,48%	Datebe	41,58%
Label participation	40,25%	Groupe Orfèvrerie d'Anjou	
Impression	3,51%	Orfèvrerie d'Anjou	71,40%
Edrasco	32,56%	SCI du 137 avenue V. Chatenay	71,40%
Monarch Beverage	ns	Groupe Palolding	
FCPR François III	2,81%	Barbarie Holding	50,96%
Petroy	0,20%	Barbarie	50,96%
PMCP	100,00%	Barbarie Sciage	50,96%
FCPR Five arrows coinvest 1	6,26%		
FCPR Convertteam invest	1,35%		

Autres immobilisations financières

Ce poste comprend principalement les dépôts de garantie sur les locations et s'élève à 637 K€, contre 493 K€ au 31/12/2007.

f) Titres des sociétés mises en équivalence

Ce poste comprend la participation dans la société CARF, mise en équivalence sur la base des comptes au 31/12/2007, n'ayant pas pu disposer des comptes 2008, et s'élève à 200 K€.

g) Impôts différés

Ce poste comprend l'impôt différé actif sur les déficits des filiales SEGIFIN pour 708 K€, CHAMPOLLION PARTNERS pour 111 K€ et COLOMBUS PARTNERS pour 184 K€.

L'impôt actif de 708 K€ de SEGIFIN correspond à un déficit de 2 M€, étant précisé que le déficit global de SEGIFIN s'élève au 31 décembre 2008 à 9,9 M€.

h) Stocks

En KE	31/12/2007	Acquisition	Cessions	Perte de valeur	31/12/2008
Stocks	28 318	10 163	-8 909	-470	29 102

Les acquisitions correspondent principalement à de nouvelles acquisitions et à des travaux complémentaires sur les investissements immobiliers réalisés par les filiales Foncière Champollion 24 et Monceau rénovation sur les biens situés à Aix en Provence 13 et à La Plagne 74 (1 110 K€), par les filiales Pévèle Développement (839 K€) et Pévèle Promotion (1 630 K€) sur les biens situés à Orchies 59, et par les filiales Domaine de la Tour et Vosne pour respectivement (2 383 K€) sur les biens situés à Plan de la Tour 83 et (4 058 K€) sur les biens situés à Boulogne-Billancourt 92.

La diminution correspond aux prix de revient des biens vendus par les sociétés Port Bastille (18 K€), Foncière Champollion 22 (5 181 K€), Foncière Champollion 23 (851 K€), Foncière Champollion 24 (2 195K€), Monceau Rénovation (372 K€), Pévèle Développement (77 K€) et Pévèle Promotion (215 K€).

Le Groupe Compagnie Lebon a signé des promesses de vente sur des lots, à savoir :

- Foncière Champollion 24 : 3 216 K€

Sensibilité des stocks (marchand de biens)

La sensibilité de ces immeubles est la même que celle définie dans les immeubles de placement.

i) Clients et créances diverses

Ce poste comprend la valeur nominale des factures dues par les clients, les créances sociales et fiscales (notamment TVA récupérable sur les travaux immobiliers) et les autres créances.

Lorsque les créances sont impayées à leur date d'exigibilité, elles sont provisionnées s'il existe un risque de non recouvrement.

j) Valeurs mobilières évaluées en juste valeur par résultat

Ce poste comprend les valeurs mobilières de placement destinées à être cédées à court terme, évaluées à la juste valeur au 31 décembre 2008 pour 23 545 K€.

K€	31/12/2007	Acquisition	Cessions à la juste valeur	Varations de la juste valeur	juste valeur 2008
Valeurs mobilières évaluées en juste valeur	55 045	39 979	65 031	-6 448	23 545

La cession de valeurs mobilières de placement en 2008 a entraîné la constatation d'une perte de 994 K€ par rapport à l'évaluation du 31/12/2007, soit une perte globale de 7 441 K€.

La décomposition du portefeuille par méthodes de valorisation se présente comme suit :

En K€	TOTAL
Fractions du portefeuille évaluées :	
Actions au cours de bourse	347
SICAV et FCP valeur liquidative	19 064
Certificat de dépôt valeur nominale	4 134
Valeur estimative du portefeuille	23 545

Sensibilité au risque de marché des valeurs mobilières de placement

Les SICAV et FCP sont sensibles aux taux d'intérêt à court terme car ceux-ci représentent des placements de trésorerie rémunérés sur la base de l'EONIA (1 jour à 3 mois). Une baisse de l'EONIA de 1 % engendrerait un manque à gagner de 190 000 €. Le risque actions n'est pas significatif.

k) Capital social et actions propres

Le capital de la Compagnie Lebon comprend 1 214 500 actions de 11 € de nominal sans changement par rapport au 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2008, le groupe détient 42 633 actions de ses propres actions pour un montant global de 3 435 K€ dont 24 400 et 14 417 actions acquises en couverture de plans des stocks options et de 3 816 actions acquises au titre du contrat de liquidités géré par GILBERT DUPONT SNC.

Au cours de l'exercice, il a été distribué un dividende par action de 3,2 €.

l) Dettes financières

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts bancaires	40 047	30 549	63 640
Intérêts courus sur emprunts et découverts bancaires	224	43	287
Dépôts reçus des locataires des biens immobiliers	740	451	515
Total	41 011	31 043	64 442
Emprunts à long terme	32 237	24 620	39 958
Part courante des emprunts et dettes financières	8 774	6 423	24 484
Total	41 011	31 043	64 442

Le poste emprunts à long terme a diminué du fait principalement des remboursements des crédits au fur et à mesure des ventes de lots immobiliers pour 12 753 K€ et a augmenté de 6 172 K€ pour financer les nouvelles opérations immobilières et de 17 452 K€ en raison de la consolidation des 5 filiales de Paluel-Marmont Capital.

en K€

Caractéristiques des titres émis ou des emprunts contractés	Taux fixe ou taux variable	Montant des emprunts souscrits à l'origine	Montant des lignes utilisées 31/12/2008	Échéances
COMPAGNIE LEBON				
OSEO	variable	1 350	463	31/10/2010
BANQUE POPULAIRE	fixe	3 050	1 077	30/06/2010
ESPRIT DE FRANCE				
OSEO	variable	2 650	936	31/12/2011
BANQUE POPULAIRE	fixe	2 650	908	31/12/2011
FONCIERE CHAMPOLLION 21				
SOCFIM	variable	6 760	6 008	31/03/2010
FONCIERE CHAMPOLLION 24				
SOCFIM	variable	18 400	5 742	14/12/2009
DOMAINE DE LA TOUR				
SOCFIM	variable	3 000	1 957	01/06/2010
VOSNE				
SOCFIM	variable	4 500	4 215	01/02/2011
CESA DEVELOPPEMENT	variable	7 480	6 958	07/09/2014
PALOLDING	variable	7 000	6 812	24/12/2015
GROUPE LOGFI	fixe	1 900	1 683	20/03/2013
FINANCIERE ORFEVRENERIE D'ANJOU	fixe	2 540	1 965	50%-20/06/2012 38%-26/09/2020 12%-29/05/2012
		61 280	38 724	

Le Groupe Compagnie Lebon a accordé des garanties sur les emprunts bancaires, à savoir :

Compagnie Lebon

- Nantissement de 20 922 actions ESPRIT DE FRANCE auprès de OSEO FINANCEMENT et de la BANQUE POPULAIRE dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de ces établissements financiers tombant respectivement à échéance le 31 mars 2011 et le 30 janvier 2011.

Esprit de France

- En garantie des emprunts contractés auprès de Banque Populaire et de OSEO FINANCEMENT pour un montant à l'origine de 5 300 K€ et à échéance du 31/03/2011, 4 390 actions de l'Hôtel AIGLON d'une valeur nominale de 16 € ont été données en nantissement.

Foncière Champollion 21

- Nantissement de compte d'instruments financiers au profit de la SOCFIM.
- Cession Dailly des loyers de la société au profit de la SOCFIM.
- Privilège de prêteur de deniers 8 760 K€.

Foncière Champollion 22

- Promesse d'affectation hypothécaire du bien immobilier au profit de la BANQUE POPULAIRE.
- Affectation des prix de vente des lots (75 %) au remboursement de l'ouverture de crédit.

Foncière Champollion 24

- Nantissement des titres de la société au profit de la SOCFIM.
- Cession Dailly (non signifiée) des loyers de la société au profit de la SOCFIM.
- Privilège de prêteur de deniers à hauteur de 10 700 K€ (Citadines-Aix) et 7 700 K€ (Centaure-La Plagne).

m) Provisions (à long terme et à court terme)

En KE	31/12/2007	Augmentations	Reprise pour utilisation	Autres reprises	31/12/2008
Engagements de retraite	255	115	4	45	321
Autres risques et charges	909	1 476	99	762	1 524
	1 164	1 591	103	807	1 845

Les engagements de retraite comprennent les indemnités de départ et les médailles du travail pour 321 K€.

Les provisions pour charges comprennent les travaux restant à engager sur les opérations immobilières pour 1 493 K€ et une provision sur un litige, pour 32 K€.

Le Groupe Compagnie Lebon a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2003. Au 31 décembre, l'administration fiscale a abandonné tout redressement.

n) Analyse des actifs et passifs d'impôts différés

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
			Impact résultat	Autres
Charges à déductibilité différée	1 006	896	110	
Engagements de retraites	15	13	2	
Autres provisions non déduites fiscalement	-241	-2	-239	
Ecarts entre les valeurs comptables et fiscales d'actif et de passif	-195	-395	200	
Différences temporaires liées aux retraitements de consolidation				
<i>Sous-total des différences temporaires</i>	585	512		
Ecrêtement des différences temporaires				
<i>Différences temporaires après écrêtements</i>				
Pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés après écrêtements				
Compensation IDA / IDP	417	277		
Total Actifs d'impôt différé	1 002	789		
Ecarts entre les valeurs comptables et fiscales d'actif et de passif				
Différences temporaires liées aux retraitements de consolidation	16 776	16 064	-712	
Autres différences temporaires taxables				
Compensation IDA / IDP	417	277		
Total Passifs d'impôt différé	17 193	16 341	-639	

o) Dettes sur immobilisations

Ce poste comprend les engagements de souscription non encore libérés dans les fonds de Capital Investissement souscrits par PALUEL-MARMONT FINANCE.

p) Echéances des créances et des dettes

Les créances et dettes à moins d'un an sont présentées dans les actifs et passifs courants.

Les créances et dettes à plus d'un an sont présentées dans les actifs et passifs non courants.

q) Produits des activités courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Prix de cession des biens immobiliers (activité marchand			
de biens)	11 879	36 374	24 442
Chiffres d'affaires Hôtels	14 438	14 064	12 359
Loyers et charges facturées sur patrimoine immobilier	2 791	3 063	2 920
Honoraires et divers	784	508	208
Autres produits (transferts de charges et divers)	227	125	358
Total	30 119	54 134	40 287

Les produits sont principalement constitués des prix de cession des biens immobiliers pour 11 879 K€, du chiffre d'affaires réalisé par les hôtels du groupe Esprit de France pour 14 438 K€, des loyers et charges perçus sur le patrimoine immobilier pour 2 791 K€.

r) Charges des activités courantes

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Prix de revient des biens immobiliers (activité marchand de biens)	8 909	28 684	20 478
Charges externes	8 595	8 654	8 835
Salaires et charges sociales	6 305	6 242	5 369
Stock option	5	80	72
Impôts et taxes	1 365	1 237	1 431
Amortissements et provisions	2 627	1 381	1 586
Autres produits et charges courantes	289	4	-26
Total	28 095	46 282	37 745

Les charges sont principalement constituées des prix de revient de cession des biens immobiliers pour 8 909 K€, des achats et charge externes pour 8 595 K€, des charges de personnel pour 6 305 K€, des charges de stock option pour 5 K€, des impôts et taxes pour 1 365 K€ et des amortissements sur les immeubles d'exploitation et autres immobilisations pour 1 207 K€, des provisions pour travaux pour 35 K€, des provisions pour créances douteuses pour 767 K€, des provisions sur stock pour 470 K€.

s) Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent 5 K€ de charges de stock-options.

L'évaluation porte sur trois plans de stock-options :

- le premier porte sur 22 500 options d'achat votés en décembre 2003 mais attribués au début de 2004. Le prix d'exercice est de 57,46 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2009. Au cours de l'exercice, 9 600 actions ont été souscrites, il reste 12 900 options d'achat au 31 décembre 2008.
- le deuxième porte sur 11 500 attribuées en avril 2005, le prix d'exercice est de 81,88 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010.
- le troisième porte sur 7 500 options d'achat attribuées en septembre 2007, le prix d'exercice est de 115,32 € et la période de souscription s'étend du 1^{er} octobre 2011 au 30 novembre 2012.

La méthode choisie pour évaluer ces options d'achat (les titres correspondant aux stock-options étant détenus par la société) est la méthode de Black&Scholes.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- le dividende par action va progresser de 5 % par an (soit sous forme de dividende, soit sous forme de rachat d'actions en vue de leur annulation ce qui constitue une autre forme de distribution)
- toutes les options seront exercées à l'échéance. Cette méthode la plus conservatrice exclut l'exercice prématuré de l'option ou la perte du droit par certains titulaires. Cette solution a été retenue car la population concernée est trop faible en nombre pour pouvoir effectuer des calculs actuariels réalistes.
- la volatilité prise en compte est celle observée à la date de calcul et supposée constante pour le restant du plan. La volatilité a été calculée à partir de la base de données JCF.

Les données (1^{er} et 2^{ème} plan)

Au titre de	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Payé le	01/06/2004	01/06/2005	01/06/2006	01/06/2007	01/06/2008	01/06/2009
Montant unitaire en €	2,1	2,4	2,520	2,646	2,778	2,917
Variation		4,35%	5%	5%	5%	5%

Les données (3^{ème} plan)

Au titre de	2007	2008	2009	2010	2011
Payé le	15/05/2008	15/05/2009	15/05/2010	15/05/2011	15/05/2012
Montant unitaire en €	3,3	3,465	3,638	3,820	4,011
Variation		5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

Les dividendes sont supposés être payés le 15 mai ou le 1^{er} juin de chaque année.

Les cours retenus sont ceux à la clôture.

La volatilité est celle observée sur les six mois précédents la date de calcul.

Le taux sans risque est celui de l'OAT à 10 ans à la date de calcul.

	30/06/2004	31/12/2004	30/06/2005	25/09/2007
Taux sans risque	4,37%	4%	3,14%	4,34%
Volatilité 6 mois ou 1 an *(source JCF)	19,43%	15,17%	14,84%	(*) 14,83%
Cours (fin de journée)	68,50	77,50	85	121,10

t) Dotations aux amortissements et provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dotations aux amortissements			
Immobilisations incorporelles		1	2
Immobilisations corporelles	1 207	1 240	1 202
Dotations aux provisions			
Engagements de retraite	115	45	86
autres charges (travaux et litige)	68		237
stock	470		
créances	767	95	59
Total	2 627	1 381	1 586

Ce poste est constitué des dotations aux amortissements principalement sur le patrimoine immobilier pour 1 207 K€.

u) Variation de la juste valeur des titres de capital investissement

Sur 2008, la juste valeur des titres en portefeuille de capital investissement diminue de 1 808 K€.

v) Variation de la juste valeur des immeubles de placement

Les patrimoines du 24 et 26 rue Murillo Paris 8^{ème} et du local commercial d'Orchies (59) sont évalués au 31 décembre 2008, sur la base des expertises immobilières réalisées fin 2008 par AD VALOREM EXPERTISES.

La juste valeur des immeubles de placement du 24 et 26 rue Murillo Paris 8^{ème} diminue de 697 K€ en 2008.

La juste valeur du local d'Orchies s'apprécie de 1 176 K€ par rapport à son coût de construction.

Le local d'activité situé à Compiègne est à nouveau loué, un nouveau bail ayant été signé par le repreneur de l'activité.

L'évaluation de l'usine de Compiègne a été faite sur la base de la promesse d'acquisition des locaux par le locataire, soit une juste valeur en 2008 de 8 400 K€, sans variation par rapport au 31/12/2007.

w) Variation de la juste valeur des titres de placement

Sur 2008, la juste valeur des titres de placement diminue de 6 447 K€, sous déduction des cessions intervenues en 2008 à leur juste valeur pour 994 K€, soit une perte nette de 7 441 K€.

La perte est principalement due à la SICAV Luxalpha pour 6 110 K€, liée à la fraude financière « Madoff ».

x) a) Produits financiers

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Produits en KE)			
Dividendes	4 072	5 627	8 340
Intérêts perçus	1 449	571	497
Gains de change		69	3
Moins values des cessions titres de capital investissement	-1 189	6 922	5 343
Plus values des cessions valeurs mobilières de placement	545	784	132
Reprise de provision immeuble 24 rue Murillo			168
Reprise de provision sur engagements de retraite	49	64	19
Autres reprises de provision (travaux et créances)	291	37	350
Total	5 217	14 074	14 852

x) b) Coûts financiers

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Charges (en KE)			
Coûts d'emprunts	1 734	2 811	3 002
Pertes de changes	1	120	163
Moins values des cessions titres de capital investissement	75	156	0
Moins values des cessions valeurs mobilières de placement	415	26	1
Total	2 225	3 113	3 166

y) Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible, la charge (ou le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments comptabilisés en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société PALUEL-MARMONT CAPITAL ayant opté pour le régime de SCR, elle est totalement exonérée d'impôt sur les sociétés.

En K€	31/12//2008			31/12//2007		
	base à 34,43%	base à 15%	base à 0%	base à 34,43%	base à 15%	base à 0%
Résultat consolidé avant impôt	-4 075			25 892		
Régime des SCR (non imposable)	4 103			-3 826		
Régime des plus-values à long terme	166	638	2 508	8 361	-6 862	-1 499
Plafonnement des provisions sur titres	1 001					
Provisions non déductibles	465					
Retraitement dividendes et cessions TIAP	-3 773			-3 929	4 366	1 774
Réintégrations diverses	1 284			339		
Déductions diverses	-4 754			-1 080		
Base fiscale imposable	-5 583	638	2 508	25 757	-2 496	275
Impôt calculé	-1 922	96	0	8 868	-374	0
Charge d'impôt	-1 827			8 494		

z) Intérêts minoritaires et résultat dilué par action

Les intérêts minoritaires dans le résultat s'élèvent à 287 K€ et correspondent aux parts minoritaires du groupe Esprit de France (141 K€), de Paluel-Marmont Capital (128 K€) et des filiales immobilières Champollion I – Champollion II – Columbus Partners, Columbus Partners Europe, Foncières Champollion 21-22-23-24, Monceau Rénovation et Pythéas Invest.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat consolidé part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, après déduction des actions conservées par le groupe. Le résultat dilué par actions est calculé en prenant en compte, dans le nombre moyen d'actions en circulation, la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs existants, le cas échéant, et la valeur des biens ou services à recevoir au titre de chaque option d'achat d'actions.

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Résultat part du groupe (en K€)	-2 535	15 883	27 411
Calcul du résultat par action			
Nombre d'actions du capital	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Titres en autodétention	-42 633	-49 895	-34 514
Actions prises en compte	1 171 867	1 164 605	1 179 986
Résultat par action (en €)	-2,16	13,64	23,23
Calcul du résultat dilué par action			
Nombre d'actions du capital	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Instruments dilutifs	0	0	0
Actions prises en compte	1 214 500	1 214 500	1 214 500
Résultat par action (en €)	-2,09	13,08	22,57

La filiale Capital Risque, Paluel-Marmont Capital, a consenti des options de souscriptions d'actions à dividende prioritaire, la dilution potentielle sur le bénéfice par action est variable selon chacun des plans et elles ont été intégralement souscrites au 31/12/2008.

7- Autres informations

a) Effectifs et rémunération des organes de Direction

L'effectif moyen du groupe s'établit à 128 salariés. La répartition par secteurs figure page 117 du rapport.

Les sommes allouées aux organes d'Administration et de Direction (refacturations du Cétig et jetons de présence) s'élèvent au titre de 2008 à 649 K€.

Les refacturations du Cétig incluent la rémunération, au titre de leurs fonctions au sein de la Compagnie Lebon et dans les sociétés contrôlées, de Messieurs Jean-Marie Paluel-Marmont et Christophe Paluel-Marmont, en vertu d'une convention soumise aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

b) Exposition aux risques de marché

- Risque de liquidité : La société, n'ayant pas contracté d'emprunt et n'ayant pas souscrit de couverture en taux ou en devises, ne présente pas de risque de liquidité.
- Risques actions : Les investissements en titres de sociétés cotées s'élèvent à 29 K€.

Ils ont été réalisés directement par le Groupe et représentent 0,1 % de la juste valeur des valeurs mobilières : à cet égard, le risque sur action n'est pas significatif.

- Risque de change : le Groupe a contracté des engagements de souscription de TIAP en US \$ pour un montant de 230 000 US \$. Ce risque n'est pas significatif.

c) Informations sectorielles

L'ensemble du périmètre de consolidation est situé en France et en conséquence dans la zone monétaire euro. Une information géographique ou monétaire à ce niveau ne serait pas pertinente.

Les résultats sont présentés par secteur d'activité :

A : Capital investissement

B : Hôtellerie

C : Patrimoine immobilier et divers

Les principaux postes du bilan par secteurs se décompose de la façon suivante :

En K€	31/12/2008				31/12/2007				31/12/2006			
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
Actifs corporels et incorporels, écarts et immeubles de placement	12	32 616	4 113	36 741	7	32 921	3 662	36 590				
Immobilisations Financières	13 600	10 142	13 963	37 705	8 400	10 142	15 222	33 764	9 038	43 511	50 750	103 299
Stocks et encours	118 398	312	23	118 733	85 855	307	24	86 186	71 730	274	23	72 027
Emprunts et dettes LT	29 029	73		29 102	28 258	60		28 318	52 646	57	0	52 703
	35 851	1 042	1 072	37 965	24 653	1 844	1 735	28 232	43 244	2 619	2 183	48 046

Le chiffre d'affaires par secteurs se décompose de la façon suivante :

En K€	31/12/2008				31/12/2007				31/12/2006			
	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
Chiffre d'affaires et produits	14 528	14 455	1 432	30 415	38 742	14 107	1 509	54 358	26 808	12 432	1 047	40 287
Produits inter secteurs				-523				-349				0
Produits des activités ordinaires	14 528	14 455	1 432	29 892	38 742	14 107	1 509	54 009	26 808	12 432	1 047	40 287

Autres informations sectorielles :

En K€	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL	A	B	C	TOTAL
	Coûts encourus pour l'acquisition d'actifs				0				0			
Amortissements de la période	5	1 095	107	1 207	5	1 128	108	1 241	4	1 093	107	1 204
Produits et charges sans contrepartie en cash :												
- variation des justes valeurs	-632		-8 137	-8 769	540		2 989	3 529	476		22 445	22 921
- reprise sur provisions	335	5		340	20	80	1	101	343	15	179	537
- impôts différés	88	-5	556	639	-56	140	-2 869	-2 785	96	127	-6 853	-6 630

d) Contrats de location

Le montant total des paiements minimaux futurs sur les baux hôteliers des 3,5 hôtels s'élève à 3 174 K€. (dont 758 K€ à 1 an, 1 849 K€ entre 1 et 5 ans, 567 K€ à plus de 5 ans). Le montant payé durant la période est de 758 K€.

e) Autres engagements reçus

Néant

Il n'existe aucun autre engagement hors bilan.

f) Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes supportés par le Groupe peuvent se résumer ainsi :

En €	Mission légale	Autres missions
Mazars	88 253	NEANT
Conseil Audit & Synthèse	90 335	NEANT
KPMG / Guy Stievenart	68 300	NEANT
Autres commissariats	49 308	NEANT
TOTAL	296 196	

g) Evènements post clôture

PALUEL-MARMONT CAPITAL a cédé sa participation dans MURIJET/BILCOQ pour une valeur légèrement supérieure à la juste valeur du 31 décembre 2008.

h) Perspectives d'avenir

En 2009, PALUEL-MARMONT CAPITAL devrait réaliser 2 autres cessions dans de bonnes conditions compte-tenu de la qualité des entreprises et des négociations en cours.

La conjoncture économique médiocre attendue en 2009 conduira les entreprises fragiles dans de grandes difficultés tandis que les meilleures sauront profiter de la situation pour améliorer leurs parts de marché.

L'attention constante que Paluel-Marmont Capital porte à son portefeuille d'entreprises devrait permettre aux meilleures d'entre elles de passer cette période avec succès, en créant ainsi de la valeur.

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COMPAGNIE LEBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous formulons une réserve sur l'application par le Groupe Lebon de la norme IAS 27. Comme le précise l'annexe aux comptes consolidés dans le chapitre « Principes de consolidation », les holdings de cinq participations, les Groupes Logfi, CESA Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou et PMC Santé, ont été comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés. Du fait du contrôle exclusif exercé en 2008, le Groupe Lebon aurait également dû consolider par intégration globale les sociétés opérationnelles détenues par ces holdings. Ce traitement comptable aurait eu pour conséquence d'ajouter les éléments d'actif, de passif et du résultat, depuis la date de prise de contrôle de ces sociétés, dans les comptes consolidés du Groupe Lebon. En l'absence de comptes disponibles des sociétés opérationnelles récemment acquises, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer précisément l'incidence de cette réserve sur les comptes consolidés du Groupe Lebon. Les dernières données chiffrées sociales disponibles de ces sociétés sont présentées au § 6.e de l'annexe.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note I de l'annexe des comptes consolidés. C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- Votre société procède à des estimations portant notamment sur l'évaluation des immobilisations financières et des immeubles de placement, selon les modalités décrites dans les notes 4.l et 4.g aux états financiers. Nous avons revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans l'annexe.
- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.e et 4.i aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.d donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

À l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mars 2009

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Benoît Gillet

Franck Boyer

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la COMPAGNIE LEBON

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société COMPAGNIE LEBON et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

-prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;

-prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

-déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration établi en application des dispositions de l'article L 225-37 du code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mars 2009
Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Benoit Gillet

Franck Boyer

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en euros)

NATUREDES INDICATIONS	2008	2007	2006	2005	2004
I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	13359500	13359500	13359500	13359500	13359500
b) Nombre d'actions émises	1214500	1214500	1214500	1214500	1214500
II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTIVES					
a) Chiffre d'affaires et revenus du portefeuille	8 040 611	7 871 912	8 844 546	3 986 117	4 590 420
b) Résultat avant impôts, amortissements et provisions	5 653 670	22 371 794	6 164 925	1 124 710	-827 875
c) Impôt sur les bénéfices	-2 815 671	7 279 988	1 060 132	207 69	329 789
d) Résultat après impôts, amortissements et provisions	2 827 048	14 969 480	4 958 980	1 585 095	2 360 528
e) Montant des bénéfices distribués [1]	1 943 200	3 886 400	3 643 500	3 339 875	2 830 812
III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION					
a) Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	6,97	12,43	4,20	0,91	-0,95
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	2,33	12,33	4,08	1,31	1,94
c) Dividendes versés à chaque action	1,60	3,20	3,00	2,75	2,40
IV - PERSONNEL					
a) Nombre de salariés	8	9	10	10	10
b) Montant de la masse salariale	359478	361512	501410	439123	406703
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales	198703	202747	286210	249964	239784

[1] Montants diminués des dividendes attachés aux actions auto détenues.

Inventaire des valeurs détenues en portefeuille au 31 décembre 2008 (en euros)

Désignation	Valeurs nettes d'inventaire	Nombre de titres	%
TITRES DE PARTICIPATIONS			
<i>VALEURS FRANÇAISES</i>			
PALUEL-MARMON CAPITAL	27 693 167	1 212 156	99,34
PALUEL-MARMON CAPITALGIE	10	1	N.S
ESPRIT DE FRANCE	21 965 769	128 584	95,00
SCI DU 24 RUE MURILLO	9 004 324	108 399	100,00
MURILLO 26	4 935 434	35 999	100,00
PALUEL-MARMON VALORISATION	19 649 817	299 966	99,99
PALUEL-MARMON FINANCE	19 999 101	1 311 863	100,00
FONCIERE PARISIENNE PRIVEE	22 852	1 499	99,93
MURILLO INVESTISSEMENTS	10	1	N.S
CHAMPOLLION PARTNERS	100	1	N.S
SEGIFIN	1	1	N.S
	103 270 584		
TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS	103 270 584		
TITRES IMMOBILISES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE (TIAP)			
SOFINNOVASA	624 379	217 491	28,58
SINO-FRENCH CAPITAL INVESTMENT	115 873	1 000 000	12,90
SOFINETI	54 008	64 935	7,98
TOTAL DES TIAP	794 260		
AUTRES TITRES IMMOBILISES ET AUTOCONTROLE	256 047		
I - TOTAL DES VALEURS A L'ACTIF IMMOBILISE	104 320 891		

Désignation	Valeurs nettes d'inventaire	Nombre de titres
TITRES DE PLACEMENT		
1 - TITRES DE PLACEMENT VALEURS COTEES FRANCAISES ET FCP		
Actions destinées au plan de stock options		
COMPAGNIE LE BON	2 790 525	38 817
Fonds Communs de Placement		
BOSCARY MONT-BLANC	250 000	250
LUXALPHA	0	4 685
EXTRAY LIEDU SDFUND	356 876	11 600
Sicav		
CIC UNION MONE PLUS	5 893 013	11
ETOILE MONETAIRE	298 164	180
CIC TUNION CASH	1 632 974	3
CM-CIC TRESORERIE	199 951	3
NATIXIS SECURITE JOUR	852 392	16
NATEXISEURIBOR	4 856 327	126
TOTAL DES VALEURS COTEES FRANCAISES ET DES FCP	17 130 221	
2 - TITRES DE PLACEMENT VALEURS COTEES ETRANGERES ET FCP		
Actions étrangères		
IDM PHARMA INC	57 414	53 549
INTEGRATED COMMUNICATIONS INDUSTRIES Inc. (ex-COMPTEC)	0	22 500
TOTAL DES VALEURS COTEES ETRANGERES	57 414	
TOTAL DU PORTEFEUILLE DE TITRES DE PLACEMENT COTES ET DES FCP	17 187 635	
3 - TITRES DE PLACEMENT VALEURS FRANCAISES NON COTEES		
Titres divers		
Titres de placement dans les Sociétés Civiles Immobilières		
Bon moyen terme négociable	4 133 940	
TOTAL DES VALEURS FRANCAISES NON COTEES	4 133 940	
II - TOTAL DES TITRES DE PLACEMENT	21 321 575	
I - TITRES DE PARTICIPATION ET TITRES IMMOBILISES	104 320 891	
II - TITRES DE PLACEMENT	21 321 575	
TOTAL GENERAL	125 642 467	

Compte de résultat au 31 décembre 2008

(en euros)

	2008	2007	2006
EXPLOITATION			
Produits			
Chiffred'affairesnet	696 430	799 683	972 217
Subventionsd'exploitation	1 500	3 330	
Reprisesde provisionset transfertsde charges	4 450	5 086	12 441
Autresproduits	14	4	6
Charges			
Autresachatset chargesexternes	-1 773 386	-1 343 248	-1 469 217
Impôtstaxeset versementsassimilés	-73 760	19 823	-147 120
Salaireset traitements	-359 478	-361 512	-501 410
Chargessociales	-198 703	-202 747	-286 210
Dotationsaux amortissementset provisions:			
- sur immobilisations dotationsaux amortissements	-26 679	-30 538	-29 629
- sur actifcirculant: dotationsaux provisions			
- pour risqueset charges: dotationsaux provisions	-5 065	-942	
Autrescharges	-100 004	-90 002	-90 006
Résultatd'exploitatio	-1 834 680	-1 201 062	-1 538 928
FINANCIER			
Produits			
De titresde participation	5 788 879	4 746 245	1 584 685
D'autresvaleursmobilièreset créancesde l'actifimmobilisé	1 555 302	2 325 984	6 287 644
Autresintérêtsset produitsassimilés	322 862	136 911	88 020
Reprisesur provisionset transfertsde charges	206 012	0	0
Reprisesur provisionsur TIAP	84 717	0	0
Différencespositivesde change	7	14 564	71
Produitsnetsur cessionsde TIAP	0	0	0
ValeursMobilièresde Placement	481 558	318 443	61 093
Charges			
Dotationsaux provisionsdes ValeursMobilièresde Placement	-5 812 855	-323 208	-55 588
Dotationsaux provisionsur TIAP	-85 437	-655 274	-201 567
Intérêtsset chargesassimilées	-465 761	-902 969	-1 165 675
Différencesnégativesde change	-7	-29	-44 125
Chargesnettessur cessionsde TIAP	0	0	0
ValeursMobilièresde Placement	-342 224	0	-1 099
Résultatfinancier	1 733 053	5 660 667	6 553 461
Résultatcourant avant impôts	-101 628	4 459 605	5 014 533
EXCEPTIONNEL			
Produits			
Sur opérationsde gestion	32 828		
Sur opérationsen capital	37 118	24 035 971	961 481
Reprises sur provisions et transferts de charges		796 693	130 877
Charges			
Sur opérationsde gestion	173	-1 104	-838
Sur opérationsen capital	-106 191	-7 131 369	-86 940
Dotationsaux amortissements et provisions	-612 484	-1 085 976	0
Résultatexceptionnel	-648 555	1 661 421	1 004 543
Impôtssur lesbénéfices	3 577 230	-610 434	-1 060 132
RESULTATNET	2 827 048	1 496 940	4 958 944

Bilan au 31 décembre 2008 (en euros)

(avant affectation du résultat)

ACTIF			2008	2007	2006
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386	1 530
Immobilisations corporelles					
Terrains			0	0	0
Constructions	33 996	3 907	30 089	30 429	30 769
Autres immobilisations corporelles	388 292	199 471	188 822	206 165	202 442
Immobilisations financières					
Participations	111 617 405	8 346 820	103 270 584	85 780 583	92 962 982
Créances rattachées	3 866 732		3 866 732	25 799 099	36 324 907
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 017 033	794 260	822 789	1 478 063
Autres titres immobilisés	307 933	51 885	256 047	241 756	58 644
Prêts	1 470		1 470	1 470	1 470
Autres immobilisations financières	320		320	320	320
TOTAL I	121 039 017	12 629 306	108 409 711	112 883 997	131 061 127
II - ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 745		3 745	14 031	17 672
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	18 233	15 245	2 988	5 571	235 128
Autres créances	3 464 584		3 464 584	882 093	932 952
Valeurs Mobilières de Placement					
Actions propres	3 127 034	336 509	2 790 525	3 603 847	1 938 687
Autres titres	24 612 926	6 081 876	18 531 050	37 627 971	20 529 883
Disponibilités	22 320		22 320	12 564	841 736
Charges constatées d'avance	7 573		7 573	72 589	67 600
TOTAL II	31 256 414	6 433 630	24 822 784	42 218 666	24 563 657
III - ECART DE CONVERSION ACTIF					
	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	152 295 431	19 062 936	133 232 495	155 102 663	155 624 784

PASSIF	2008	2007	2006
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13 359 500	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 335 951	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	100 000 000	88 325 380	88 325 380
Report à nouveau	10 446 930	10 907 062	9 487 014
Résultat de l'exercice	2 827 048	14 969 480	4 958 980
TOTAL I	127 969 429	128 897 373	117 466 825
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	142 729	796 906	1 972 883
TOTAL II	142 729	796 906	1 972 883
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 559 185	2 194 128	15 228 196
Emprunts et dettes financières divers	207 860	8 504 116	18 040 650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 083	273 760	221 935
Dettes fiscales et sociales	114 086	9 110 052	1 569 961
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	2 956 122	5 326 327	1 124 333
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	5 120 336	25 408 384	36 185 076
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	133 232 495	155 102 663	155 624 784

Tableau des flux de trésorerie (en milliers d'euros)

	2008	2007	2006
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	2 827	14 969	4 959
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
Amortissements et provisions	6 252	1 298	146
Résultats de cession, nets d'impôt	57	-17 125	-900
Marge brute d'autofinancement	9 136	-857	4 204
Variation des fonds de roulement liés à l'activité	-1 423	1 055	-2 301
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-548 €	990 €	1 903
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisation	-21 303	-17 844	-36 765
Cessions d'immobilisation nettes d'impôt	25 080	52 170	26 742
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	3 777	34 327	-10 023
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés	-3 755	-3 539	-3 244
Diminution des capitaux propres	0	0	0
Emission d'emprunts	0	0	16 420
Remboursement d'emprunts	-8 943	-10 161	-711
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-12 698	-13 700	12 466
VARIATION DE LA TRESORERIE	-14 407	30 535	4 346
Trésorerie d'ouverture	42 024	11 489	7 142
Trésorerie de clôture	27 617	42 024	11 489
VARIATION DE LA TRESORERIE	-14 407	30 535	4 346

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2008

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations retenues, présentées ou à venir, et les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises en portefeuille et sa volatilité est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui sont des données résultant de modèles de valorisation

La suspension de la valorisation de la sicav Luxalpha fin novembre 2008 liée à la fraude « Madoff » nous a conduit à provisionner cette ligne à 100 % pour un montant de 5 M€. La crise financière du 2^{ème} semestre 2008 a eu un impact modéré (perte de 0,3 M€) du fait de la cession en septembre des sicav et FCP sensibles.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon les normes du Plan Comptable Général 1999 révisé, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont décrites dans les paragraphes ci-après.

III - NOTES SUR LE BILAN

a) Actif immobilisé :

Immobilisations Corporelles

La société applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants. Les composants sont amortis en fonction de leur durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement retenues en fonction des durées probables d'utilisation sont les suivantes :

- 1 an pour les logiciels ;
- entre 3 et 10 ans pour les matériels et mobiliers de bureau ;
- 10 ans pour les gros équipements ;
- 30 ans pour le second œuvre ;
- 100 ans pour la structure.

Le mode linéaire d'amortissement a été pratiqué en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations.

Ce poste comprend principalement le patrimoine immobilier de la COMPAGNIE LEBON.

La valeur d'inventaire des immeubles des 24 et 26 rue Murillo est évaluée à la valeur locative de marché.

Tableau de variation des Immobilisations corporelles et incorporelles

POSTE	Valeurs brutes				Amortissements				Net
	Audébut de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	A la fin de l'exercice	Cumulés audébut de l'exercice	Augmen- tations	Dimi- nutions	Cumulés à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles									
Marques	2 193			2 193	806			806	1 386
Logiciels	9 384			9 384	9 384			9 384	0
Immobilisations corporelles									
Terrains	0			0	0			0	0
Constructions	33 996			33 996	3 567	340		3 907	30 089
Autres immobilisations corporelles	388 417	8 995	9 119	388 292	182 252	26 339	9 119	199 471	188 822
TOTAL	433 990	8 995	9 119	433 865	196 008	26 679	9 119	213 568	220 297

Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire du portefeuille de titres, à la clôture de l'exercice, est déterminée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- Titres de participation évalués :

- à leur quote-part de situation nette ou de situation nette réévaluée, à l'exception des titres représentant le patrimoine immobilier,
- à la valeur locative de marché des immeubles.

Les provisions et plus-values de cessions sont comptabilisées en charges et produits exceptionnels.

- TIAP : l'activité des Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille peut être définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante ; elle s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus. Les méthodes d'évaluation sont indiquées dans le tableau de la valeur estimative des TIAP. Les charges nettes et produits nets, ainsi que les provisions se rapportant aux TIAP sont comptabilisées dans le résultat financier.

- Autres titres du portefeuille :

- pour les valeurs cotées au cours de Bourse moyen du mois de clôture ou à leur valeur probable de négociation lorsque le cours de clôture n'est pas représentatif de la valeur intrinsèque du titre ;

- pour les titres non cotés, à la valeur probable de négociation.

- L'évaluation des titres est effectuée ligne à ligne sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes.

- Une provision pour risques d'évaluation du portefeuille est constituée lorsqu'une dépréciation ligne à ligne est préjudiciable à la société ou quand le titre présente des critères d'évaluation non vérifiables du fait de la jeunesse de la société.

- Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau de variation des immobilisations financières

POSTE	Valeurs brutes			
	Au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	à la fin de l'exercice
Immobilisations financières				
Participations	93 561 619	18 055 785		111 617 405
Créances rattachées à des participations	25 799 099	1 662 735	23 595 101	3 866 732
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 839 102		27 809	4 811 293
Autres titres immobilisés (1)	246 941	1 575 577	1 514 585	307 933
Créances rattachées aux autres titres				
Prêts	1 470			1 470
Autres Immobilisations Financières	320			320
TOTAL	124 448 551	21 294 097	25 137 496	120 605 152
Dont dividendes à recevoir		0		

(1) Les Autres titres immobilisés incluent 807,6K€ d'actions progressif et 3 816 actions représentant 31% du capital.

POSTE	Provisions				Net à la fin de l'exercice
	Cumulées au début de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Cumulées à la fin de l'exercice	
Immobilisations Financières					
Participations	7 781 037	565 783		8 346 820	103 270 584
Créances rattachées à des participations					3 866 732
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 016 313	85 437	84 717	4 017 033	794 260
Autres titres immobilisés (1)	5 185	46 700		51 885	256 048
Créances rattachées aux autres titres	0			0	0
Prêts	0			0	1 470
Autres Immobilisations Financières	0			0	320
TOTAL	11 802 535	697 921	84 717	12 415 738	108 189 414

Les variations des provisions sur les participations correspondent aux évaluations faites, par expertise, des immeubles détenus par la SCI 24 et MURILLO 26.

Filiales et participations au 31 décembre 2008

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Capital	(*) Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus Brute	Nette
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société					
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société):					
- PALUEL-MARMON CAPITAL 24, rue Murillo- 75008 Paris	19 695 969	31 238 717	99,34	27 693 167	27 693 167
- PALUEL-MARMON FINANCE 24, rue Murillo- 75008 Paris	20 000 000	2 157 401	100,00	19 999 101	19 999 101
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo- 75008 Paris	10 000 000	16 765 601	95,00	21 965 769	21 965 769
- SCIDU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo- 75008 Paris	1 470 767	814	100,00	12 737 414	9 004 324
- MURILLO 26 (SAS) 24, rue Murillo- 75008 Paris	604 000	61 859	100,00	9 549 163	4 935 434
- PALUEL-MARMON VALORISATION 24, rue Murillo- 75008 Paris	6 000 000	15 986 867	99,99	19 649 817	19 649 817
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société):					
- SOFINNOVASA 17, rue de Surène- 75008 Paris	228 310(**)	197 413(**)	28,58	3 821 027	624 379
(**) après assemblée du 31 mars 2008					

(*) Les Réserves sont égales aux capitaux propres en fin d'exercice hors capital et résultat.

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	Prêts et avances	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Bénéfice ou perte (-) du dernier exercice	dividendes encaissés	observations
I - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de notre Société						
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société):						
- PALUEL-MARMON CAPITAL 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	659 063 [2]	-4 102 615	0	Bilan 31/12/2008
- PALUEL-MARMON FINANCE 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	2 420 414 [2]	-2 498 001	3 935 589	Bilan 31/12/2008
- ESPRIT DE FRANCE [1] 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	14 435 816	2 743 321	1 041 530	Etats contributifs 31/12/2008
- SCIDU 24, RUE MURILLO 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	685 846	605 145	577 767	Bilan 31/12/2008
- MURILLO 26 (SAS) 24, rue Murillo- 75008 Paris	-	-	386 331	214 398	233 994	Bilan 31/12/2008
- PALUEL-MARMON VALORISATION 24, rue Murillo- 75008 Paris	3 535 000	-	2 223 101 [2]	868 518	-	Bilan 31/12/2008
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société):						
- SOFINNOVASA 17, rue de Surène- 75008 Paris			1 809 522 [2]	1 712 556	143 544	Bilan 31/03/08

	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
II - Renseignements globaux				
Valeur comptable des titres détenus :				
- brute	22 852	-	121	-
- nette	22 852	-	121	-
Montant des prêts et avances accordés	0	-	-	-
Montant des cautions et avals donnés	0	-	-	-
Montant des dividendes encaissés	0	-	-	-

[1] Chiffres consolidés ; [2] Chiffres incluant les revenus financiers.

Valeur estimative du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

DECOMPOSITION DE LA VALEUR ESTIMATIVE	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur esti- mative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur esti- mative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de Bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	4,83	0,82	0,88	4,81	0,79	0,79
Valeur estimative du portefeuille	4,83	0,82	0,88	4,81	0,79	0,79

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP (en millions d'euros)

	Valeur comptable nette	Valeur estimative
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE		
Montant à l'ouverture de l'exercice	0,82	0,88
Autres mouvements comptables		
Acquisitions de l'exercice		
Cessions de l'exercice (VNC / Valeur estimative en prix de vente)	-0,03	-0,03
Reprises de provisions sur titres cédés		
Résultat sur cession de titres		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	0,00	0,00
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		-0,06
Montant à la clôture	0,79	0,79

b) Etat des créances

Echéance des créances

	Montant brut	Échéances			Dont produits à recevoir
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
De l'actif immobilisé :					
Créances rattachées à des participations	3 866 732	331 732	3 535 000	0	331 732
Prêts	1 470	0	1 470	0	-
Autres immobilisations financières	320	0	320	0	-
De l'actif circulant :					
Avances et acomptes versés / commandes	3 745	3 745			
Créances clients et comptes rattachés	18 233	0	18 233	0	
Créances d'impôt	3 263 629	3 263 629			
Autres créances	200 955	200 955	0	0	
Charges constatées d'avance	7 573	7 573	0	0	
Total	7 362 656	3 807 633	3 555 023	0	331 732
Montant des prêts accordés en cours d'exercice		1 662 735			
Montant des prêts remboursés en cours d'exercice		23 595 101			

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute ne comprend pas les frais d'acquisition. Les obligations sont comptabilisées hors intérêts courus.

Les résultats sur cession de titres sont calculés en appliquant la méthode FIFO.

La valorisation du portefeuille de Valeurs Mobilières de Placement à la clôture de l'exercice a été calculée selon les méthodes d'évaluation suivantes :

- pour les valeurs cotées françaises, le cours de Bourse moyen du mois de clôture ;
- pour les titres cotés à l'étranger, la moyenne arithmétique des cours de Bourse en devises du 30 novembre et du 31 décembre 2008, convertie selon le cours de change du dernier jour de l'année ;
- pour les Sicav et Fonds Communs de Placement, la valeur liquidative à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valorisation est inférieure à la valeur comptable pour une catégorie de titres donnée, une provision pour dépréciation est constituée, sans compensation avec d'éventuelles plus-values latentes sur d'autres catégories de titres.

Ce poste, d'une valeur brute de 27,74 M€, ressort à 21,32 M€ en valeur nette qui se décompose comme suit :

Actions	2,85 M€	(dont 2,8 M€ d'actions propres, réservés aux options de vente attribuées)	
Sicav et FCP actions	0,25 M€	Sicav et FCP monétaires	13,73 M€
FCP diversifiés	0,36 M€	Certificat de dépôt	4,13 M€

La provision au 31 décembre 2008 s'élève à 6,42 M€. La valeur probable de réalisation des titres (dont 2,68 M€ actions destinées au plan de stock options) serait de l'ordre de 21,32 M€.

c) Provisions

L'ensemble des provisions et de leurs variations est résumé dans le tableau ci-après :

POSTE	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :					
Autres provisions réglementées	0	0	0	0	0
Total I	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges :					
Pour risques de change	0				0
Pour risques du portefeuille	0	102 317			102 317
Pour charge d'impôts	761 559			761 559	0
Autres provisions pour charges	35 347	5 065			40 412
Total II	796 906	107 382	0	761 559	142 729

POSTE	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations financières	11 802 535	697 921	84 717	12 415 738
Sur créances rattachées	0			0
Sur Valeurs Mobilières de Placement	913 859	5 710 538	206 012	6 418 385
Sur autres créances	15 244			15 244
Total III	12 731 638	6 408 459	290 729	18 849 368
Total I+II+III	13 528 544	6 515 841	1 052 288	18 992 097
Dont dotation et reprises				
- exploitation		5 065		
- financières		5 898 292	290 729	
- exceptionnelles		612 484		
- impôts			761 559	
		6 515 840	1 052 288	

d) Capitaux propres

Le capital social est composé de 1 214 500 actions de même catégorie, d'une quotité de 11 €, entièrement libérées.

Les actions nominatives détenues depuis plus de 4 ans bénéficient d'un droit de vote double.

➤ Capitaux propres au 1 ^{er} janvier 2008	128 897 373 €
➤ Distribution de dividendes	- 3 754 992 €
(Après annulation de 131 408 € de dividendes sur les actions auto détenues)	
➤ Résultat de l'exercice	2 827 048 €
➤ Capitaux propres au 31 décembre 2008	127 969 429 €

Les actions auto-détenues

	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice					
	Quantité	Valeur comptable nette	Augmentation Quantité Montant	Diminution Quantité Montant	Provisions	Quantité	Valeur comptable nette		
STOCK OPTIONS									
- Titres Leboi	47 793	3 603 847		9 600	519 240	336 509	38 193	2 748 099	
OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE									
- Titres Leboi			624	42 426			624	42 426	
CONTRAT DE LIQUIDITE									
- Titres Lebon	2 102	246 642	16 367	1 575 577	14 653	1 514 585	51 885	3 816	255 748
	49 895	3 850 489	16 991	1 618 003	24 253	2 033 825	388 394	42 633	3 046 274

Le montant des provisions constituées sur les titres auto-détenus est de 51 885 € et sur les stocks options est de 336 508 € au 31 décembre 2008.

e) Dettes

	Échéances			
	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 547 508	724 452	823 057	0
Emprunt dettes financières divers	207 860	207 860		0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 083	283 083	0	0
Dettes fiscales et sociales	114 086	114 086		0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
Autres dettes	2 956 122	2 956 122	0	0
Produits constatés d'avance			0	0
Total	5 108 660	4 285 603	823 057	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	644 337			

Dans les Autres dettes figure, pour un montant de 1,02 M€, un prêt à court terme accordé par la société MURILLO INVESTISSEMENTS, société centralisatrice de trésorerie du groupe.

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 1,8 M€ contre 1,2 M€ en 2007. Il correspond aux frais généraux de la holding. L'augmentation du déficit s'explique par la prise en charge par la holding de frais antérieurement affectés aux filiales, à l'augmentation des loyers du fait du renouvellement du bail et des honoraires externes.

Le résultat financier est principalement composé de :

- des revenus des titres de participation pour 5,78 M€, des titres immobilisés de l'activité du portefeuille pour 1,55 M€ contre 2,3 M€ en 2007 ;
- des intérêts et plus-values sur Valeurs Mobilières de Placement pour 0,8 M€.

Sous déduction

- des charges financières de 6,7 M€ incluant des provisions sur Valeurs Mobilières de Placement pour 5,4 M€, sur actions propres pour 0,4 M€ et 0,5 M€ des intérêts sur emprunts.

Le résultat exceptionnel s'élève à – 0,65 M€ contre 16,6 M€ en 2007. Il est composé essentiellement :

- de la dotation sur l'évaluation des immeubles pour 0,6 M€ ;
- de la plus-value de cession des stock-options pour 0,32 M€
- d'un remboursement de droit d'enregistrement pour 0,3 M€.

L'impôt sur les sociétés est un produit de 3,57 M€ au titre de l'activité de 2008.

V – AUTRES INFORMATIONS

1 - Les créances et les dettes sur les entreprises liées s'élèvent respectivement à 3 976 367 € et à 1 226 260 €, et les produits et les charges respectivement à 7 742 068 € et à 1 290 900 €.

2 – Impôts sur les sociétés

A – Le produit d'impôt d'un montant de 3 577 230 € se décompose ainsi :

- Gain sur intégration fiscale	134 652 €
- Carry back	2 663 610 €
- Abandon du contrôle fiscal de 2003	778 968 €

B - Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre résultat courant et résultat exceptionnel

	résultat courant	résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	-101 627	-648 555	-750 182
Différences temporaires	-2 291 810	0	-2 291 810
Différences permanentes	-4 946 946	0	-4 946 946
Base imposable	-7 340 383	-648 555	-7 988 938
- dont à 33,33 %	-7 428 507	-563 118	-7 991 625
- dont à 15 %	0	0	0
Base carry back imputée sur la base imposable	-7 991 625		-7 991 625
Impôt sur les sociétés théorique	0	0	0
- dont à 33,33 %	0	0	0
- contribution complémentaire	0	0	0
- Avoirs fiscaux	0	0	0
- dont à 15 %	0	0	0
Impôt sur les sociétés réel	-3 577 230	0	-3 577 230
- dont à 33,33 %	-2 798 262	0	-2 798 262
- dont à 15 %	0	0	0
- supplément d'IS	0	0	0
Reprise dettes sur contrôle fiscal	-17 409		-17 409
Reprise provisions pour impôt	-761 559		-761 559
RESULTAT NET APRES IMPOT	3 475 603	-648 555	2 827 048

3 - Situation fiscale latente

DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS	2008	2007
Base d'impôts latents sur différences temporaires :		
- payés d'avance à moins d'un an	312 407	2 605 159
- payés d'avance à plus d'un an	-	-
- à payer à moins d'un an	-	-
- à payer à plus d'un an	0	761 559
Eléments à imputer		
Déficit de droit commun	-	-

- La situation fiscale latente résulte des décalages dans le temps entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal (différences temporaires).

- Des impôts à payer sur des éléments de capitaux propres qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les sociétés.

4 – L'ensemble des participations détenues à plus de 95% par la COMPAGNIE LEBON y compris les filiales d'ESPRIT DE FRANCE à l'exception de PALUEL-MARMONT CAPITAL (SCR) et de la SCI DU 24 RUE MURILLO (SCI) sont intégrées fiscalement au 31 décembre 2008. Les charges d'impôt sont comptabilisées par chacune des sociétés. L'économie d'impôt est appréhendée par la COMPAGNIE LEBON, dès prescription des déficits dans les filiales intégrées.

5 - Engagements reçus.

- Néant.

6 - Engagements donnés.

- Nantissement de 20 922 actions ESPRIT DE FRANCE auprès d'OSEO FINANCEMENT et de la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS pari passu dans le cadre de l'emprunt souscrit auprès de ces établissements financiers tombant respectivement à échéance le 31 mars 2011 et le 30 janvier 2011.
- Promesse de vente de 12 900 actions COMPAGNIE LEBON au prix de 57,46 €, de 11 500 actions au prix 81,88 € et de 7 500 autres au prix de 115,32 € dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.
- Lors de la cession des actions LONTHENES une garantie de passif fiscal a été donnée pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2010.

7 – Contrôle fiscal.

La COMPAGNIE LEBON a fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 1er janvier 2001 au 31 décembre 2003. L'ensemble des motifs de redressement ont été abandonnés. Les provisions et dettes pour un montant de 778 968 € ont été reprises cette année.

8 - L'effectif moyen est de 8 personnes. Le volume d'heures de formation cumulé au titre du droit individuel à la formation est 652 heures au 31 décembre 2008. Durant l'exercice, 35 heures ont été effectuées au titre des demandes individuelles.

9 - Les sommes allouées aux organes d'Administration et de Direction (refacturations du Cétig et jetons de présence) s'élèvent au titre de 2008 à 648 636 €.

10 – Honoraires des commissaires aux comptes

En €	Mission légale	Autres missions
Mazars	56 135	NEANT
Conseil Audit & Synthèse	56 135	NEANT

Rapports des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2008

Rapport général

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COMPAGNIE LEBON, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note I de l'annexe des comptes.

C'est dans ce contexte que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note III a) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mars 2009

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Benoît Gillet

Franck Boyer

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- **Avec la société CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion)**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 2 décembre 2008 ratifié la somme versée au titre de l'année 2008 au CETIG, ainsi que la modification pour l'année 2009 des tarifs horaires servant de base à la rémunération des services du CETIG (Centre d'Etudes pour l'Investissement et la Gestion).

Les services du CETIG font l'objet d'une convention autorisée par le conseil d'administration dans sa séance du 17 février 1993, et modifiée lors de sa séance du 11 octobre 1994, qui prévoit :

- la rémunération de l'ensemble des services d'animation et d'assistance, rendus par la société CETIG au temps passé sur la base d'un taux horaire défini par le conseil d'administration,
- la possibilité, en cas d'opération exceptionnelle, de déterminer une rémunération adaptée à ces opérations, après autorisation du conseil d'administration.

Modalités :

Au cours de l'exercice 2008, cette convention a fait l'objet d'une rémunération de 548 861 € HT dont 29 400 € HT au titre de la retraite dite de l'article 39 du CGI.

Les administrateurs concernés sont Monsieur Jean-Marie Paluel-Marmont, Monsieur Roger Paluel-Marmont et Monsieur Christophe Paluel-Marmont.

- **Avec la société PALUEL-MARMONT VALORISATION :**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2008, a ratifié la signature du contrat de prêt avec la société PALUEL-MARMONT VALORISATION d'un montant maximal de 30 M€ sur deux ans au taux fiscalement déductible.

Modalités :

Au 31 décembre 2008, le montant du prêt s'élevait à 3 535 000 €. Le montant des intérêts comptabilisés en produits financiers au titre de ce prêt s'est élevé à 1 323 636 €.

L'administrateur concerné est Monsieur Jean-Marie Paluel-Marmont.

- **Avec la société FINARENA :**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2008 a ratifié le renouvellement de la convention d'assistance, avec effet au 1er mars 2008 et pour une durée de 2 ans, avec la société FINARENA qui assure notamment le développement du pôle COLOMBUS/CHAMPOLLION.

Modalités :

Cette convention fixe le temps de mise à disposition de M. Guy GERVAIS à 6 jours par mois.

Le montant des honoraires versés en 2008 au titre de cette convention s'est élevé à 43.896 € HT.

L'administrateur concerné est Monsieur Guy Gervais.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- **Avec la société MURILLO INVESTISSEMENTS**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 6 mars 2007, a autorisé la convention de trésorerie signée avec MURILLO INVESTISSEMENT, en date du 26 janvier 2007, pour une durée indéterminée.

Modalités :

Le montant de la dette s'élève à 1 018 400 € au 31 décembre 2008 et les intérêts comptabilisés en charges financières au titre de 2008 se montent à 206 150 €.

- **Avec la société PALUEL MARMONT CAPITAL**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 2 juin 2006, a autorisé la société à souscrire un prêt auprès de la société PALUEL MARMONT CAPITAL d'un montant maximal de 15 M€ sur deux ans au taux fiscalement déductible.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant, ratifié dans la séance du conseil d'administration du 10 octobre 2006, portant le montant maximal du prêt de 15 M€ à 25 M€, les autres modalités du prêt demeurant inchangées.

Modalités :

Le solde du prêt est nul au 31 décembre 2008. Les intérêts comptabilisés en charges financières au titre de 2008 se montent à 174 324 €.

- **Avec la société PALUEL MARMONT FINANCE**

Nature et objet :

Votre conseil d'administration, dans sa séance du 10 octobre 2006, a autorisé la société à consentir un prêt à la société PALUEL MARMONT FINANCE d'un montant maximal de 10 M€ sur deux ans au taux fiscalement déductible.

Modalités :

Le solde du prêt et des intérêts est nul au 31 décembre 2008.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mars 2009
Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Benoît Gillet

Franck Boyer

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital par annulation d'actions (dixième résolution)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Compagnie Lebon, et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225 209, 7ème alinéa du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225 209, 7ème alinéa du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre conseil d'administration vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Paris et Courbevoie, le 16 mars 2009

Les commissaires aux comptes

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

MAZARS

Benoît Gillet

Franck Boyer

Résolutions

À caractère Ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, ainsi que du rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de Commerce et de celui des commissaires aux comptes sur le rapport précité du Président, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2008 tels qu'ils sont présentés et, en conséquence, arrête le bénéfice de l'exercice à la somme de 2 827 048 €.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice 2008.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actions auto détenues ne bénéficiant pas du droit à dividende versé au titre de l'exercice 2007, l'assemblée générale approuve l'affectation au Report à nouveau de la somme de 131 408 €. De ce fait, le report à nouveau au 31 décembre 2008 s'élève à 10 446 930 €.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les propositions du conseil d'administration concernant l'affectation et la répartition du résultat social.

Après prise en compte du nouveau Report à nouveau, le résultat distribuable s'élève à 13 273 978 €.

L'assemblée générale décide de distribuer aux actionnaires une somme de 1 943 200 €, soit 1,60 € par action à chacune des 1 214 500 actions composant le capital social de la société, étant précisé que tous pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pour faire inscrire au compte Report à nouveau la fraction du dividende correspondant aux actions auto détenues par la société.

L'intégralité du montant distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % en vertu de l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Le dividende sera mis en paiement le 11 mai 2009.

Il est rappelé que le montant des dividendes versés aux cours des trois derniers exercices a été le suivant :

Exercice	Dividende distribué (*)
	(en €)
2005	2,75
2006	3,00
2007	3,20

(*)abattement de 50 % puis de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

L'assemblée générale décide également que le solde du montant distribuable, soit 11 330 778 €, sera affecté au Report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés et, en conséquence, arrête le résultat net part du groupe de l'exercice à la somme de - 2 535 897 €.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en exécution des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce et ratifie, le cas échéant, les conventions qui y sont énoncées.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, l'Assemblée Générale ratifie la nomination ratifie la nomination de la Société GIGE en qualité d'Administrateur, faite à titre provisoire lors de la séance du Conseil d'Administration du 2 décembre 2008 en remplacement de Monsieur Alain SOURISSEAU.

En conséquence, la Société GIGE exercera lesdites fonctions pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009. Elle sera représentée par Monsieur Alain SOURISSEAU.

SEPTIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de six ans les mandats de :

- MAZARS en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- Monsieur Hervé HELIAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;

Soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions statutaires, l'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de six ans les mandats de :

- CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE (ex-Groupe PIA) en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;
- COEXCOM en qualité de commissaire aux comptes suppléant ;

Soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

NEUVIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration autorise le conseil d'administration, dans les conditions prévues à l'article L.225-209 du Code de Commerce et des dispositions du Règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acquérir en une ou plusieurs fois, par tous moyens, par la société ses propres actions, dans la limite de 10 % du capital social, soit 121 450 actions, et d'un montant maximum de 8 468 570 € en vue par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'annulation éventuelle des actions en vue d'optimiser la rentabilité des fonds propres sous réserve du vote de la dixième résolution soumise à cette Assemblée, statuant en matière extraordinaire et ce pendant une période de 24 mois,

- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Les achats ou ventes de titres pourront être réalisés en tout ou partie par intervention sur le marché ou hors marché, par achat éventuel de bloc de titres. Les acquisitions ou cessions de bloc pourront porter sur l'intégralité des titres détenus dans le cadre du programme.

Le prix maximum d'achat sera de 110 € par action, sous réserve des ajustements liés à des opérations sur le capital de la société. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, en cas de division ou de regroupement des titres, le prix unitaire maximum ci-dessus sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération.

Le conseil d'administration est expressément autorisé à déléguer au Président du conseil d'administration l'exécution des décisions qui auront été prises par lui dans le cadre de la présente autorisation.

Cette autorisation, qui prive d'effet l'autorisation conférée aux termes de la dixième résolution votée par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 est donnée pour une durée qui ne pourra excéder 18 mois à compter de la présente assemblée soit jusqu'au 29 octobre 2010.

À caractère Extraordinaire :

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration, du projet de détail du programme de rachat d'actions, et du rapport des commissaires aux comptes :

- autorise le conseil d'administration à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions, par période de 24 mois, en imputant la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris en partie sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé,
- autorise le conseil d'administration à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires,
- autorise le conseil d'administration à déléguer tous pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation,
- fixe à 18 mois à compter de la présente assemblée générale, soit jusqu'au 29 octobre 2010 inclus, la durée de validité de la présente autorisation.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère, tant à titre ordinaire qu'à titre extraordinaire, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et publications prescrits par la loi.

Bilan au 31 décembre 2008 (en euros)

après affectation du résultat

ACTIF			2008	2007	2006
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Net
I - ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Concession, brevets et droits similaires	11 577	10 190	1 386	1 386	1 530
Immobilisations corporelles					
Terrains			0	0	0
Constructions	33 996	3 907	30 089	30 429	30 769
Autres immobilisations corporelles	388 292	199 471	188 822	206 165	202 442
Immobilisations financières					
Participations	111 617 405	8 346 820	103 270 584	85 780 583	92 962 982
Créances rattachées	3 866 732		3 866 732	25 799 099	36 324 907
Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (TIAP)	4 811 293	4 017 033	794 260	822 789	1 478 063
Autres titres immobilisés	307 933	51 885	256 047	241 756	58 644
Prêts	1 470		1 470	1 470	1 470
Autres immobilisations financières	320		320	320	320
TOTAL I	121 039 017	12 629 306	108 409 711	112 883 997	131 061 127
II - ACTIF CIRCULANT					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 745		3 745	14 031	17 672
Créances d'exploitation					
Clients et comptes rattachés	18 233	15 245	2 988	5 571	235 128
Autres créances	3 464 584		3 464 584	882 093	932 952
Valeurs Mobilières de Placement					
Actions propres	3 127 034	336 509	2 790 525	3 603 847	1 938 687
Autres titres	24 612 926	6 081 876	18 531 050	37 627 971	20 529 883
Disponibilités	22 320		22 320	12 564	841 736
Charges constatées d'avance	7 573		7 573	72 589	67 599
TOTAL II	31 256 414	6 433 630	24 822 784	42 218 666	24 563 657
III - ECART DE CONVERSION ACTIF	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III	152 295 431	19 062 936	133 232 495	155 102 663	155 624 784

PASSIF	2008	2007	2006
I - CAPITAUX PROPRES			
Capital social	13 359 500	13 359 500	13 359 500
Prime d'émission			
Réserve légale	1 335 951	1 335 951	1 335 951
Réserve spéciale des plus-values à long terme	0	0	0
Autres réserves	100 000 000	100 000 000	88 325 380
Report à nouveau	11 330 778	10 315 522	10 802 494
TOTAL I	126 026 229	125 010 973	113 823 325
II - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
	142 729	796 906	1 972 883
TOTAL II	142 729	796 906	1 972 883
III - DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 559 185	2 194 128	15 228 196
Emprunts et dettes financières divers	207 860	8 504 116	18 040 650
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	283 083	273 760	221 935
Dettes fiscales et sociales	114 086	9 110 052	1 569 961
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0
Autres dettes	4 899 322	9 212 727	4 767 833
Produits constatés d'avance			
TOTAL III	7 063 536	29 294 784	39 828 576
IV - ECART DE CONVERSION PASSIF	0	0	0
TOTAL GENERAL : I + II + III + IV	133 232 495	155 102 663	155 624 784

Renseignements de caractère général concernant la société et son capital

Dénomination

COMPAGNIE LEBON

Siège social

24, rue Murillo - 75008 Paris

Registre du Commerce et des sociétés

B 552 018 731

Code NAF

7010 Z

Forme et constitution

Société anonyme de droit français.

La société a été constituée le 23 mars 1847 (LEBON & CIE Société en Commandite par Actions). Transformée en SA le 4 mai 1971. Prorogée jusqu'au 23 mars 2040.

Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet, en France et en tous autres pays :

- La participation directe ou indirecte à toute entreprise commerciale, financière ou industrielle, toutes acquisitions, sous quelque forme que ce soit, et gestion de toutes actions, obligations, parts, créances, effets ou autres titres et droits mobiliers, la réalisation de toutes opérations de financement.
- La gestion de tous intérêts ou biens quelconques autres que celle réglementée par la loi ; l'étude, la réalisation et la gestion de tous investissements mobiliers ou immobiliers et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets ci-dessus définis ou à des objets similaires ou connexes.
- La société pourra réaliser l'objet ci-dessus soit directement, soit indirectement, notamment par voie d'apport à toutes sociétés, créées ou à constituer quelle qu'en soit la forme, souscription de titres et droits sociaux, association en participation, syndicat, alliance, fusion et autrement.

Textes réglementaires applicables

La COMPAGNIE LEBON est une Société anonyme à conseil d'administration régie par les articles L.225-1 à L.225-257 ; L.242-1 à L.242-30 du Code de commerce, les articles D 58 à D 201 du décret du 23 mars 1967 modifié, ainsi que par les statuts.

Lieu de consultation des documents juridiques

Les documents peuvent être consultés au siège social de la Société.

Date de l'exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices (article 37 des statuts)

Le bénéfice net est constitué par le produit net de l'exercice, sous déduction des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions ainsi que, s'il y a lieu, toutes sommes revenant au personnel au titre de l'intéressement légal.

Sur le bénéfice distribuable, l'assemblée peut prélever toutes sommes qu'elle jugera convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour être affectées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux.

Le solde est réparti aux actionnaires à titre de dividende.

Après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale peut décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves.

Nomination et révocation des dirigeants (article 15 des statuts)

Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de trois ans.

Le Conseil se renouvelle partiellement tous les ans à l'Assemblée annuelle de telle manière que le renouvellement soit aussi régulier que possible et complet dans chaque période de trois années ; les premiers Administrateurs sortants seront désignés par tirage au sort.

Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit Administrateur.

Une personne morale peut être nommée Administrateur. Lors de sa nomination, elle est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était Administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Le mandat du représentant permanent d'une personne morale lui est donné pour la durée du mandat de cette dernière. Il doit être confirmé lors de chaque renouvellement du mandat de la personne morale Administrateur.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant permanent, elle est tenue de notifier sans délai à la Société par lettre recommandée cette révocation, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Les Administrateurs sont indéfiniment rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'Administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. Si ces nominations provisoires ne sont pas ratifiées par l'Assemblée, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil n'en demeurent pas moins valables.

Assemblées générales

Mode de convocation (article 25 des statuts)

Sauf exception prévue par la loi, les assemblées générales sont convoquées par le conseil d'administration, conformément aux dispositions légales en vigueur. Les convocations sont faites au moyen d'insertion dans les conditions prévues par la loi. En outre, les actionnaires titulaires d'un titre nominatif depuis un mois au moins à la date de la convocation, sont convoqués à l'assemblée par lettre ordinaire.

Parution au BALO d'un avis de réunion valant avis de convocation, trente cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Convocation par écrit pour les titulaires d'actions nominatives, quinze jours au moins avant l'assemblée sur première convocation et six jours sur deuxième convocation.

Conditions d'admission (articles 25, 32, et 33 des statuts)

Pour assister ou se faire représenter, ou voter par correspondance aux assemblées générales, les titulaires d'actions nominatives doivent être inscrits, 5 jours au moins avant la réunion, sur le registre spécial des actions nominatives, tenu par la société ou le mandataire désigné par la société.

Tout actionnaire a accès aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Droit de vote (article 26 des statuts)

Les propriétaires d'actions nominatives, inscrites à leur nom depuis 4 ans au moins et entièrement libérées, disposent dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de deux voix pour chacune desdites actions. En cas d'attribution gratuite d'actions nouvelles à titre d'augmentation de capital ces actions bénéficient également du droit de vote double. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mars 1998. Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Franchissement de seuils (article 13 des statuts)

Tout actionnaire venant à franchir le seuil de 2 %, en capital ou droit de vote, puis chaque tranche de 5 % est tenu d'en informer la société dans un délai de 5 jours. Cette obligation supplémentaire cessera après franchissement de seuil de 33,33 % du capital. Cette décision a été prise lors de l'assemblée générale mixte du 3 mai 2002.

L'actionnaire défaillant sera privé des droits de vote attachés aux actions excédant la fraction non déclarée, à condition que cette mesure fasse l'objet d'une demande, en assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital ou des droits de vote.

Capital social

Au 31 décembre 2008, le capital était composé de 1 214 500 actions représentant une quotité du capital de 11 € par action, entièrement libéré.

Les actions sont obligatoirement nominatives.

Il n'existe aucune clause d'agrément dans les statuts de la Société.

Le capital social n'est pas soumis à des dispositions statutaires particulières.

Capital autorisé non émis – Capital potentiel

- Options d'achat d'actions :

Autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 3 mai 2002 pour une durée de 38 mois.

Renouvellement de l'autorisation par l'assemblée générale mixte du 25 mai 2005 pour une durée de 38 mois.

Maximum 5 % du capital social.

Prix d'achat : 95 % de la moyenne des cours cotés aux 20 séances de Bourse précédant le jour où le conseil d'administration décide de consentir les options.

Un tableau récapitulatif figure page 39.

Les options consenties étant des options d'achat, il n'y a pas de pourcentage de dilution potentiel.

- Augmentation de capital réservée aux salariés et mandataires sociaux :

Autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 pour une durée de 38 mois.

Maximum 3 % du capital.

Prix de souscription : ni supérieur à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant la décision du conseil d'administration fixant la date d'ouverture des souscriptions, ni inférieur de plus de 20 % à la moyenne des cours cotés aux 20 séances de bourse précédant cette décision du conseil.

Il n'existe pas d'autres titres de capital potentiel à émettre ou en circulation.

Titres non représentatifs de capital

Néant.

Evolution du capital au cours des cinq dernières années

	Date de constatation du Conseil ou de décision de l'Assemblée	Augmentation Diminution	Prime d'émission d'apport ou de fusion	Nombre d'actions créées ou annulées	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale	Montant du capital social
au 31.12.2004	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €
au 31.12.2005	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €
au 31.12.2006	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2007	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 259 500 €
au 31.12.2008	-	-	-	-	1 214 500	11 €	13 359 500 €

Actionnariat et droits de vote

Au 31 janvier 2009, le capital social est 13 359 500 €. Le nombre de droits de vote exerçables attachés à la totalité des actions est de 2 073 711, compte tenu des 43 913 actions propres.

A la connaissance de la Société à la date du 31 janvier 2009, le capital se répartissait comme suit :

	Actions	en %	Droits de vote	en %
FRANCE PARTICIPATIONS *	568 693	46,83%	1 114 454	53,74%
FAMILLE PALUEL-MARMONT	52 684	4,34%	105 308	5,08%
CETIG*	20 835	1,72%	41 670	2,01%
CETIG INVESTISSEMENTS*	10 000	0,82%	10 000	0,48%
AUTODETENTION	43 913	3,62%	0	0,00%
TOTAL GROUPE PALUEL-MARMONT	696 125	57,32%	1 271 432	61,31%
INSTITUTION NATIONALE DE PREVOYANCE DES REPRESENTANTS	53 344	4,39%	106 688	5,14%
MOURGUE D'ALGUE	50 468	4,16%	50 468	2,43%
M. JEANNIN-NALTET	28 521	2,35%	33 072	1,59%
AUTRES	386 042	34,13%	612 051	29,51%
TOTAL**	1 214 500	100,00%	2 073 711	100,00%

* Holdings financiers de la famille PALUEL-MARMONT, dont le principal actif est la détention d'actions COMPAGNIE LEBON. Le CETIG, société animatrice du Groupe, est contrôlée à 100 % par la famille PALUEL-MARMONT. FRANCE PARTICIPATIONS et CETIG INVESTISSEMENTS sont contrôlées par la famille et le CETIG à hauteur respectivement de 80 % et 100 %.

** Dont 859 211 actions à droit de vote double.

Nombre approximatif d'actionnaires : 2 850

Sources : CIC – CM – Titres – Gilbert Dupont

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert 2 % du capital ou des droits de vote.

La société est contrôlée par la famille Paluel-Marmont. Il n'existe pas de détenteur de titre comportant des droits de contrôle spécial, d'accord entre les actionnaires, d'accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil en cas de démission ou de licenciement ...) A la connaissance de la Société, il n'y a pas d'éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique..

Evolution des cours de bourse

Nombre de titres cotés au 31 décembre 2008 : 1 214 500

Cotation sur la Bourse de Paris (NYSE Euronext Paris - Compartiment C) - Code EUROCLEAR 012129. Code ISIN FR0000121295

Date	Cours le plus haut en €	Cours le plus bas en €	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés en M€	Capitalisation boursière en M€
juillet-2007	127,00	117,94	12 212	1,467	151,81
août-07	124,90	116,50	16 050	1,938	148,04
septembre-07	122,80	120,00	7 843	0,947	148,17
octobre-07	129,40	122,00	5 814	0,740	156,97
novembre-07	129,40	112,80	5 633	0,689	142,70
décembre-07	118,00	113,00	5 539	0,639	139,51
janvier-08	114,87	95,10	7 908	0,823	126,92
févr-08	108,01	103,9	6 344	0,668	127,64
mars-08	105,75	101,20	4 706	0,490	125,70
avr-08	108,00	103,00	4 249	0,448	131,30
mai-08	110,00	105,75	3 865	0,418	132,50
juin-08	108,61	96,00	3 099	0,322	116,60
juil-08	96,50	91,53	5 115	0,484	116,98
août-08	97,50	96,31	2 787	0,270	117,81
sept-08	98,20	90,00	9 724	0,914	112,71
oct-08	93,00	76,00	20 009	1,691	97,17
nov-08	82,55	77,00	8 986	0,726	97,16
déc-08	80,00	62,85	10 513	0,731	81,40
janv-09	68,25	58,50	5 918	0,378	74,01

Source NYSE Euronext

Dividendes

Montant des dividendes versés au titre des 5 derniers exercices :

2003	3,45 €	2,30 €	1,15 €*	1 214 500
2004	-	2,40 €	**	1 214 500
2005	-	2,75 €	**	1 214 500
2006		3,00 €	**	1 214 500
2007		3,20 €	**	1 214 500
2008		1,60 € ***	**	1 214 500

* avoir fiscal et/ou.

** abattement de 50 % puis de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

*** Montant proposé à l'assemblée générale du 30 avril 2009.

Conformément à la loi, le délai de prescription des dividendes est de 5 ans, et ceux dont le paiement n'a pas été demandé sont attribués au profit de l'État.

Aucun dividende n'a été versé sous forme d'acomptes.

Politique de distribution envisagée pour l'avenir :

La politique de distribution des dividendes de la COMPAGNIE LEBON est liée aux résultats et aux disponibilités de trésorerie. Le taux de distribution cherche un équilibre entre une juste rémunération des actionnaires et le financement du développement de la société.

Rachat d'actions

Etablissement assurant l'animation du titre dans le cadre du programme de rachat d'actions :

Société de Bourse GILBERT-DUPONT
50, rue d'Anjou – 75008 Paris

Rapport spécial du conseil d'administration établi en application de l'article L.225-209 du Code de commerce

L'assemblée générale du 25 mai 2007 avait autorisé le conseil d'administration à faire acheter ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat.

Les objectifs étaient les suivants par ordre de priorité décroissant :

- ❖ d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AFEI,
- ❖ de l'attribution d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société, ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-179 et suivants du Code de commerce,
- ❖ de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

Cette autorisation, valable jusqu'au 24 novembre 2008, a été mise en œuvre uniquement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AFEI.

Les caractéristiques essentielles de l'autorisation de l'assemblée générale du 2 juin 2006 étaient les suivantes :

- Prix d'achat maximum autorisé : 135 €,
- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital, soit 121 450 actions pour un montant maximum de 11 708 820 €,
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale.

Cette autorisation a été privée d'effet pour la partie non utilisée par l'assemblée générale du 7 mai 2008 qui a renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'administration à faire acheter ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat.

Les objectifs étaient les suivants par ordre de priorité décroissant :

- ❖ d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AFEI,
- ❖ de l'attribution d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société, ou des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-179 et suivants du Code de commerce, ou par attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- ❖ de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- ❖ de l'annulation éventuelle des actions en vue d'optimiser la rentabilité des fonds propres.

Cette autorisation, valable jusqu'au 6 novembre 2009, a été mise en œuvre essentiellement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de l'AFEI, à l'exception de 2 960 actions acquises en vue d'opérations d'échange.

Les caractéristiques essentielles de l'autorisation de l'assemblée générale du 7 mai 2008 étaient les suivantes :

- Prix d'achat maximum autorisé : 135 €,
- Nombre maximum d'actions pouvant être acquises : 10 % du capital, soit 121 450 actions pour un montant maximum de 10 122 300 €,
- Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale.

Au 31 décembre 2008, compte tenu des actions détenues au titre de ces programmes, la société possédait 42 633 actions propres, représentant 3,51 % du capital, pour une valeur comptable nette de 2 943 956 €.

Le bilan de son utilisation au 31 décembre 2008 est le suivant :

▪ Nombre d'actions annulées	néant
▪ Nombre de titres détenus en portefeuille	42 633
▪ Valeur comptable du portefeuille	2 943 956 €
▪ Valeur de marché du portefeuille	2 857 264 €

Flux de l'exercice 2008

2008	Achats	Ventes
Nombre de titres	16 991	24 253
Cours moyen de la transaction	95,23 €	80,82 €
MONTANTS	1 618 003 €	1 960 010 €

Au 28 février 2009, la société détenait 44 463 actions propres, dont 41 500 ont fait l'objet en 2003, 2005 et 2007 d'attributions d'options et dont 9 600 ont été exercées en 2008. Les acquisitions de l'exercice 2008 ont été réalisées au titre de l'objectif d'animation du titre et d'opérations d'échange.

Le conseil d'administration propose aux actionnaires, lors de la présente assemblée, de renouveler cette autorisation dans les conditions décrites ci-dessous.

Descriptif du nouveau programme soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 30 avril 2009

L'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 a autorisé la COMPAGNIE LEBON, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de Commerce, à racheter ses propres actions.

Le nombre maximum d'actions était égal à 10 % du capital soit 121 450 actions y compris les 46 470 actions auto détenues au 29 février 2008.

Il est demandé à l'assemblée générale du 30 avril 2009 d'autoriser un nouveau programme de rachat d'actions. Les principales caractéristiques de ce nouveau programme de rachat d'actions sont les suivantes :

Part du capital détenu et répartition par objectifs :

A la date du 28 février 2009, la société détient 44 463 actions propres, soit 3,66 % du capital.

- 31 900 options d'achat d'actions sont attribuées aux salariés et mandataires sociaux du groupe et des sociétés liées après l'exercice de 9 600 options d'achat en 2008.

- Le solde des actions auto détenues, soit 12 563 actions, est affecté à l'animation du titre par le biais d'un contrat de liquidité AMAFI pour 3 310 actions ; 6 293 actions sont affectées à l'attribution d'actions et 2 960 à des opérations d'échange.

Objectifs du programme :

Les objectifs sont les suivants par ordre de priorité décroissant :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action COMPAGNIE LEBON par un prestataire de service d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers et à la charte de l'AMAFI,
- de la remise d'actions à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, et plus généralement dans le cadre d'une transaction,
- de l'annulation éventuelle des actions en vue d'optimiser la rentabilité des fonds propres sous réserve du vote de la dixième résolution soumise à cette Assemblée, statuant en matière extraordinaire et ce pendant une période de 24 mois,
- de l'attribution d'actions gratuites dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce aux salariés et/ou aux mandataires sociaux.

Part maximale du capital, nombre maximal, prix maximal et caractéristiques :

Le pourcentage de rachat maximum de capital à autoriser par l'assemblée générale est de 10 %, soit 121 450 actions. La COMPAGNIE LEBON détient, au 28 février 2009, 44 463 actions propres, soit 3,66 % du capital, qui seront prises en compte pour le calcul de ce seuil. Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être acquises dans le cadre de ce programme de rachat est donc de 76 987 actions, correspondant à un prix maximal de 8 468 570 € sur la base d'un prix d'achat maximum de 110 € prévu dans la neuvième résolution de l'assemblée générale du 30 avril 2009.

Les actions pourront être rachetées, par intervention sur marché ou hors marché, par achats de blocs de titres.

Les acquisitions ou cessions de blocs pourront porter sur la totalité des titres détenus dans le cadre du programme.

La Société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Durée du programme de rachat :

18 mois à compter de l'approbation par l'assemblée générale du 30 avril 2009, soit jusqu'au 29 octobre 2010.

Tableau synthétique des opérations effectuées lors du précédent programme de rachat

En €	FLUX BRUTS CUMULES		POSITIONS OUVERTES AU JOUR DU DESCRIPTIF DU PROGRAMME			
	ACHATS	VENTES/TRANSFERTS	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	15 626	12 014				
Cours moyen de la transaction	84,81 €	84,75 €				
Montants	1 325 232 €	1 018 199 €				

Autorisations d'augmenter le capital social

L'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 a approuvé les autorisations suivantes :

- Autorisation donnée au conseil d'administration dans le cadre de l'article L.225-197-2 du Code de Commerce, d'attribuer en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des actions ordinaires de la Société. Les bénéficiaires de ces options sont les salariés, ou certains d'entre eux, et les mandataires sociaux tels que définis par la loi, tant de la société que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce. Le nombre total d'actions pouvant être attribuées par le conseil d'administration, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder un nombre d'actions supérieur à 5 % du capital social. Dans ce cadre aucune action ordinaire n'a été attribuée.
- Autorisation donnée au conseil d'administration dans le cadre de l'article L.225-138 du Code de Commerce et des articles L.443-1 et suivants du Code du travail, de procéder, en une ou plusieurs fois, à une augmentation du capital de la société réservée aux salariés et mandataires sociaux, tant de la société que des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce. Le nombre total d'actions pouvant être émises, en application de la présente autorisation, ne pourra excéder un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social.

Autorisation de réduire le capital social

L'assemblée générale mixte du 7 mai 2008 a approuvé l'autorisation suivante :

- Autorisation donnée au conseil d'administration d'annuler, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code commerce, par périodes de 24 mois.

Renseignements concernant l'activité de l'émetteur

BREF HISTORIQUE ET EVOLUTION DE LA STRUCTURE

Société en Commandite par Actions, LEBON & CIE a été créée le 23 mars 1847 pour produire du gaz d'éclairage et de l'électricité en France, en Algérie et en Égypte. La Société a été introduite en Bourse le 29 mars 1853. Le statut de SA de droit commun a été adopté le 4 mai 1971 et la dénomination sociale changée en COMPAGNIE LEBON.

A la suite des diverses nationalisations de son activité d'origine, LEBON & CIE s'était transformée en holding, gérant des participations industrielles ou commerciales ainsi qu'un portefeuille de titres de placement.

Puis, elle a décidé de se concentrer sur 2 métiers : le capital investissement et l'exploitation d'une chaîne hôtelière.

Au 31 décembre 2008, l'Actif Net Réévalué s'élève à 192,8 M€. Il est établi sur la base d'actifs qui ne sont pas tous de même nature : Titres de capital investissement, titres de sociétés dans lesquelles sont logées les immeubles d'exploitation et de bureaux (SCI DU 24 RUE MURILLO, MURILLO 26, FONCIERE CHAMPOLLION 21 et PEVELE PROMOTION) et les fonds hôteliers (voir liste des hôtels page 22)

L'Actif Net Réévalué a été calculé en prenant en compte les méthodologies suivantes :

- les titres cotés sont évalués à leur valeur boursière en fin d'exercice ;
- les titres non cotés sont évalués à leur valeur probable de négociation ou sur un multiple représentatif de leur activité, investissement par investissement ;
- les immeubles de bureau sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers. Des expertises indépendantes sont effectuées par roulement sur l'ensemble des immeubles. Le taux de capitalisation est choisi immeuble par immeuble en fonction du taux moyen du marché applicable selon l'emplacement de l'immeuble ;
- les fonds de commerce hôteliers sont évalués sur un multiple du chiffre d'affaires ; les immeubles d'exploitation sont évalués en fonction d'un taux de capitalisation sur les loyers théoriques ; conformément à la norme IAS 36, les tests de perte de valeur pour chacune des unités génératrices de trésorerie ont été réalisés en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés ;
- l'ensemble des plus-values latentes est minoré de l'impôt à payer en fonction de la situation fiscale latente.

Au cours des trois derniers exercices la COMPAGNIE LEBON a développé ses deux activités, essentiellement à partir de ses fonds propres.

Le capital investissement, organisé avec 3 filiales PALUEL-MARMONT CAPITAL, PALUEL-MARMONT VALORISATION et PALUEL-MARMONT FINANCE.

- PALUEL-MARMONT CAPITAL développe le nombre de ses lignes pour gérer au 31 décembre un portefeuille de 21 participations pour une valeur nette de 72 M€, sous le régime fiscal des sociétés de capital risque.
- PALUEL-MARMONT VALORISATION a renforcé ses investissements dans des opérations de valorisation d'actifs immobiliers à travers les sociétés COLOMBUS PARTNERS EUROPE qui participent, en minoritaire, à 12 opérations actives, CHAMPOLLION I, CHAMPOLLION II, les groupes « PEVELE » et « PYTHEAS » qui participent à 8 opérations portant sur des immeubles d'habitation et des ensembles industriels et commerciaux. L'investissement consolidé de cette activité est de 56,3 M€ financé par 19,2 M€ d'endettement bancaire.
- PALUEL-MARMONT FINANCE continue de participer à des fonds gérés par des tiers sur des secteurs spécifiques tels que les LBO sur de grandes entreprises ou l'immobilier. La valorisation au 31 décembre 2008 des fonds en activité s'élève à 24,2 M€.

L'Hôtellerie

ESPRIT DE FRANCE s'est spécialisée dans la rénovation et la gestion d'hôtels de caractère. En 2007, elle a obtenu le classement en 4 étoiles de l'HOTEL BRIGHTON, 218 rue de Rivoli - Paris (1^{er}). Elle poursuit actuellement la rénovation progressive de L'HOTEL AIGLON.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous explique les investissements réalisés depuis 3 ans.

en M€	2008	2007	2006
PALUEL-MARMONT CAPITAL	8,80	22,30	4,81
VALORISATION D'ACTIFS IMMOBILIERS	9,43	10,00	9,07
FONDS D'INVESTISSEMENT	6,68	9,70	7,20
HOTELLERIE	0,80	0,70	2,34
PATRIMOINE IMMOBILIER ET DIVERS	0,00	0,00	7,06
TOTAL	25,71	42,70	30,48

L'ensemble de ces investissements a été financé par fonds propres.

Les investissements dans les PME consistent à développer des prises de participations dans des PME visant à constituer un portefeuille d'une vingtaine lignes. Cette année trois nouvelles prises de participations ont été réalisées.

Les opérations de valorisation d'actifs immobiliers ont consisté dans le renforcement de projets par COLOMBUS PARTNERS EUROPE et le suivi des opérations en cours. Les investissements de CHAMPOLLION, PEVELE et PYTHEAS ont consisté dans le financement des travaux sur les projets en cours et dans l'acquisition de nouvelles opérations.

Les participations à des fonds d'investissement de type LBO ont été augmentées par la souscription à UN nouveau fonds : WHITE KNIGHT. Sur l'ensemble du pôle "fonds", les appels se sont élevés à 6,7 M€.

Les investissements hôteliers représentent les travaux de rénovation des hôtels.

La COMPAGNIE LEBON entend garder son axe de développement.

Elle permettra donc à ses filiales de se développer sur leur métier respectif, soit par l'utilisation de leurs ressources propres, soit par la mise à disposition de moyens financiers nouveaux. Toutefois, consciente que l'enjeu essentiel de 2009 et 2010 sera sa capacité des financements en fonds propres, la COMPAGNIE LEBON entend se concentrer en priorité sur les besoins de ses équipes de gestion au détriment d'allocations à des équipes déléguées.

PALUEL-MARMONT CAPITAL

Avait comme objectif d'atteindre un nombre d'environ 20 lignes de portefeuille ce qui est aujourd'hui réalisé. Outre les disponibilités propres à PALUEL-MARMONT CAPITAL, la COMPAGNIE LEBON fournira les montants nécessaires à cette politique. A la suite du retrait de VALMONT CAPITAL dans PMC GIE fin novembre 2008, PALUEL-MARMONT CAPITAL est à la recherche d'un nouvel co-investisseur.

PALUEL-MARMONT VALORISATION

Continuera de développer ses investissements en France.

PALUEL-MARMONT FINANCE

Compte tenu des engagements en cours et de l'incertitude existant sur le type de financement des fonds, pas de nouveaux investissements sont prévus. Des revues approfondies des portefeuilles seront systématiquement organisées avec les équipes de gestion.

ESPRIT DE FRANCE

En fonction des opportunités, de nouveaux hôtels pourront être acquis et des nouveaux partenariats noués.

EVOLUTION RECENTE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, PALUEL-MARMONT CAPITAL a cédé sa participation dans MURIJET/BILCOQ à une valeur légèrement supérieure à celle figurant dans les comptes au 31 décembre 2008. D'autres cessions sont en cours et pourraient se réaliser au cours du premier semestre.

FACTEURS DE RISQUE

La volatilité du contexte économique actuel fait peser un risque sur les valeurs des participations présentes ou à venir, et sur les conditions de sortie.

En effet, l'environnement économique a une forte incidence sur les marges des entreprises et la volatilité de cet environnement est susceptible de modifier les perspectives anticipées qui résultent de modèles de valorisation.

La société a procédé à une revue de ses risques ; Les principaux risques identifiés et significatifs sont ceux présentés ci-dessous.

Compte tenu de l'activité financière de la COMPAGNIE LEBON, le facteur de risques prédominant est celui de *l'évaluation des titres de capital investissement* (en juste valeur par résultats).

La sensibilité aux risques des différents actifs consolidés est expliquée dans l'annexe consolidée :

- immeubles de placement : note 6-b
- actifs incorporels : note 6-d
- titres de capital investissement : note 6-e
- stocks : note 6-h
- valeurs mobilières de placement : note 6-j

Risques de liquidité

Il existe peu de risques de liquidité sur le groupe consolidé car la probabilité d'occurrence des faits générateurs des clauses d'exigibilité par anticipation des emprunts ci-dessous est faible puisque ces clauses sont un défaut de remboursement d'une échéance et un changement d'actionnariat.

Les emprunts sont constitués dans le cadre de l'acquisition de participations par les filiales de PALUEL-MARMONT CAPITAL et des biens immobiliers. Le remboursement de ces emprunts est effectué au prorata des cessions réalisées. Le détail figure dans l'annexe consolidée page 66. Les risques de taux portent principalement sur les emprunts à long terme à taux fixe ou variable ; au 31 décembre 2008, ces emprunts représentent 32,2 M€ à plus d'un an et 8,8 M€ à moins d'un an. Une augmentation de taux de 1 point augmenterait la charge d'emprunt de 0,4 M€, soit environ 24 % de plus que la charge actuelle.

Les Risques portant sur les actions cotées du portefeuille (0,3 M€) et de change (0,2 M\$ US) ne sont pas significatifs.

Risques juridiques

Différents litiges liés à la commercialisation et à l'exploitation de l'immeuble de LA PLAGNE ont été analysés et le cas échéant provisionnés. Les créances liées aux indemnités et pénalités dues par l'exploitant et le commercialisateur de la résidence ont été totalement provisionnées, soit 4,4 M€.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la banque UBS Suisse a été assignée en remboursement des fonds perdus sur la Sicav luxembourgeoise Luxalpha (5 M€ au nominal).

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe. Aucune provision n'est donc dotée.

Risques industriels et liés à l'environnement

En raison de son activité financière, la Société n'est pas concernée par les risques industriels et liés à l'environnement. Les analyses sur les immeubles et sur les hôtels, réalisées par des organismes de contrôle spécialisés, n'ont pas révélé à ce jour de risques importants, notamment concernant l'amiante et le plomb. Aussi, aucune provision n'a été passée dans les comptes à ce titre.

Risques de marché

Ne détenant pas d'instrument financier, la Société n'est pas exposée aux risques de marché.

Environnement social

Sur un effectif de 128 personnes :

16 sont salariées de la COMPAGNIE LEBON ou ses filiales de capital investissement. Elles ne relèvent d'aucune convention collective et bénéficient d'un Plan d'Epargne Entreprise et d'une mutuelle complémentaire santé.

112 sont salariées du pôle hôtelier, et relèvent de la convention collective nationale dans les HCR (Hôtels, cafés, restaurants).

INFORMATIONS SOCIALES

Effectifs

L'effectif moyen consolidé du groupe intégré est de 128 personnes contre 127 personnes en 2007 et 120 personnes en 2006, répartis de la façon suivante :

	2008		2007		2006	
	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres	Cadres	Non Cadres
Capital Investissement	6	2	6	2	6	1
Hôtellerie	10	102	11	100	8	95
Holding	4	4	4	4	3	7
	20	108	21	106	17	103

Il n'existe pas de bilan social au niveau du Groupe.

Pour l'activité hôtelière, la rotation est de 9,82 % et la moyenne d'âge de l'effectif est de 44 ans.

Recrutements

Total d'embauches : 10

Embauches en CDI : 16

Embauches en CDD (Extras dans les hôtels) ramenés équivalents permanents : 12

Licenciements

Nombre total de licenciements : 2

Les causes de licenciement sont des raisons d'inadaptation professionnelle.

Temps de travail

Pour le groupe, l'accord sur l'aménagement du temps de travail prévoit deux modes d'organisation :

Un horaire hebdomadaire de 35 heures pour la COMPAGNIE LEBON, PALUEL-MARMONT CAPITAL et CHAMPOLLION PARTNERS. Il n'est pas comptabilisé d'heures supplémentaires.

Un horaire hebdomadaire de 38 heures avec récupération d'1 heure par RTT et 2 heures payées en heures supplémentaires défiscalisées dans les hôtels ESPRIT DE FRANCE.

Quelques salariés bénéficient d'un temps partiel à 80 %. Les heures défiscalisées ont été mises en place en décembre avec régularisation depuis octobre 2007.

Absentéisme

L'absentéisme et ses motifs font l'objet d'un suivi dans l'ensemble du groupe.

Pour la COMPAGNIE LEBON, PALUEL-MARMONT CAPITAL et CHAMPOLLION PARTNERS, le taux est de 1,61% dont les principaux motifs sont la maladie, les congés paternité et les accidents du travail.

Pour les hôtels ESPRIT DE FRANCE, le taux est de 1,38 % pour l'exercice 2008. Les principaux motifs sont la maladie, les accidents de travail, la maternité et les congés parentaux.

Evolution des rémunérations

Pour la COMPAGNIE LEBON, PALUEL-MARMONT CAPITAL et CHAMPOLLION PARTNERS : 2,37 %.
Pour les hôtels ESPRIT DE FRANCE: 1,50 %.

Un accord d'intéressement a été mis en place dans chaque hôtel ainsi qu'un plan d'épargne entreprise.

Charges sociales

L'ensemble des entités respecte ses obligations en matière de paiement des charges sociales.

Formation

En 2008, la COMPAGNIE LEBON, PMC GIE et CHAMPOLLION PARTNERS ont versé 7 914 € aux organismes de formation, contre 8 036 € en 2007.

De plus, la COMPAGNIE LEBON et CHAMPOLLION PARTNERS ont financé pour 7 804 € des formations dans le domaine de la comptabilité et de la fiscalité, ainsi que dans l'immobilier. L'ensemble de ces formations représente 0,60 % de la masse salariale. Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 1 148 heures dont 35 heures ont été utilisées.

En matière hôtelière, certains salariés des hôtels ESPRIT DE FRANCE ont bénéficié de formations d'un montant global de 44 677 €, financées essentiellement par la FAFIH et le FONGECIF, soit 1,52 % de la masse salariale. Cette année, les formations ont essentiellement porté sur les langues (anglais, allemand), l'informatique, le « revenu management ». Le montant des droits individuels à la formation s'élève à 6 513 heures, dont 2 193 ont été utilisées.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La COMPAGNIE LEBON est une société d'exploitation de 16 personnes à Paris qui sont sensibilisées aux problèmes environnementaux.

Dans les filiales contrôlées, notamment les hôtels ESPRIT DE FRANCE, une attention particulière est portée aux différents équipements de climatisation et aux consommations d'eau et d'électricité. Les hôtels s'efforcent également de participer à des actions de protection de l'environnement en visant à diminuer les quantités d'eau et de détergent utilisées.

Dans les sociétés industrielles dont les filiales sont actionnaires, les équipes attirent régulièrement l'attention des dirigeants sur l'ensemble des problèmes d'environnement.

Le groupe n'a fait l'objet d'aucune condamnation judiciaire en matière environnementale.

DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la COMPAGNIE LEBON et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établies par expert à la demande de l'émetteur, et tous autres documents prévus par la loi, peuvent être consultés au siège social de l'émetteur.

Résultat global et par action

	2008	2007	2006
Résultat social			
Résultat courant (en M€)			
Avant impôt	-0,10	4,46	5,01
Après impôt	3,47	5,70	3,95
Résultat courant par actions			
Avant impôt	-0,08	3,67	4,13
Après impôt	2,86	4,69	3,25
Résultat net (en M€)			
Avant impôt	-0,75	21,07	6,02
Après impôt	2,83	14,97	4,96
Résultat net par action			
Avant impôt	-0,62	17,35	4,96
Après impôt	2,33	12,33	4,08
Dividende			
Montant global (en M€)	1,94	3,89	3,64
Montant par action (en euros ajustés)	1,60	3,20	3,00
Résultat consolidé	2008	2007	2006
Résultat courant (en M€)			
Avant impôt	2,02	7,85	2,54
Après impôt	1,35	5,23	1,69
Résultat global net (en M€)			
Avant impôt	-4,36	25,89	37,18
Après impôt	-2,54	17,40	28,87
Résultat global net par action (1)			
Avant impôt	-3,72	22,23	31,51
Après impôt	-2,16	14,94	24,47
RESULTAT NET APRES IMPOT			
Part du Groupe (en M€)	-2,54	15,88	27,41
RESULTAT NET APRES IMPOT			
Part du Groupe par action	-2,16	13,64	23,23

(1) Nombre d'actions prises en compte

1 171 867

1 164 605

1 179 986

Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence

Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Président et Directeur général de la COMPAGNIE LEBON

Commissaires aux comptes titulaires

MAZARS

Franck BOYER

Exaltis – 61, rue Henri Régnault – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2009. *Renouvellement proposé à la présente assemblée.*

CONSEIL AUDIT & SYNTHÈSE

Benoît GILLET

5, rue Alfred de Vigny

75008 - Paris

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2009. *Renouvellement proposé à la présente assemblée.*

Commissaires aux comptes suppléants

Hervé HELIAS

MAZARS

Exaltis – 61, rue Henri Régnault – 92075 LA DEFENSE Cedex

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2009. *Renouvellement proposé à la présente assemblée.*

Ste COEXCOM

40, avenue Hoche

75008 Paris

Date du début du premier mandat : AGM du 25 mai 2005.

Date d'expiration du mandat : Assemblée 2009. *Renouvellement proposé à la présente assemblée.*

Nom de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

Jean-Marie PALUEL-MARMONT, Président et Directeur général

Ses informations sont communiquées sous la seule responsabilité des dirigeants de la société.

Attestation de la personne assumant la responsabilité du document de référence

J'atteste, après avoir pris toutes mesures raisonnables, que les informations contenues dans le présent document de référence sont à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en pages 24 et suivantes présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant pages 75 et 95. Le rapport général sur les comptes consolidés au 31 décembre 2008 comprend la réserve suivante « une réserve sur l'application par le Groupe Lebon de la norme IAS 27. Comme le précise l'annexe aux comptes consolidés dans le chapitre «Principes de consolidation», les holdings de cinq participations, les Groupes Logfi, CESA Développement, Palolding, Financière de l'Orfèvrerie d'Anjou et PMC Santé, ont été comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés. Du fait du contrôle exclusif exercé en 2008, le Groupe Lebon aurait également dû consolider par intégration globale les sociétés opérationnelles détenues par ces holdings. Ce traitement comptable aurait eu pour conséquence d'ajouter les éléments d'actif, de passif et du résultat, depuis la date de prise de contrôle de ces sociétés, dans les comptes consolidés du Groupe Lebon. En l'absence de comptes disponibles des sociétés opérationnelles récemment acquises, nous ne sommes pas en mesure de chiffrer précisément l'incidence de cette réserve sur les comptes consolidés du Groupe Lebon. Les dernières données chiffrées sociales disponibles de ces sociétés sont présentées au § 6.e de l'annexe. »

Par ailleurs, la société a obtenu de ses contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce document.

Paris, le 18 mars 2009,
Le Président et Directeur général
Jean-Marie PALUEL-MARMONT

Responsable de la communication financière

Frédérique DUMOUSSET

Tél. : 01 44 29 98 05

Fax : 01 47 64 35 07

E-mail : f.dumousset@lebon.fr

TABLE DE CONCORDANCE

Tableau de concordance avec le schéma du Règlement européen N° 809/2004 en date du 29 avril 2004

REGLEMENT EUROPEEN	CONCORDANCE AVEC LE PRESENT DOCUMENT DE REFERENCE
1. PERSONNES RESPONSABLES	
1.1. Personnes responsables des informations	120
1.2. Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	120-121
2. CONTRÔLEURS LEGAUX DES COMPTES	
2.1. Nom et Adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	120
2.2. Contrôleurs légaux démissionnaires, écartés ou non re-désignés	na
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	5 à 8
3.2. Informations financières comparatives des périodes intermédiaires	na
4. FACTEURS DE RISQUE	59-61-65-72-116-117
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	
5.1. Histoire et évolution de la société	
5.1.1. Raison sociale et le nom commercial de l'émetteur	105
5.1.2. Lieu et le numéro d'enregistrement de l'émetteur	105
5.1.3. Date de constitution et la durée de vie de l'émetteur	105
5.1.4. Siège social, forme juridique et coordonnées de l'émetteur	105
5.1.5. Evènements importants dans le développement des activités	9 à 22 – 24 à 26 -114-115
5.2. Investissements	
5.2.1. Principaux investissements	9 à 22 – 86 - 115
5.2.2. Principaux investissements en cours et méthode de financement	115
5.2.3. Principaux investissements à l'avenir et engagements fermes	11 – 17 – 19 - 25
6. APERCU DES ACTIVITES	
6.1. Principales activités	4
6.1.1. Nature des opérations et principales activités	4 – 9 à 22
6.1.2. Nouveau produit et/ou service important	na
6.2. Principaux marchés	na
6.3. Evènements exceptionnels ayant influencé les activités et les marchés	na
6.4. Degré de dépendance à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	na
6.5. Source des positions concurrentielles	na
7. ORGANIGRAMME	
7.1. Descriptif du Groupe et place de l'émetteur	4
7.2. Liste des filiales importantes	5 –57 – 88-89
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	
8.1. Immobilisation corporelle et toute charge majeure pesant dessus	45 - 51
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation de ses immobilisations corporelles	117

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	
9.1. Situation financière	24 à 26 – 44 à 74
9.2. Résultat d'exploitation	24 – 44 à 74
9.2.1. Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	na
9.2.2. Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	na
9.2.3. Facteurs ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	9 - 59-61-65-72-116-117
10. TRESORERIE ET CAPITAUX	
10.1. Capitaux de l'émetteur	47 - 91
10.2. Flux de trésorerie	46 - 84
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	66
10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux	na
10.5. Sources de financement attendues pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3. et 8.1.	96 à 98
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	na
12. INFORMATION SUR LES TENDANCES	
12.1. Principales tendances récentes	116
12.2. Élément susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	na
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	
13.1. Principales hypothèses de prévision	na
13.2. Rapport des contrôleurs légaux indépendants sur la prévision	na
13.3. Base comparable aux informations financières historiques	na
13.4. Déclaration de validité des prévisions pendantes	na
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTEUR ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	
14.1. Coordonnées des dirigeants, liens familiaux, expérience et condamnations le cas échéant	34 à 38
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	38
15. REMUNERATION ET AVANTAGES	
15.1. Rémunérations versées	37-38
15.2. Pensions, de retraites et autres avantages	38 - 97
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
16.1. Date d'expiration du mandat	34 à 36
16.2. Contrats de service liant le groupe aux membres des organes d'administration, de direction	38
16.3. Comité d'audit et comité de rémunération	28-29
16.4. Gouvernement d'entreprise	27 à 33
17. SALARIES	
17.1. Nombre de salariés	117
17.2. Participations et stock options	38 à 40 - 107
17.3. Participation des salariés dans le capital	na
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
18.1. Nom des principaux actionnaires non membres des organes d'administration et de direction	108
18.2. Droits de vote des principaux actionnaires	108
18.3. Nature du contrôle du Groupe	108
18.4. Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	na

19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	na
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	
20.1. Informations financières historiques	114-115
20.2. Informations financières pro-forma	na
20.3 Etats financiers	44 à 74 – 78 à 94
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles	75 - 95
20.5. Date des dernières informations financières	42
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	na
20.7. Politique de distribution des dividendes	109
20.7.1. Montant du dividende par action	6 – 26 – 78 – 100 - 109
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	116
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	na
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
21.1. Capital social.	
21.1.1. montant du capital souscrit	107
21.1.2. Actions non représentatives du capital	107
21.1.3. Actions auto détenues	66 - 108
21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	na
21.1.5. Droit d'acquisition non libéré	na
21.1.6. Options	38 à 40
21.1.7. Historique du capital social	108
21.2. Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social de l'émetteur	105
21.2.2. Dispositions concernant les membres des organes d'administration, de direction et de surveillance	27 à 29 - 40
21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	na
21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	na
21.2.5. Convocation et admission des assemblées générales	106 - 107
21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle	na
21.2.7. Seuil de participation	107 - 108
21.2.8. Conditions strictes de modification du capital	na
22. CONTRATS IMPORTANTS	na
23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	
23.1. Qualités et coordonnées des experts	59
23.2. Attestation des données des tierce-parties	na
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	118
25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	9 à 22 – 88 - 89



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mars 2009 conformément à l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.